

Ressources humaines et financières du DIP

Édition 2007

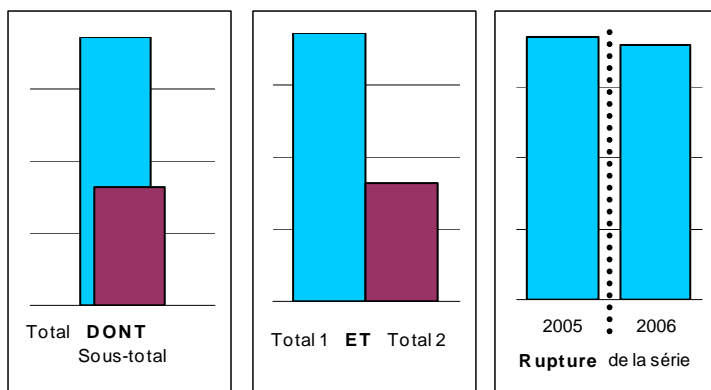
*Données de gestion et indicateurs
jusqu'au 31 décembre 2006*

Septembre 2007

Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Conventions graphiques



Les parties 1, 2 et 4 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 3 par Claude-Alain Baertschi (Service du budget).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

BAERTSCHI Claude-Alain, secrétaire du GIR, Service du budget ; BORTOLOTTI Renato, SG ; CIRLINI Pascal, DGPO ; DANDELLOT Maurice, DEP ; EMERICH Jérôme, DIRFIN ; FAVRE Caroline, Université ; FRUTIGER Michèle, HES ; GERDIL Monique, CEFOPS ; MONIN Robert, DRH ; MONTANDON Manuel, DGOJ ; MOSETTI Patrick, OFPC ; MUHLEMANN René, DSIG ; MULLER Karin, SRED ; PHAM Tien, Service du budget ; RICHARD Yves, DGCO ; WASSMER Pierre-Alain, SRED.

Édition : Narain JAGASIA, SRED.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	5
Introduction	7
I. DÉPENSES DU DIP DANS LE CONTEXTE GENEVOIS	9
II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP	15
III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT	31
IV. ÉVOLUTION 2005-2006 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT	43
Annexes	I
Tableaux	XI

PRÉFACE

Comme chaque automne depuis une décennie, la rentrée scolaire est suivie de peu par la publication de la brochure *Ressources humaines et financières du DIP*. Voici donc la dixième édition de cette plaquette produite dans le cadre du Groupe des indicateurs du DIP. Cette année encore on y trouvera le panorama des ressources de l'école publique à Genève, au travers d'une analyse partant du point de vue général du Département de l'instruction publique pour aller vers le particulier des ordres d'enseignement et vers le détail des tableaux statistiques.

La période actuelle se situe dans le cadre du plan financier quadriennal 2006-2009, qui a pour but non seulement de rétablir l'équilibre des finances publiques, mais encore d'assurer l'autofinancement de l'investissement et d'amorcer la réduction de la dette pour l'amener à un niveau supportable¹.

L'importance d'une information financière associée à l'utilisation des ressources humaines est tout à fait centrale pour permettre une réflexion sur la gestion administrative, non seulement dans une stricte perspective d'économie budgétaire, mais encore en fonction de ses conséquences structurelles et humaines, c'est-à-dire dans ses conséquences non financières. Les modifications dans les conditions d'engagement des ressources humaines – les effectifs selon les professions, l'âge ou le sexe, les traitements salariaux, les statuts du personnel – indiquent dans quelle direction évolue le cadre de travail du Département, et permettent d'anticiper sur les éléments qui seront disponibles à l'avenir pour assurer les objectifs ambitieux attribués à l'instruction publique.

Ces objectifs, résumés dans les *13 priorités pour l'instruction publique genevoise*, représentent des exigences tant dans le domaine de la qualité de l'enseignement qu'envers une démocratisation accrue ou un accueil amélioré pour les différentes populations scolaires en difficulté, et autant de défis pour les années à venir.



¹ Information du Conseil d'Etat du 11 juin 2007.

INTRODUCTION

Le contexte politique, social et économique genevois a toujours présenté des particularités en regard du reste de la Suisse. Elles concernent notamment le caractère romand par la culture et la langue, les traits d'un pôle économique dynamique, et les spécificités d'un canton-ville inséré dans une région transnationale. Comme nous l'avons déjà remarqué, Genève est la seule métropole suisse dont la population croît entre 1970 et 2000² avec une proportion des jeunes de moins de 20 ans qui reste stable dans notre agglomération, tandis qu'elle diminue dans les autres grandes villes. La tendance se confirme dans les perspectives démographiques de l'OFS à l'horizon 2030, puisque Genève sera le canton avec la troisième proportion la plus élevée de jeunes de 0 à 19 ans, après Fribourg et Vaud³. Cette évolution est due notamment à l'existence d'une université et de nombreux autres lieux de formation qui, davantage qu'ailleurs, retiennent les jeunes dans le centre-ville et dans la proche banlieue.

Cette évolution démographique se traduit par une augmentation de 1,0% en 2006 (+ 4'324 personnes) pour l'ensemble du canton de Genève⁴. Avec le Grand-Saconnex, le canton comprend dorénavant dix villes, qui regroupent environ 348'500 habitants, soit 78,2% de la population genevoise totale. Les communes genevoises ayant connu la plus forte augmentation de population en 2006 sont la ville de Genève (+ 865 personnes), Vernier (+ 694), le Grand-Saconnex (+ 523), Lancy (+ 381), Versoix (+ 297) et Confignon (+ 290).

Au plan de la conjoncture économique, l'année 2006 aura connu une forte expansion, avec des niveaux record pour les exportations, alors que la reprise économique se répercute favorablement sur les importations de produits intermédiaires et de biens d'équipement. Le climat de consommation continue à s'améliorer et le renchérissement reste maîtrisé. La situation générale est bonne dans l'ensemble et les perspectives demeurent positives. Le nombre d'emplois total reste en hausse alors que le nombre de demandeurs d'emploi est stable au quatrième trimestre de l'année passée⁵. Le taux de chômage, stable tout au long du trimestre (6,8%), atteint pour la première fois depuis 2000 une valeur en fin d'année inférieure à celle enregistrée douze mois plus tôt. A l'échelon suisse, le taux de chômage augmente légèrement en fin 2006 et s'établit à 3,3% fin janvier de cette année⁶.

Amorcé en mai 2006, l'effritement du franc se poursuit et s'accélère en janvier ; en 8 mois, son cours effectif baisse de 3,1%. La dépréciation du franc est surtout marquée par rapport à l'euro (- 3,6% depuis mai). Son cours est maintenant inférieur à celui de début 1999, date de naissance de la devise européenne.

La *Banque cantonale de Genève* prévoit une poursuite de la croissance à Genève pour 2007, portée principalement par les secteurs d'exportation et les services financiers, « tandis que la demande intérieure tarde à bénéficier de l'embellie conjoncturelle »⁷.

² Da Cunha A. Institut de géographie de l'Université de Lausanne, étude citée dans la *Tribune de Genève* du 01.07.2005.

³ *Scénarios de l'évolution de la population des cantons 2005-2030*, OFS 2007.

⁴ *Bilan et état de la population du canton de Genève en 2006*, OCSTAT 2007.

⁵ Communiqué de presse du Département des finances, 13 mars 2007.

⁶ *Reflets conjoncturels de l'économie genevoise*, OCSTAT, mars 2007.

⁷ *Les prévisions conjoncturelles 2007*, BCGE, décembre 2006.

Dès le deuxième trimestre 2007, les prévisionnistes ont révisé leurs prévisions à la hausse, ce qui tend à confirmer que les premières extrapolations étaient de prime abord plutôt pessimistes. Pourtant, pour l'institut genevois, la situation de l'économie américaine reste une préoccupation : « Une éventuelle rechute marquée du dollar aurait également des effets très négatifs, notamment sur l'équilibre des marchés financiers et les courants d'échanges internationaux »⁸. Les événements boursiers de l'été semblent effectivement confirmer le bien-fondé de ces doutes.

Un des intérêts que présente pour nous l'étude de la BCGE réside dans la présentation d'un produit cantonal brut genevois (PIB) de 1980 à 2012, évalué par l'institut *BAK Basel Economics*. En effet, il n'existe pour la comptabilité nationale officielle qu'un calcul au niveau cantonal : le revenu cantonal (RC). Cette information est reprise pour construire un indicateur cantonal des dépenses d'éducation rapporté aux richesses produites, un équivalent au plan du canton du rapport « dépenses d'éducation/produit intérieur brut (PIB) » produit dans les instances internationales pour les comparaisons entre pays. Cet indicateur donne une idée de l'effort de la collectivité pour l'éducation, en relation avec ses propres richesses.

L'élément à retenir est le niveau du PIB cantonal qui se situe à 33.4 milliards de francs en 2006, ce qui le situe à près de 20% au-dessus du revenu cantonal (27.4 milliards de francs en 2005), en tenant compte d'une progression du RC similaire à celle du PIB. Cela a pour principale conséquence qu'une comparaison entre l'indicateur cantonal – basé sur le RC – et l'indicateur national – basé sur le PIB – doit prendre en compte cette différence, c'est-à-dire que les 7.2% de dépenses éducatives rapportées au RC en 2005, représenteraient 6.0% rapportés au PIB cantonal, soit 16% de moins.

L'évolution économique dans le canton de Genève étant un peu plus volatile que celle de l'ensemble du pays⁹, la croissance du PIB est annoncée comme plus importante pour le canton que pour la Suisse. De ce fait, notamment, les écarts entre Genève et la Confédération ont tendance à diminuer du point de vue de l'effort de la collectivité, ceci malgré un système éducatif très complet, incluant Université et Hautes écoles et des taux de scolarisation très élevés.

Ces évolutions illustrent bien cette situation complexe et paradoxale évoquée plus haut. Il est clair que ce contexte particulier influence grandement le fonctionnement de l'école publique, sur le plan de l'évolution des besoins d'une part et sur celui des ressources et des contraintes financières de l'autre. La demande croissante en formations de ces dernières années continue sa progression vers le haut, spécialement dans les enseignements secondaire et tertiaire, tandis que les budgets de la collectivité se resserrent encore et font peser sur l'instruction publique des difficultés toujours plus grandes pour assurer la rentrée scolaire de septembre.

C'est donc dans le cadre de cette marge de manœuvre restreinte – entre demande en hausse et budgets limités – qu'il faut analyser les ressources financières de l'éducation. Des regards multiples et croisés sont nécessaires pour appréhender la réalité complexe du monde de l'éducation et de la formation à Genève.

Cette publication se présente sous la forme de quatre chapitres, partant du contexte genevois des dépenses d'éducation, décrivant l'utilisation des ressources du DIP dans leur ensemble, poursuivant par les indicateurs unitaires de ressources – dépense et encadrement – pour finir avec des tableaux et graphiques synthétiques par ordre d'enseignement. Une ample documentation est disponible en annexe, avec des définitions, explications et bibliographie, ainsi que la série complète des tableaux statistiques produits annuellement.



⁸ BCGE, *ibid.*

⁹ BCGE, *ibid.*

I. DÉPENSES DU DIP DANS LE CONTEXTE GENEVOIS

Évolution des dépenses du DIP

Les dépenses du DIP représentées dans la *courbe normale* recouvrent le total des charges inscrites dans la partie concernant le Département de l'instruction publique du compte d'Etat du canton de Genève. Elles évoluent non seulement avec les dépenses effectives, mais encore en fonction des réorganisations comptables et administratives.

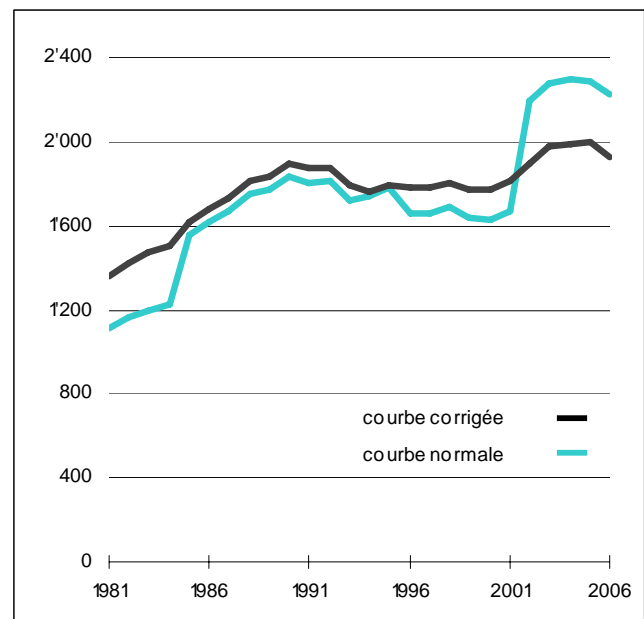
La *courbe corrigée* suit l'évolution des dépenses pour l'ensemble des activités regroupées aujourd'hui au sein du DIP, ainsi que des dépenses attachées au fonctionnement ordinaire de l'Université et des HES. Cette courbe corrigée intègre les dépenses de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, de la Polyclinique universitaire de médecine dentaire, du Centre de Lullier avant leur rattachement au DIP, de même qu'elle prend en compte les changements comptables liés au financement de l'Université et à la création des HES, comme ceux qui résultent de l'inscription dans les « subventions redistribuées » de traitements remboursés par des institutions extérieures¹⁰.

La traduction en francs constants permet de suivre l'évolution de la valeur réelle de ces dépenses, sans l'influence de la perte de valeur de l'argent avec le temps. C'est le cas pour les deux courbes visibles dans le GRAPHIQUE 1.

Une première période de 1981 à 1990 voit une croissance continue des dépenses, qui passent de 1'361 à 1'895 Mio F, soit près de 40% en neuf ans. Cela correspond à une augmentation moyenne de 3.7% par année. Une courte période de stabilisation des dépenses (1991-1992) est suivie par une diminution relativement importante à 1'787 en 1993 puis à 1'757 Mio F en 1994 (-6.4% en deux ans). Une nouvelle période de stabilité s'ouvre jusqu'en 2000 (0.6% en six ans), puis trois années de rattrapage permettent en 2002 de retrouver le niveau de

GRAPHIQUE 1

Dépenses du DIP, en Mio F constants, 1981-2006



La courbe corrigée permet de suivre l'évolution des charges éducatives de manière continue dans le temps, malgré des changements importants dans le plan comptable de l'Etat.

© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, SRED)

¹⁰ Modification du plan comptable de l'ordre de 19% (1985), rattachements de l'OOF (1994), de la PUMD (1995) et du Centre de Lullier (1998), Uni (1996), les HES (1999), subventions redistribuées (2002).

dépenses atteint en 1990, c'est-à-dire 1'974 Mio F en 2003, pour se retrouver à 11.7% au-dessus de la valeur de 1990.

Les années 2004 et 2005 sont à nouveau des périodes de stabilisation des dépenses avec +0.6% et +0.4%, tandis que la dernière année fait apparaître une évolution nettement inverse avec une diminution des dépenses de -3.3% pour situer le niveau à 1'930 Mio F à la fin de 2006.

Évolution du revenu cantonal genevois

A l'échelle du pays, l'indicateur habituel pour estimer l'investissement dans l'éducation est la dépense éducative rapportée au produit intérieur brut (PIB). Au niveau du canton, on utilise par analogie le revenu cantonal. Cette grandeur économique est la contribution du canton au revenu national, qui n'est pas comptabilisé sur les mêmes bases que le produit intérieur. Pour le revenu cantonal, par exemple, on ne retient pas les revenus des personnes non domiciliées dans le canton – comme les frontaliers – ce qui sous-estime ce revenu mais en revanche on retient les revenus réalisés hors du canton par des personnes ou entreprises domiciliées dans le canton. Le PIB cantonal – tel qu'il est estimé par la BCGE – est de l'ordre de 20% plus élevé que le revenu cantonal, d'où une nécessaire prudence dans l'interprétation des résultats ci-dessous.

On ajoutera que des corrections du calcul ont été effectuées par l'Office fédéral de la statistique au cours de la période d'observation, créant des ruptures en 1990 et en 1998. Des raccords ont été effectués¹¹ pour permettre la lecture sur l'ensemble de la période, mais de façon pragmatique et à l'encontre de la doctrine de la statistique publique officielle. L'expression en valeur constante est elle-même contestable dans la mesure où il n'existe pas de déflateur pour la produire – l'indice genevois des prix à la consommation a été utilisé. Finalement, la valeur pour 2005 a été estimée sur la base de l'évolution moyenne (2.0%) – proche de l'augmentation annoncée pour le PIB suisse¹² (1.9% à prix courants) – ce qui n'est pas non plus très conventionnel, mais correspond assez bien aux prévisions économiques actuelles¹³. Les valeurs pour 2004 et 2005 sont ainsi produites à titre provisoire.

Nonobstant ces restrictions, il nous est possible d'identifier clairement deux périodes de régression économique dans le canton de Genève, en 1990-1994 et en 2000-2003.

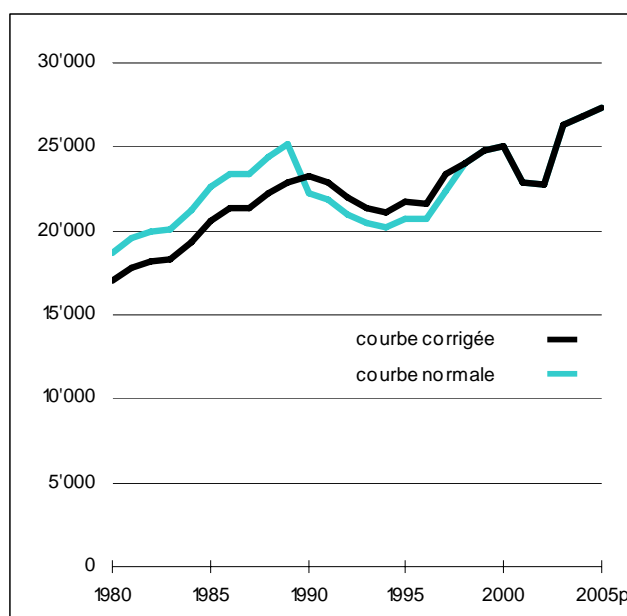
¹¹ Raccords effectués sur la base de l'évolution annuelle.

¹² On ne peut normalement pas comparer PIB et revenu national, l'évolution du RN étant parfois inférieure (2001) et parfois supérieure (2003) à celle du PIB (OFS 2006). En 2004 pourtant, les deux valeurs se rejoignent.

¹³ Les prévisions, montrant une croissance économique évidente, ont été encore revues à la hausse plusieurs fois cette année.

GRAPHIQUE 2

Revenu cantonal genevois, en Mio F constants, 1980-2005



La courbe corrigée raccorde anciens et nouveaux calculs de l'OFS (ruptures en 1990 et 1998). La dernière année, 2005, est une estimation à partir de l'évolution moyenne (+2.0%).

© SRED 2007 (sources : OFS, SRED)

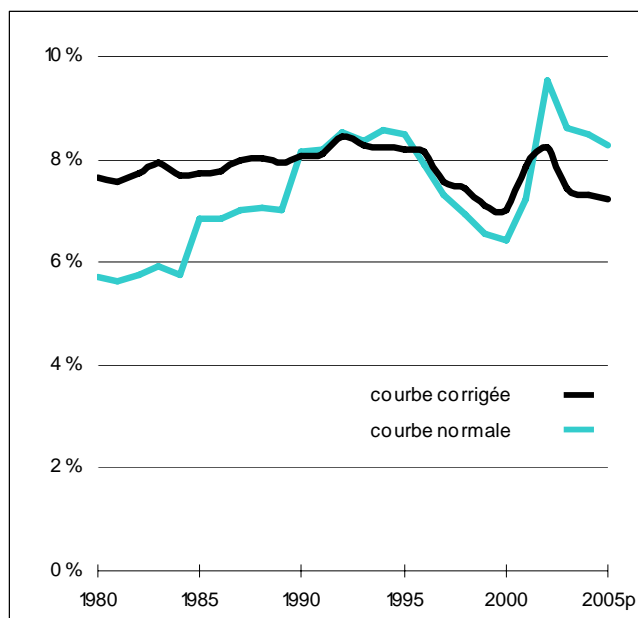
Les périodes de régression apparaissent comme des temps d'arrêt dans une progression à long terme, de l'ordre de 2.0% en moyenne annuelle. Ce constat est d'autant plus important que les dépenses publiques – et parmi celles-ci spécifiquement les dépenses d'éducation – sont des dépenses institutionnelles, sur le long terme, liées à des obligations légales et sociales qui n'évoluent pas radicalement d'une année à l'autre, ce qui signifie qu'il est difficile de les infléchir rapidement en fonction de la conjoncture.

Rapport entre dépenses du DIP et revenu cantonal

La description des données ci-dessus permet de mieux comprendre le contenu du GRAPHIQUE 3, qui est le rapport entre les dépenses du DIP et la production des richesses dans le canton de Genève mesurée par le revenu cantonal.

GRAPHIQUE 3

Dépenses DIP / Revenu cantonal, en %, 1980-2005



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, OFS, SRED)

Comme il a été dit plus haut, le produit intérieur brut se situe environ 20% plus haut que le revenu cantonal, ce qui revient à un indicateur rapporté au PIB plus bas de 16% (7.2% du RC = 6.0% du PIB).

Les dernières valeurs concomitantes pour les dépenses du DIP et pour le revenu cantonal concernent l'année 2005, avec des données provisoires de revenu cantonal en 2004 et 2005. La courbe corrigée prend en compte à la fois les corrections sur les dépenses du DIP et celles qui ont été effectuées sur le revenu cantonal genevois, décrites dans les paragraphes précédents.

L'évolution de ce rapport DIP/RC montre de faibles fluctuations autour d'une tendance linéaire progressant modérément jusqu'en 1995, pour atteindre le niveau de 8.0% dès 1987, puis la valeur la plus importante de la période, avec 8.5%, en 1992.

La forme de la courbe entre 1980 et 1997 est due à une évolution similaire des dépenses du DIP et du revenu cantonal, qui croissent jusqu'en 1990, puis diminuent ou stagnent avant 1997.

Dès 1997, le RC amorce une importante remontée, stoppée en 2001 et 2002, puis se poursuivant jusqu'à la fin de la période. Ces mêmes deux années de baisse du RC voient les dépenses du DIP progresser quelque peu. C'est donc l'effet conjugué du repli du RC et de l'augmentation des dépenses du DIP qui crée le « pic » de 2002, avec un rapport de 8.2% entre dépenses (du DIP) et revenu (cantonal). La reprise de la croissance du RC en 2003, ramène le rapport DIP/RC à hauteur de 7.4% puis à 7.2% en 2005, c'est-à-dire presque au niveau de 2000, le plus bas atteint lors de la période avec 7.0%. Cette tendance ne devrait pas changer en 2006, puisque les dépenses du DIP – on le voit dans le GRAPHIQUE 1 – baissent cette année-là, et que les prévisions économiques restent très positives.

L'interprétation que l'on peut donner de ces résultats est que les dépenses publiques d'éducation – au travers des dépenses du DIP – ont été l'objet d'un effort soutenu jusqu'en 1996, bien que les effets de la crise économique se faisaient sentir dès le début des années 90 déjà. Cet effort n'a

pas suivi l'évolution du revenu cantonal quand celui-ci a recommencé à croître de façon importante en 1997. En période de crise comme avec le retour de la croissance, les dépenses du DIP ont peu ressenti les changements rapides (et même brusques) de la conjoncture économique, même si à terme, la période de récession entamée en 1990 et se prolongeant jusqu'en 1997 a marqué un coup d'arrêt à la progression continue des dépenses du DIP, initiée dans les années 60.

Évolution des dépenses de l'Etat

D'un point de vue global, l'autre indicateur du niveau des dépenses pour l'éducation est la part du budget public allant à cette destination. Les dépenses d'éducation sont les dépenses du DIP telles que présentées précédemment dans le GRAPHIQUE 1, celles-ci étant rapportées aux dépenses totales de l'Etat. Les dépenses de l'Etat ne représentent pas l'ensemble des dépenses publiques, mais seulement celles qui sont effectuées au plan cantonal. Les dépenses d'éducation prises en compte pour le tertiaire représentent la participation du canton à l'Université et aux HES – qui sont les institutions les plus fortement financées par la Confédération ou par des instances intercantionales (HES-SO, autres cantons).

Les modifications comptables qui touchent le DIP concernent aussi l'Etat dans son ensemble, notamment pour ce qui touche, dès 1996, l'inscription des subventions destinées à l'Université, ou sur la manière d'enregistrer les transferts financiers dans les « subventions redistribuées / à redistribuer » à partir de 2002. De plus, il a été nécessaire de corriger aussi les imputations internes qui sont des opérations internes au compte d'Etat (dès 1992) et les opérations extraordinaires (or de la BNS en 2005). La courbe corrigée fait ainsi apparaître une évolution moins contrastée que celle qui représente directement les dépenses dans le compte d'Etat, particulièrement en fin de période.

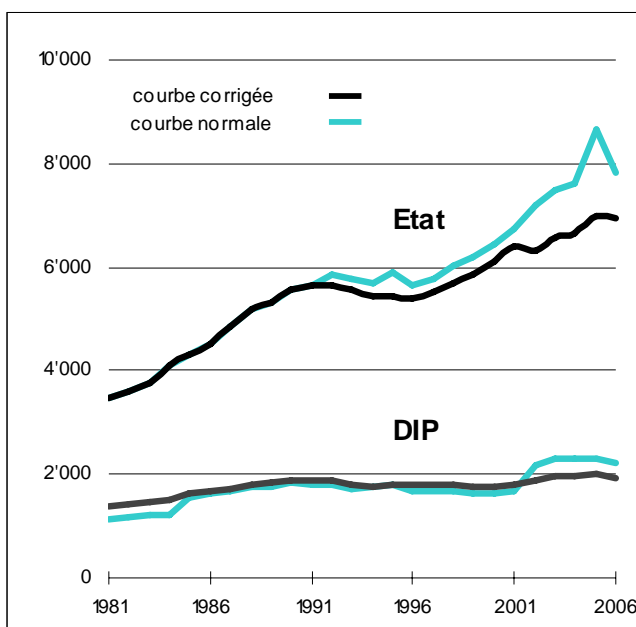
Les corrections statistiques ont pour fonction de mettre en lumière les dépenses en lien avec le fonctionnement de l'Etat et avec la production de prestations plutôt que des opérations financières ponctuelles ou des changements de normes comptables.

On voit se dessiner trois périodes distinctes : la première, finissant en 1990, est une phase de croissance importante des dépenses publiques ; la deuxième, de 1991 à 1996, voit le niveau diminuer, passant d'un peu moins de 5.7 milliards de francs à 5.4 milliards, ce qui constitue une baisse de 4.2% en 5 ans ; la troisième période, depuis 1997, reprend une pente ascendante, quoique moins prononcée qu'avant 1990. Depuis 2001, bien que la tendance générale soit la même, on observe des oscillations d'une année à l'autre, ce qui semble indiquer une politique publique des finances davantage « au coup par coup ».

La pente de la courbe des dépenses de l'Etat est en moyenne annuelle de 2.8%, contre 1.5% pour celle du DIP. De plus, les baisses n'interviennent pas exactement aux mêmes moments : pour l'Etat il s'agit de 1993-94, puis 1996 (en faisant abstraction de la valeur de 1980, qui diminue de

GRAPHIQUE 4

Dépenses de l'Etat et du DIP, en Mio F constants, 1981-2006



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, SRED)

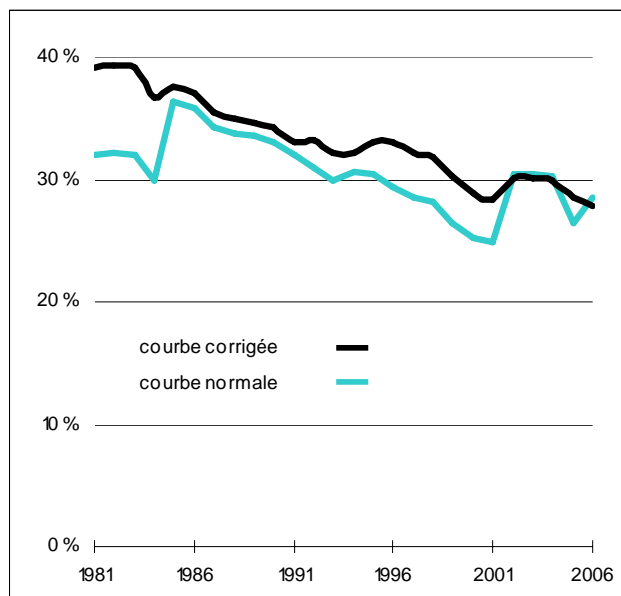
0.8%). Pour le DIP la première baisse a lieu en 1991, puis en 1993-94 et 1996 (comme pour l'Etat), mais encore en 1997 et en 1999-2000. En 2006, l'évolution est de -3.3% pour le DIP, tandis qu'elle est de -1.0% pour l'ensemble de l'Etat. Ces traits passablement dissemblables dessinent un rapport entre ces deux valeurs qui varie de manière significative dans le temps.

Rapport entre dépenses du DIP et dépenses de l'Etat

Ce qui vient d'être dit se confirme dans le GRAPHIQUE 5 qui montre un rapport changeant entre les dépenses du DIP et celles de l'Etat, puisqu'il passe de 39.1% en 1981 à 27.8% en 2006. Le fait

GRAPHIQUE 5

Dépenses DIP / Dépenses Etat, en %, 1981-2006



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, SRED)

que les changements n'aient pas lieu au même moment pour le DIP et pour l'Etat se traduit par des fluctuations de la courbe, mais revenant toujours dans le sens de la tendance principale, qui est à la baisse sur l'ensemble de la période d'observation.

Depuis 1981, le rapport entre dépenses du DIP et dépenses de l'Etat diminue de 28.9%, c'est-à-dire de 1.2% en moyenne par an. En effet, malgré la hausse des dépenses du DIP jusqu'en 1990, le rapport entre ces dépenses et le total de l'Etat montre une tendance à la baisse depuis le début de la période, avec des sursauts en 1985 et en 2002, ainsi qu'une relative stabilisation entre 1993 et 1996.

Cette tendance générale qui perdure est due à une croissance plus forte des dépenses globales de l'Etat que de celles du DIP jusqu'en 1990, puis à une baisse des dépenses du DIP jusqu'à 1'757 Mio F en 1994 (dépenses corrigées, exprimées en francs constants de 2006) puis encore jusqu'à 1'768 en 2000 – après être remonté à 1'807 en 1998, toujours en valeur 2006.

Les trois années de la fin de la période voient le taux redescendre encore, pour arriver à 27.8%, son niveau le plus bas depuis 1981 – et même bien avant. Relativement aux dépenses de l'Etat, la baisse est une tendance forte, à long terme.

Les facteurs de la diminution de l'importance relative de l'éducation dans les dépenses de l'Etat sont multiples et en particulier, on remarque que d'autres dépenses publiques prennent une importance accrue, comme les dépenses pour l'aide sociale et la santé. Reste que ce déplacement de la charge sur d'autres secteurs fait peser un poids supplémentaire sur l'instruction publique, qui est dans le même temps l'objet d'une demande en expansion, liée à une démographie croissante et à des attentes toujours plus nombreuses et plus urgentes.

• •

II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES DU DIP

C'est dans le contexte décrit précédemment que l'on peut situer les dépenses éducatives. Dans cette section, nous examinerons la composition des dépenses du DIP selon une démarche maintenant connue, qui consiste à déconstruire les chiffres comptables pour produire des données statistiques cohérentes dans le temps. Dans une deuxième étape, nous décomposerons ces informations successivement, pour faire apparaître progressivement le détail des dépenses selon leur destination.

Finalement, nous compléterons ces informations financières par des données sur les ressources humaines sous la forme de volume d'emploi, notamment par groupe de fonctions, sur les activités, sous la forme d'effectifs d'élèves et d'étudiants, sur les montants des rétributions et sur l'évolution du coût de la vie.

Cette démarche de décomposition et recombinaison nous rappelle que l'information statistique, en particulier dans le domaine de l'activité humaine, est le résultat d'un processus de construction, et qu'il n'y a rien de « donné », mais seulement du « représenté ». Il s'agit ainsi de suivre les voies de production de cette information et de multiplier les différents points de vue, de façon à enrichir le sens de cette information si importante dans la gestion des ressources de l'école et plus généralement pour la compréhension des processus d'éducation.



Dépenses de fonctionnement du DIP

Des données comptables à l'information statistique

La source principale pour l'information financière reste la comptabilité officielle, que l'on trouve dans le compte d'Etat. Cette information est nécessaire parce qu'elle est exhaustive par rapport à l'ensemble des activités de l'Etat, mais encore parce qu'elle est garantie par les règles de la comptabilité publique et par un travail de vérification régulier par des instances externes. Cette exhaustivité et cette solidité des données comptables sont effectives dans le cadre d'un exercice comptable annuel, mais ne permettent pas une lecture diachronique directe de ces informations. La statistique financière consiste donc à reformuler ces éléments dans une perspective temporelle, au risque parfois de s'écarter un peu du système comptable annuel, mais c'est le travail à mener pour faire apparaître des évolutions cohérentes.

Une documentation est fournie en annexe et des explications supplémentaires sur la démarche peuvent être trouvées dans les versions précédentes de cette publication¹⁴.

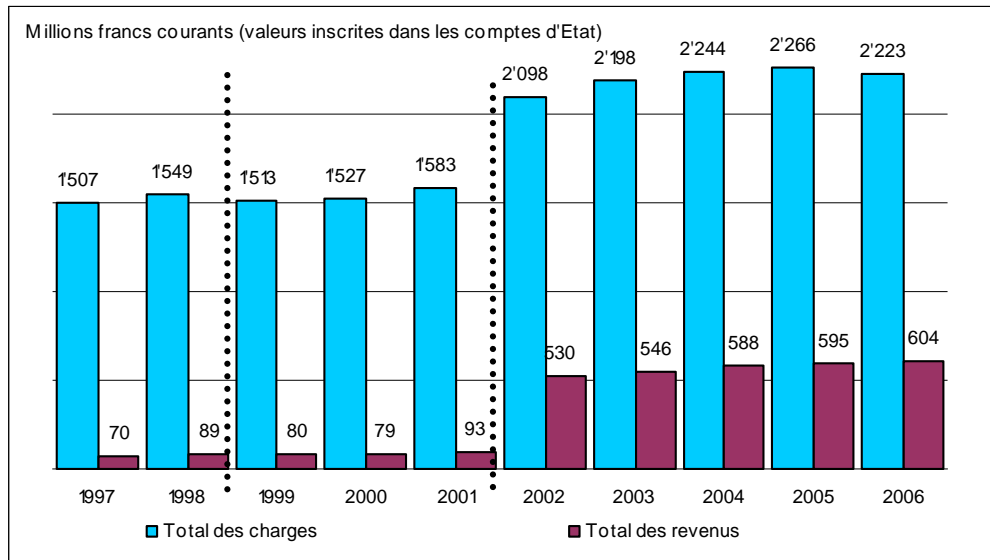
¹⁴ *Ressources humaines et financières du DIP – Données générales et approche par l'activité*, SAFs et SRED, Genève septembre 1999 et éditions suivantes.

Le GRAPHIQUE 6 présente les données comptables¹⁵ sous la forme des dépenses totales et des revenus totaux du DIP. Cette représentation met en lumière des « escaliers » vers le haut ou vers le bas, d'importance plus ou moins grande. Deux ruptures – marquées d'un pointillé – nous intéressent : en 1999, la création des HES non seulement fait apparaître une diminution de l'ordre de 35 Mio F, mais représente un changement dans le mode de financement pour ces formations de niveau tertiaire. En 2002, l'augmentation de plus de 500 Mio F reflète l'inscription nouvelle dans les comptes de flux financiers « en transit », n'impliquant pas de dépenses supplémentaires. Ainsi, dans ce graphique, les principales évolutions reflètent des changements comptables ou scolaires plutôt que des volumes et des coûts d'activités.

GRAPHIQUE 6

Charges et revenus DIP, en millions de francs courants, 1997-2006

Les changements de structure scolaire et d'inscription comptable empêchent une comparaison dans le temps.



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, SRED)

De la sorte, les discontinuités de l'organisation administrative et financière cachent les évolutions de dépenses en relation avec l'activité, ou en relation avec des changements de coût, ce qu'il nous intéresse de suivre du point de vue de la gestion des ressources. Il convient alors de procéder aux corrections permettant d'« effacer » les effets dus aux changements d'organisation administrative et de mode d'inscription comptable¹⁶.

Lors de la recomposition, il s'agit aussi de trouver une place claire pour les institutions de niveau tertiaire – HES et Université – qui sont en partie financées par l'Etat de Genève et pour une autre part par d'autres fonds, nationaux, régionaux ou locaux, dont la gestion est effectuée avec une grande autonomie par ces institutions. Cette autonomie de gestion – en relation avec des financements divers, publics et privés – justifie que l'on présente séparément les institutions du tertiaire par rapport aux écoles directement insérées dans l'administration du DIP. En effet, le suivi de ces institutions, et donc l'information relative à ce suivi, sont différents dans la mesure où l'on a dans un cas (pour le tertiaire) une vision « externe » et dans l'autre une approche plus « interne », avec des exigences de conformité pour le fonctionnement même, et non seulement pour les résultats. Dans le tertiaire, cette conformité est garantie par les institutions elles-mêmes – on a pu le remarquer avec les récents problèmes de gestion de l'Université.

¹⁵ La partie du DIP dans le compte d'Etat.

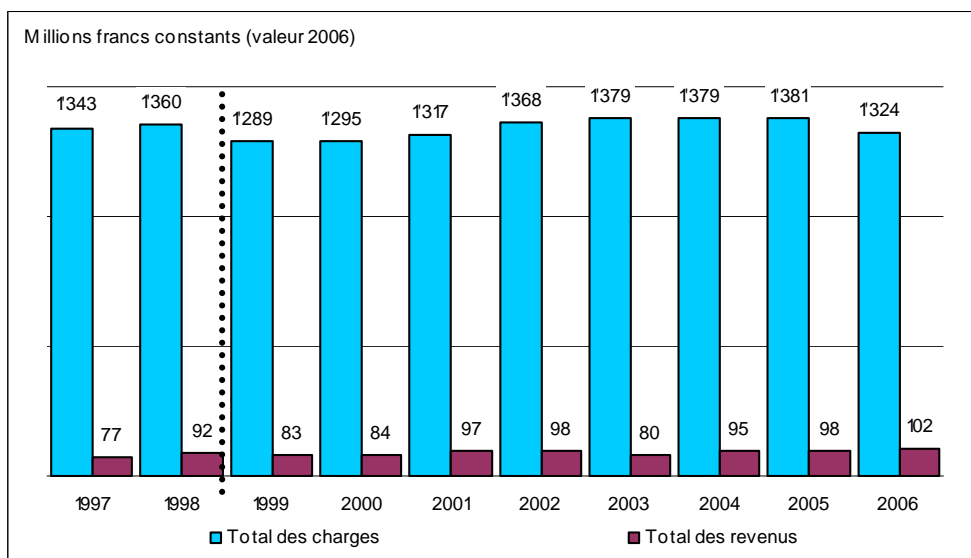
¹⁶ Le détail des recompositions se trouve dans les éditions antérieures des *Ressources humaines et financières du DIP*. Pour l'essentiel, il s'agit de l'arrivée au sein du DIP du Centre horticole de Lullier en 1998 (aujourd'hui CEPL), de l'inscription de transitoires financiers dans les « subventions redistribuées » dès 2002, ainsi que du changement de nature des intérêts d'investissement, aussi en 2002.

Par ailleurs, la manière de présenter les informations du tertiaire dépend du périmètre considéré : veut-on montrer l'utilisation des fonds cantonaux, ou veut-on mettre en évidence l'ensemble des fonds dévolus à l'enseignement tertiaire ? Les deux niveaux se justifient ; c'est pourquoi la démarche adoptée dans ce document propose plusieurs regards, d'abord au travers des dépenses « sans Université ni HES », ensuite par les dépenses totales de fonctionnement « y compris Université et HES », et encore par les dépenses « y compris les charges nettes de l'Université et des HES ».

Dépenses en diminution et progression des revenus

Tout un ensemble de transformations ont été effectuées pour rendre les informations comparables dans le temps. Il reste pourtant des corrections impossibles à réaliser. Dans notre cas, il s'agit de la création des HES, qui apparaissent dans la comptabilité en 1999. La raison de cette rupture est qu'un certain nombre d'école ont été partiellement reprises dans ces HES ; ces parties (fragments de filières) étant impossibles à identifier dans la comptabilité avant la date de création des HES, la présentation des données sans les HES fait apparaître une diminution des dépenses en 1999, proportionnelle à la part des écoles ayant participé à la création des HES.

Les données consolidées permettent de produire une série temporelle, exprimée en francs constants¹⁷ dans le GRAPHIQUE 7 ci-dessous. Les charges et revenus du DIP « sans l'Université ni les HES » décrivent le « petit DIP »¹⁸.



GRAPHIQUE 7

Charges et revenus DIP, avec le Centre de Lullier, sans Université ni HES, en millions de francs constants (valeur 2006), 1997-2006

© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, SRED)

La croissance du *total des charges*, visible entre 2000 et 2002, s'achève en 2003 avec une période de stabilité de trois ans. L'année 2006 fait apparaître une baisse importante de 57.5 Mio F, soit 4,2%. Le détail de cette évolution est donné plus loin.

La progression du *total des revenus* suit une courbe assez différente, avec un premier sommet atteint en 1998 à hauteur de 92 Mio F, puis un second en 2001-2002 autour de 98 Mio F et encore en 2006 avec un niveau de 102 Mio F, le plus important de la période.

¹⁷ Les données 2006 sont identiques en francs courants et en francs constants. Les francs constants permettent de mesurer les dépenses dans le temps avec la même unité de mesure.

¹⁸ Référence au « petit Etat » qui n'inclut pas les institutions autonomes. Le « petit DIP » regroupe l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire ainsi que certaines formations professionnelles de niveau tertiaire (au sein du CEFOPS et du CEPTA), les offices (OFPC et OJ), l'administration centrale ainsi que les subventions gérées par le département.

Pour le « petit DIP », l'année 2006 apparaît ainsi comme particulière, avec une baisse des charges et une augmentation des revenus. L'évolution conjuguée des charges et des revenus donne une amélioration nette de l'ordre de 62 Mio F en un an, soit 4.8%.

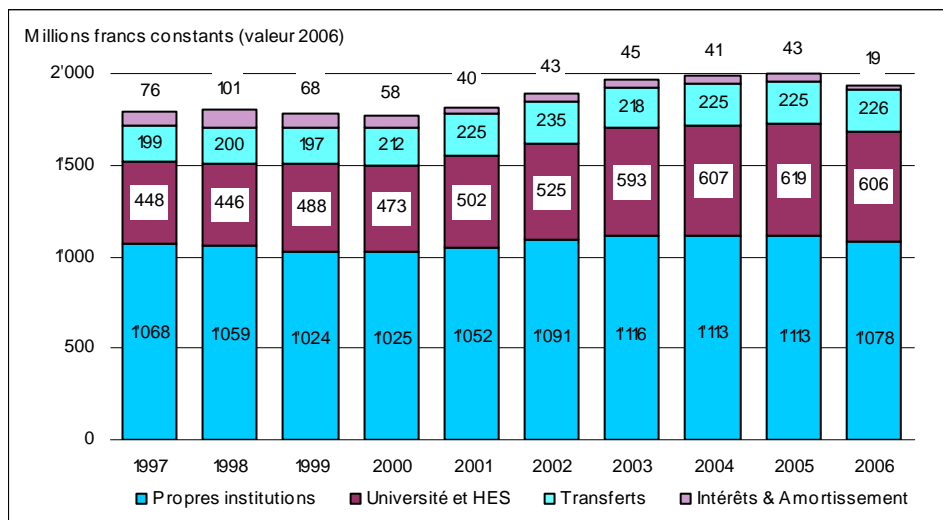
Les diminutions touchent tous les groupes de dépenses, excepté les transferts

En regardant de plus près les groupes de dépenses, on observe que tous les groupes sont à la baisse, à l'exception des transferts, qui augmentent de 1.1 Mio F, ou 0.5%, entre 2005 et 2006. Le GRAPHIQUE 8 ci-dessous reprend les dépenses du DIP du GRAPHIQUE 7 (1'324 Mio F) auxquelles on a ajouté le groupe des dépenses de l'Université et des HES (606.2 Mio F) qui regroupe les montants des dépenses brutes pour le fonctionnement¹⁹ de ces institutions.

Toutefois, l'évolution des Hautes écoles spécialisées depuis leurs débuts, avec des regroupements successifs et des créations de filières, fait que l'on ne peut plus comparer l'ensemble des HES genevoises aujourd'hui avec le groupe HES qui apparaît dans la statistique en 1999.

GRAPHIQUE 8

Charges d'investissement, de transferts²⁰, dépenses de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2006), 1997-2006



© SRED 2007 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

La forte baisse des charges d'investissement entre 2005 et 2006 (55.3%) correspond à un changement du mode d'inscription de ce type de dépenses dans la comptabilité de l'Etat, qui ne sont plus attribuées aux départements et services que pour les investissements mobiliers. Les dépenses liées aux bâtiments n'apparaissent plus dans les comptes des entités administratives qui utilisent les locaux, mais seulement dans celui du département qui s'occupe de leur construction et de leur gestion (DCTI). La différence pour 2006 est de l'ordre de 14.5 Mio F. Subsistent les dépenses d'équipements importantes – dont l'utilisation dépasse la seule année d'acquisition – qui sont inscrites dans le compte d'investissement : équipements informatiques, mobilier, véhicules, etc. Ces changements ne permettent plus les développements sur les dépenses d'investissement qui étaient faits dans les versions antérieures, qui formaient jusqu'à l'an passé la dernière partie de ce chapitre).

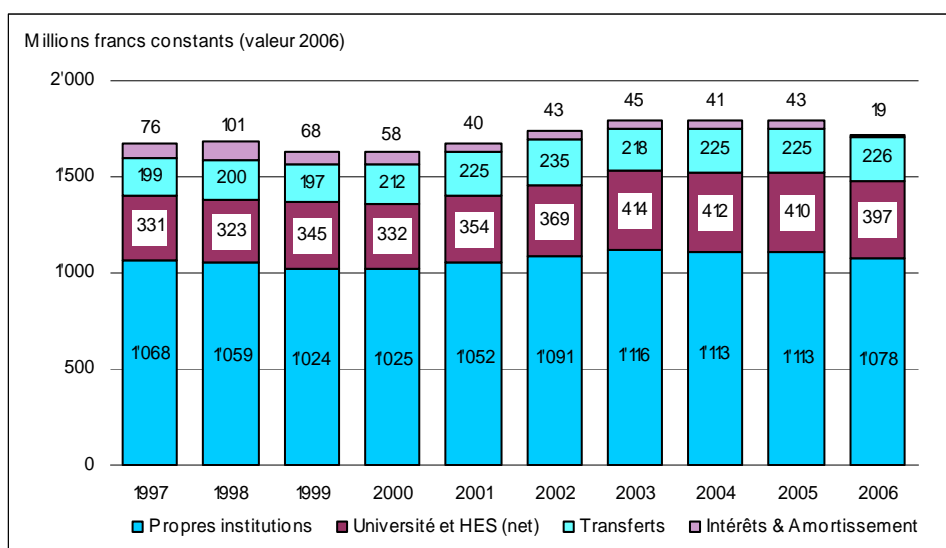
Restent les dépenses pour les « propres institutions » et celles pour l'« Université et les HES », ces deux groupes étant à la baisse, avec -34.5 Mio F (-3.1%) et -12.5 Mio F (-2.0%). Avant de décomposer davantage les dépenses pour les propres institutions, il paraît intéressant de reprendre les dépenses pour le tertiaire (Université et HES) en termes de charge nette, c'est-à-dire

¹⁹ A l'exception des fonds de recherches privés et du Fonds national pour la recherche scientifique (FNRS). La consolidation a été effectuée à partir des comptes de l'Université et des HES.

²⁰ Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

les dépenses qui reviennent en définitive à l'Etat cantonal, hors les financements et subventions externes (fonds FNRS, fonds privés).

Dans le GRAPHIQUE 9 ci-dessous, le groupe « Université et HES » correspond aux charges nettes, c'est-à-dire l'ensemble des charges revenant au canton moins l'ensemble des revenus acquis par le canton. On y voit que les dépenses se montent à 397 Mio F, alors qu'elles étaient de 606 Mio F pour les charges de fonctionnement, sans fonds de recherche. La différence de 209.1 Mio F correspond aux financements allant directement à ces institutions, et qui ne sont donc pas à la charge du canton. La différence entre 2005 et 2006 est pratiquement identique en termes de charges nettes (13.0 Mio F) ou en termes de charges de fonctionnement (12.5 Mio F). Cela implique que les financements externes n'ont pas changé de façon globale, ni à la hausse ni à la baisse.



GRAPHIQUE 9

Charges d'investissement, transferts, charges nettes²¹ de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en millions de francs constants (valeur 2006), 1997-2006

© SRED 2007 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

La part supportée par l'Etat de Genève dans le fonctionnement des HES et de l'Université tend à diminuer depuis 2003, passant de 414 Mio F à 397 Mio F en trois ans (GRAPHIQUE 9). Cette évolution a lieu malgré l'augmentation des dépenses totales de fonctionnement (GRAPHIQUE 8) jusqu'en 2005. En 2006, les mouvements sont similaires, à la baisse.

Le GRAPHIQUE 9 peut être considéré comme un peu hybride dans la mesure où l'on présente des charges brutes pour les « propres institutions » et des charges nettes pour le groupe « Université et HES ». Cette dualité reflète la différence de relations entre le DIP et ces institutions : dans le premier cas, celles-ci sont sous l'autorité directe du Département, dans le second elles en sont largement autonomes.

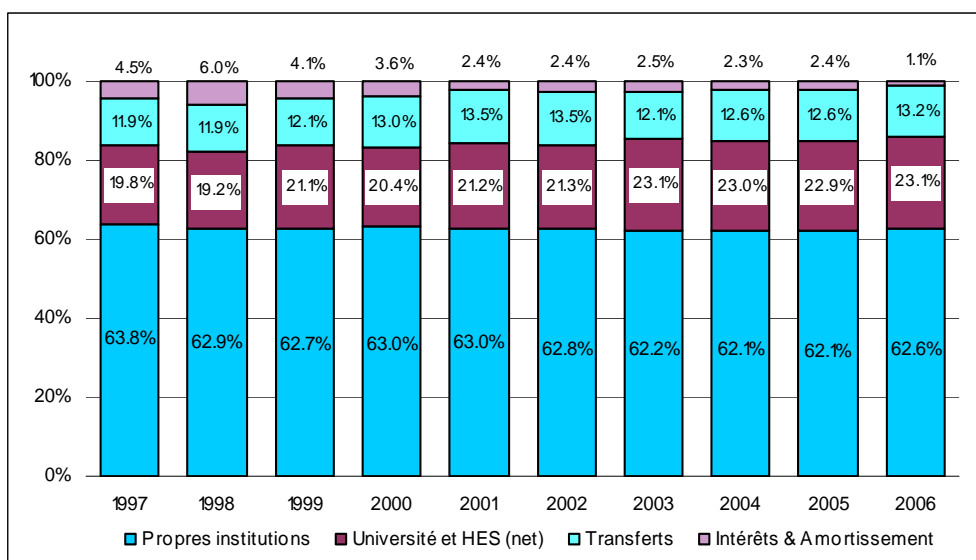
Le groupe des « transferts » représente, comme pour « Université et HES », des flux financiers vers des institutions extérieures au DIP, sur lesquelles le Département n'a pas de responsabilités directes de gestion. La responsabilité du DIP peut être formulée plutôt dans le sens du « bon usage » de l'argent public, sous la forme notamment de contrats de prestations.

²¹ Différence entre les dépenses brutes et les revenus bruts, dans les parties consacrées à l'Université et aux HES au sein des comptes du DIP (le compte HES est encore inclus dans l'enseignement postobligatoire jusqu'en 2004).

La présentation des mêmes données sous la forme de taux (GRAPHIQUE 10) permet de visualiser l'importance relative de chaque groupe de dépenses, ainsi que son évolution sur dix ans. Ainsi la diminution des dépenses d'investissement correspond à une importance plus grande accordée aux autres groupes de dépenses. Par exemple, la part des dépenses pour les « propres institutions » augmente de 62.1% à 62.6% entre 2005 et 2006, alors que le montant total diminue de 1'113 à 1'078 Mio F sur la même période. Cette évolution opposée est accentuée par la diminution des dépenses totales (la structure reste approximativement la même, alors que chaque élément diminue).

GRAPHIQUE 10

Charges d'investissement, transferts, charges nettes de l'Université et des HES, dépenses pour les propres institutions DIP, en pour-cent, 1997-2006



© SRED 2007 (sources : comptes d'Etat, de l'Université, des HES, SRED)

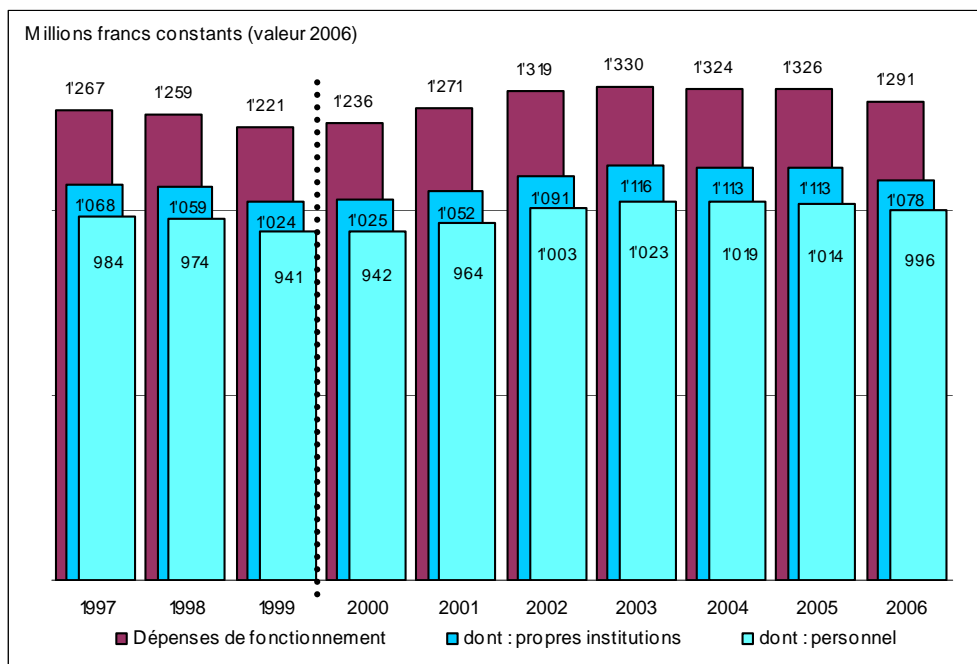
La répartition entre les différents groupes de dépenses ne varie donc pas de façon importante, exception faite des charges d'investissement qui, en réalité, changent de département d'attribution puisqu'elles passent (partiellement) du DIP au DCTI. La part représentée par ce groupe devient négligeable avec 1.1% en 2006.

Charges de personnel à la baisse encore en 2006

Revenant aux charges du DIP « sans Université ni HES », telles que présentées dans le GRAPHIQUE 7, on peut les décomposer en charges « d'investissement » et dépenses « de fonctionnement ». Ces dernières se subdivisent en « transferts » et dépenses pour les « propres institutions ». De ces dépenses, on peut extraire les dépenses pour le personnel, qui sont les salaires ainsi que les charges sociales supportées par l'Etat-employeur (la part des employés étant partie intégrante des salaires).

La part représentée par les salaires est très importante dans le domaine de l'éducation, par la dimension relationnelle du travail d'enseignement. Il s'agit donc de suivre ce type de dépense dans le temps, notamment en regard de l'évolution des activités d'enseignement et des effectifs d'élèves et d'étudiants.

Le GRAPHIQUE 11 (page suivante) présente simultanément les dépenses de fonctionnement, les dépenses pour les propres institutions et les dépenses pour le personnel, sans Université ni HES.



GRAPHIQUE 11

Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2006), 1997-2006

© SRED 2007 (sources : comptes d'Etat, SRED)

Le GRAPHIQUE 11 montre des baisses sur les trois types de dépenses. Globalement, sur les dépenses de fonctionnement, on passe de 1'326 à 1'291 Mio F entre 2005 et 2006. La baisse est de 35.5 Mio F, c'est-à-dire de 2.7% en un an. Les dépenses pour les propres institutions diminuent de 34.5 Mio F ou 3.1%, et les dépenses de personnel de 18.3 Mio F ou 1.8% sur la même période.

Cette évolution inclut le départ du Service cantonal d'avance et de recouvrement des pensions alimentaires (SCARPA) vers le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) depuis la fin 2005, ainsi que le transfert de la section s'occupant des adultes du Service du Tuteur général (STG) vers le même Département de la solidarité et de l'emploi, le reste de ce service étant rattaché au Service de protection des mineurs (SPMi).

Les dépenses de fonctionnement – personnel, biens & services, dédommagements, subventions, frais de bâtiments – correspondent à l'ensemble des dépenses sans les intérêts & amortissements ni les subventions redistribuées, c'est-à-dire sans les frais liés à l'investissement ni les flux financiers en transit (et qui ne sont pas l'objet d'une gestion au sens strict). Les dépenses aux propres institutions sont les mêmes, sans les dédommagements ni les subventions, qui vont soit à d'autres institutions, soit à des individus. Ce sont ces dépenses qui diminuent de façon importante : d'une part sur les biens & services qui diminuent de près de 10%, d'autre part sur les frais de bâtiments qui baissent de près du quart, notamment avec le départ des deux services (ou parties de service) cités ci-dessus, mais surtout par la non-attribution de charges de personnel d'entretien des bâtiments²² (non rattachés au DIP) pour certains services du secondaire.

Pour les dépenses de personnel dans le GRAPHIQUE 11, il s'agit uniquement des emplois rattachés au DIP (salaires, charges sociales et traitements complémentaires²³). Cette évolution reflète différents mouvements, et à nouveau il faut évoquer les changements touchant les deux services cités plus haut, mais d'autres évolutions ont lieu simultanément.

²² Notamment des concierges d'école.

²³ Personnel surnuméraire et prestations diverses.

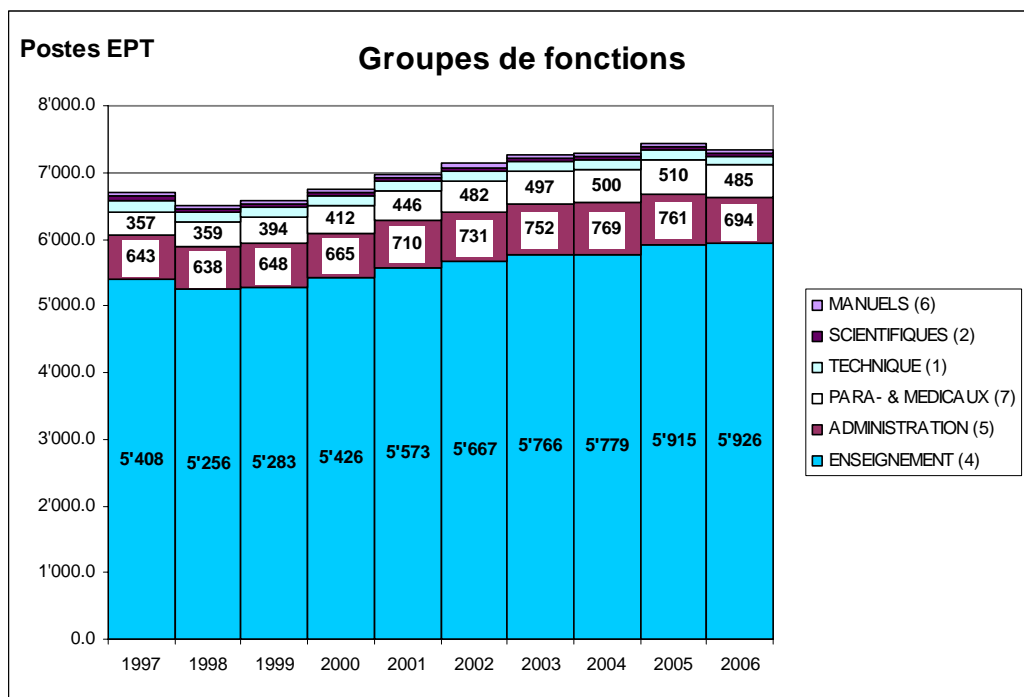
Baisse des effectifs du personnel hors enseignement

La diminution des dépenses de personnel concerne différemment les services, mais surtout les activités et types de personnel, que l'on peut identifier notamment par la fonction. Il est ainsi nécessaire de suivre l'évolution du personnel non seulement selon les dépenses, mais aussi au travers des postes occupés par groupe ou famille de fonctions.

Le personnel du DIP recouvre une grande diversité de domaines d'activités : les personnels d'enseignement (7'172 personnes sur 5'926.4 postes EPT en 2006), administratif (887 personnes, 693.9 postes EPT), paramédical et médical (676 personnes, 484.9 postes EPT), technique (153 personnes, 139.2 postes EPT), scientifique (59 personnes, 49.3 postes EPT), ainsi que les fonctions de type manuel qui occupent 61 personnes pour 48.4 postes EPT²⁴.

GRAPHIQUE 12

Postes occupés au DIP selon le groupe de fonctions (sans Université ni HES) (situation en fin d'année), 1997-2006



Le numéro entre parenthèses (6) est le code du groupe de fonctions. Voir définitions en annexe.

L'évolution entre 2005 et 2006 montre des tendances différentes selon le groupe de fonctions, mais aussi, on le verra plus loin, selon l'ordre d'enseignement ou le service d'accompagnement. Le GRAPHIQUE 12 montre l'ensemble du personnel du DIP par groupe de fonctions avec les enseignants regroupés dans le groupe *enseignement* avec les autres personnels d'enseignement qui ne sont pas des enseignants (cf. encadré p. suivante).

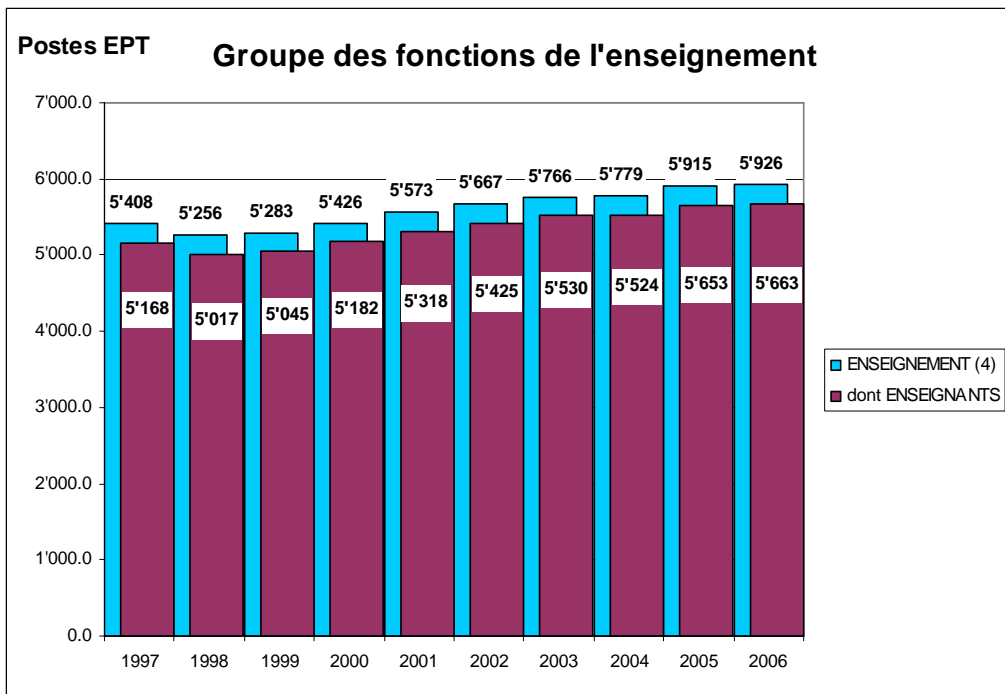
Globalement, l'évolution est à la baisse, passant de 7'453.9 à 7'378.2 postes en une année (sans l'Université ni les HES). Cette évolution repose exclusivement sur les groupes de fonctions autres que *l'enseignement*, groupe qui augmente de 11.0 postes soit 0.2%. La diminution globale est de 75.7 postes, c'est-à-dire 1.0% du total, exprimé en postes. Cette évolution est en relation avec le départ du SCARPA (environ 28 postes) ainsi que d'une partie du STG (environ 70 postes) vers le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE). A l'inverse, l'intégration des ateliers de préapprentissage de la SGIPA (fondation de droit privé, hors DIP) au sein du SCAI a fait augmenter les effectifs du DIP de près de 32 postes, dont 27.5 postes d'enseignants.

²⁴ Ces chiffres concernent le « petit DIP », sans Université ni HES. On trouvera les détails dans les tableaux 12-13, en annexe.

Les groupes de fonctions ressortent de l'organisation administrative de l'Etat, qui rassemble des familles d'activités définies à la fois par le domaine d'activité et par le type de formation. Cette classification est en train d'être revue, de façon notamment à réduire le nombre des fonctions, en donnant plus de cohérence à l'ensemble.

Le groupe « enseignement » inclut non seulement les enseignants – qui ont des statuts et une organisation du travail spécifiques – mais encore des cadres de l'éducation (directeur d'école, directeur ou chef de service, inspecteur, responsable de formation), ainsi que du personnel éducatif (éducateur, animateur, surveillant et maître d'internat, consultant en médiation et collaborateur d'enseignement en institution).

Sur le total de 5'926.4 postes que représente le groupe *enseignement*, 5'663.4 postes relèvent du corps enseignant, soit 95.6% du groupe (GRAPHIQUE 13). Cette proportion ne change pas entre 2005 et 2006 puisque les deux groupes augmentent de 0.2%.



GRAPHIQUE 13

**Postes occupés au DIP
au sein du groupe
de l'enseignement
(sans Université ni HES)
(situation en fin d'année),
1997-2006**

© SRED 2007 (sources : GIP, SRED)

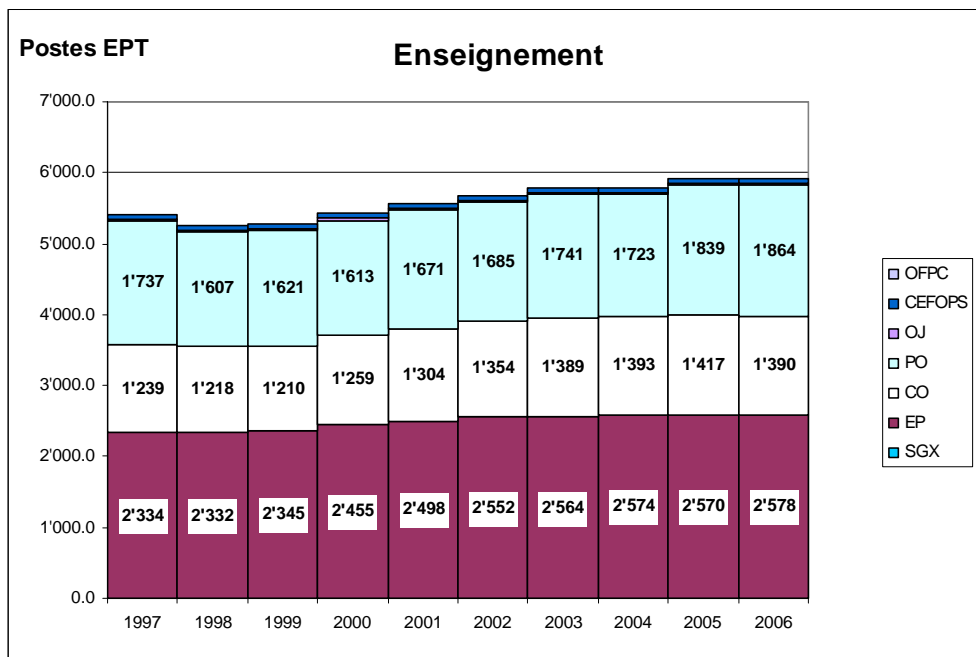
Si l'année 2006 voit une augmentation de 0.2% pour le groupe *enseignement*, celle-ci n'est pas particulièrement importante en regard de l'évolution sur la décennie : 1.0% par année en moyenne, et même 1.5% si l'on ne prend pas en compte la diminution de 1998, due à la création des Hautes écoles spécialisées. Elle n'est pas non plus en proportion de l'évolution des effectifs d'élèves et d'apprentis, qui s'élève à 1.0% entre 2005 et 2006, toujours sans Université ni HES (cf. GRAPHIQUE 18 plus loin).

L'évolution des effectifs du seul corps enseignant est tout à fait identique, au vu de la part prépondérante qu'il représente au sein du groupe *enseignement*. Les enseignants sont pourtant traités séparément de par leur statut spécifique – horaire, traitement, etc. – et en fonction des besoins de l'organisation des classes, qui dépend davantage de l'année scolaire – engagement et horaire annuels, etc.

Pour ce groupe *enseignement*, la répartition entre les différents ordres d'enseignement est resté stable entre 2005 et 2006, comme en témoigne le GRAPHIQUE 14. Sur l'ensemble de la période, on observe pourtant des évolutions un peu différentes, avec une croissance de 1998 à 2002 pour l'enseignement primaire (de 2'332 à 2'552 postes EPT), de 1999 à 2005 pour le Cycle d'orientation (de 1'210 à 1'417 postes EPT) et de 2000 à 2006 pour l'enseignement postobligatoire (de 1'613 à 1'864 postes EPT). Pour le Cycle d'orientation, l'évolution est à la baisse en 2006, tandis que les effectifs restent stables pour l'enseignement primaire.

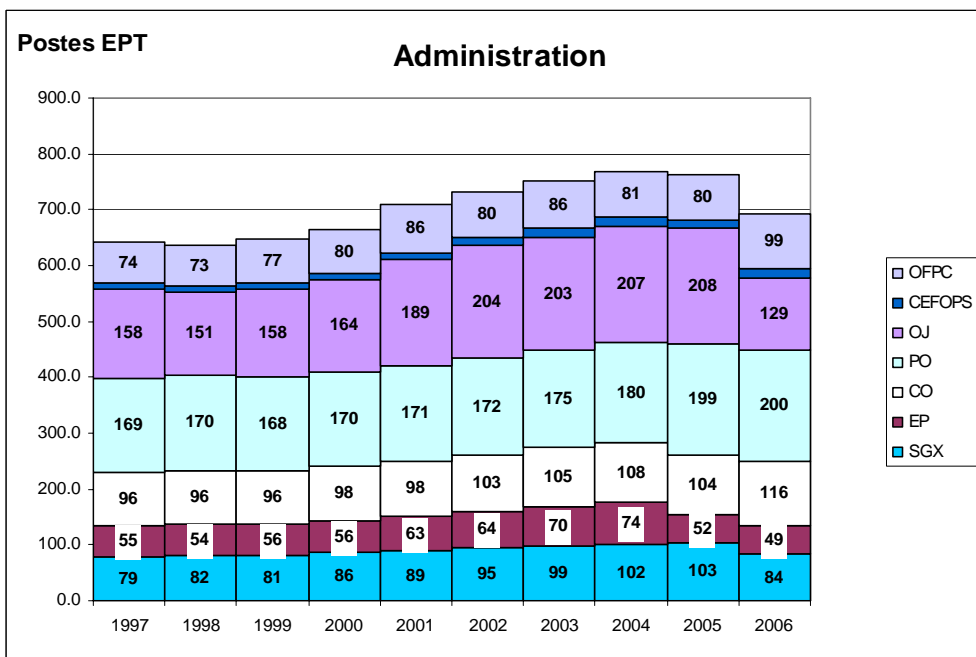
GRAPHIQUE 14

Postes occupés au DIP au sein du groupe de l'enseignement, par école ou office (situation en fin d'année), 1997-2006



GRAPHIQUE 15

Postes occupés au DIP au sein du groupe « administration », par école ou office (situation en fin d'année), 1997-2006

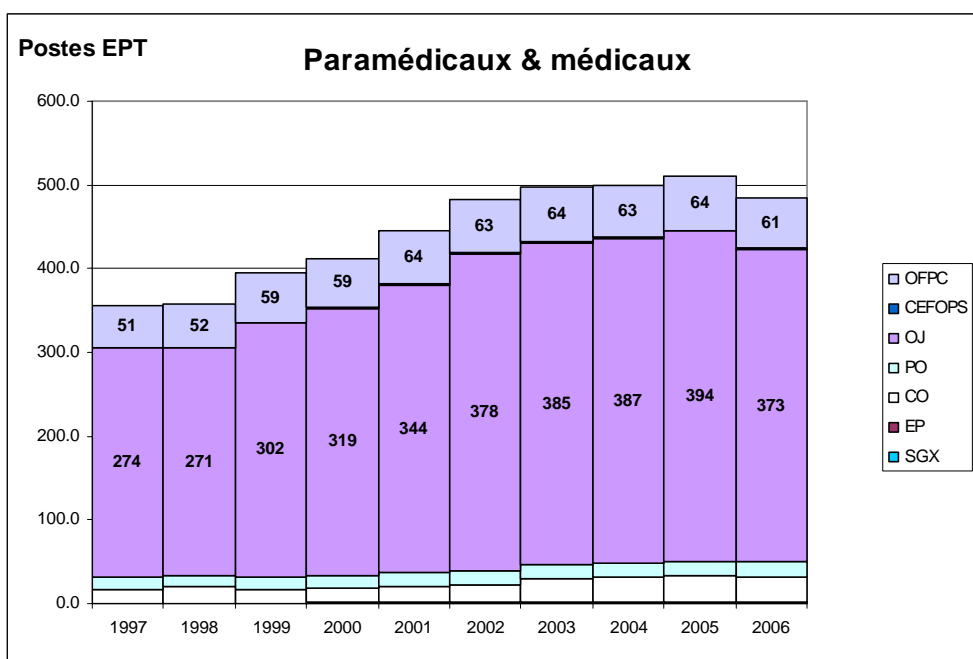


En regard des effectifs du groupe *enseignement*, ceux de l'administration font apparaître une évolution plus marquée, mais surtout entament une baisse dès 2005 déjà, bien qu'à une échelle moindre puisque le groupe *administration* se situe en dessous des 700 postes EPT en 2006 (693.9), tandis que l'enseignement arrive presque à 6'000 (5'926.4).

Les raisons de cette évolution à la baisse sont à rechercher, en 2006, essentiellement dans les changements qui ont touché l'Office de la jeunesse, avec le départ des activités du Tuteur général concernant les adultes – celles qui touchent les enfants et les jeunes restant rattachées au DIP. Sans l'OJ, l'évolution des effectifs de ce groupe reste positive, avec une progression de 11.7 postes EPT, soit 2.1% en un an. Cette augmentation ne concerne ni l'administration centrale (Secrétariat général, Services administratifs et financiers), ni l'enseignement primaire.

Le rattachement du Service d'allocations d'études et d'apprentissage, auparavant inclus dans l'administration centrale du DIP (SGX), à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) se traduit par un déplacement de postes administratifs d'un groupe à l'autre (20.3 postes EPT en 2005, 19.3 EPT en 2006). Même chose avec le regroupement de l'économat au sein d'une seule unité (ECDIP), qui explique le transfert d'une dizaine de postes administratifs vers le CO, provenant essentiellement de l'EP.

Les professions de type *paramédical et médical* (GRAPHIQUE 16) concernent pour leur plus grande part l'Office de la jeunesse, qui voit ses effectifs diminuer de l'ordre d'une vingtaine de postes EPT entre 2005 et 2006, pour les raisons évoquées ci-dessus. Dans une moindre mesure, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue occupe aussi ce type de personnel, qui est là encore en diminution, de même que, mais dans une quantité plus faible encore, l'enseignement postobligatoire et le Cycle d'orientation.



GRAPHIQUE 16

Postes occupés au DIP au sein du groupe « paramédicaux & médicaux », par école ou office (situation en fin d'année), 1997-2006

© SRED 2007 (sources : GIP, SRED)

L'enseignement primaire n'a pas de personnel dans ce groupe *paramédical et médical*, mais il a recours aux bons soins de l'Office de la jeunesse, qui intervient à la fois directement dans les écoles et de façon externe, par des consultations individuelles en faveur des jeunes élèves et de leurs familles. On voit ainsi que l'organisation scolaire – et singulièrement le rattachement administratif – donne une image différente des ordres d'enseignement et de la charge en personnel.

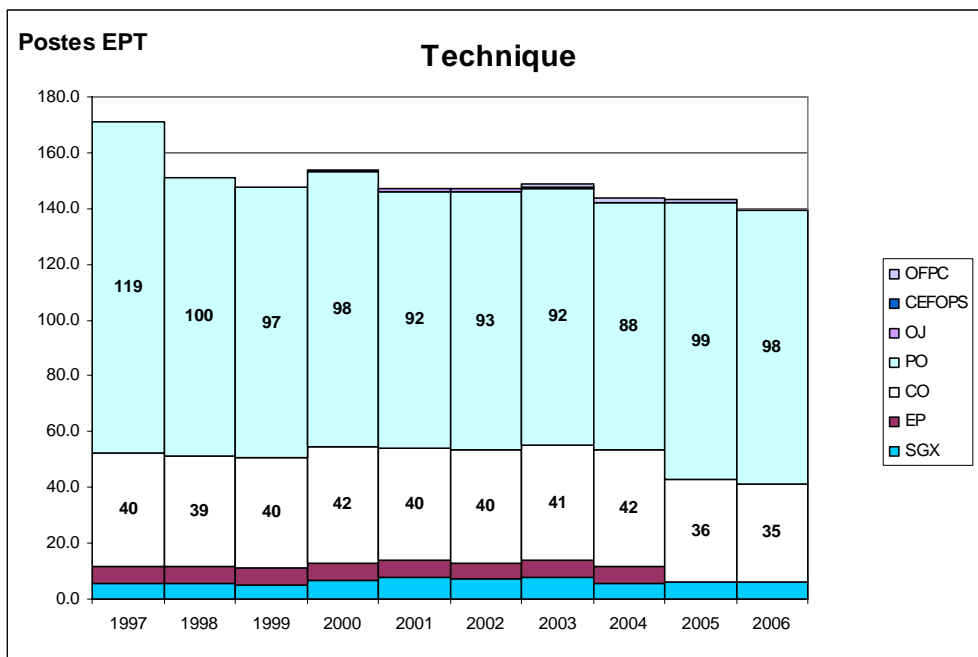
Dans le sens inverse, l'affectation administrative du personnel ne donne pas toujours, et de façon explicite, la destination des ressources humaines et financières – en termes de prestation ou de bénéficiaire – bien que la fonction indique déjà le genre d'activités effectuées dans le cadre d'un emploi donné.

C'est pourquoi, dans les modèles de coûts et d'encadrement unitaires, une répartition des charges des Offices de la jeunesse (OJ) et d'orientation et de formation professionnelle et continue (OFPC) a dû être effectuée sur la base d'une enquête auprès de ces services, permettant des estimations de ressources humaines et financières attribuées aux ordres d'enseignement. Cette répartition est tout à fait indispensable pour produire des coûts et des encadrements complets, qui ne sont pas productibles à partir des seules données administratives et financières. Cette opération étant relativement délicate, les statistiques officielles suisses ne la font pas et effectuent des calculs pour les seuls coûts d'enseignement, sans les activités d'accompagnement, en particulier socio-sanitaires et d'orientation.

Les effectifs du personnel technique (GRAPHIQUE 17) posent un autre problème dans la mesure où une partie de ceux-ci relève du Service école-médias (SEM). C'est pourquoi ils apparaissent essentiellement dans l'enseignement postobligatoire (auquel le SEM est rattaché). Pour retrouver les postes et les activités effectivement destinés aux différents ordres d'enseignement, il s'agirait de disposer d'informations sur les volumes de travail consacrés à chacun d'entre eux. Une solution pragmatique consiste à répartir les postes proportionnellement au nombre d'élèves de chaque ordre d'enseignement. Dans tous les cas, il convient de soustraire les postes du SEM de l'enseignement postobligatoire, soit 10,6 postes EPT en 2006.

GRAPHIQUE 17

Postes occupés au DIP au sein du groupe « technique », par école ou office (situation en fin d'année), 1997-2006



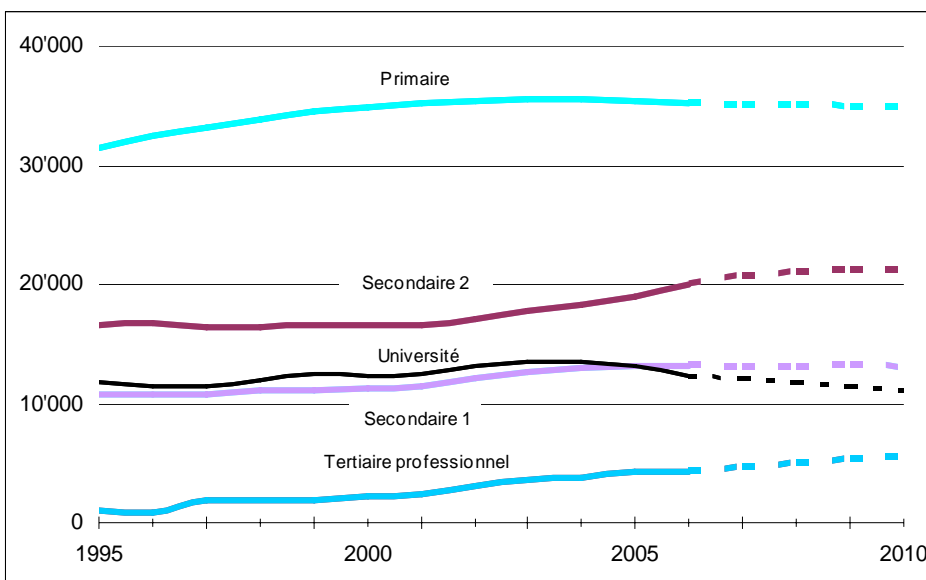
© SRED 2007 (sources : GIP, SRED)

Néanmoins, en dehors même du SEM, un bon nombre de postes de personnel technique sont réellement consacrés aux prestations de l'enseignement postobligatoire, avec notamment un certain nombre d'assistants techniques et de techniciens. Dans ce sens, les formations du secondaire postobligatoire se rapprochent, en termes de besoin pour ce type de personnel, des formations de niveau tertiaire.

Demande éducative en hausse au postobligatoire et dans le tertiaire professionnel

Face aux évolutions concernant les différents types de personnel, il convient d'examiner rapidement celles des effectifs d'élèves, en fonction de la place dans le cursus – qui correspond aux ordres d'enseignement – et selon les deux grandes filières du tertiaire (GRAPHIQUE 18).

On voit ainsi que les effectifs de l'enseignement primaire ne progressent plus et se sont stabilisés autour du niveau de 35'000 élèves. La vague démographique qui a traversé le primaire est maintenant passée et on observe même un léger fléchissement depuis deux années (moins de -0.5% par an). La progression sur les dix dernières années est pourtant encore de plus de 6%. Les perspectives jusqu'en 2010 sont très stables.



GRAPHIQUE 18

Effectifs d'élèves et étudiant-e-s de l'enseignement public à Genève 1995-2006 et prévisions d'effectifs²⁵ pour la période 2007-2010

© SRED 2007 (sources : BDS, SRED)

Même situation au niveau secondaire 1 (Cycle d'orientation), les effectifs d'élèves marquant le pas, avec une diminution de -0.7% entre 2005 et 2006, après une période d'augmentation continue (plus de 22% depuis 1997). La poussée démographique qui a fait augmenter les effectifs du primaire puis du secondaire 1 est donc en passe de se terminer à ce niveau aussi. Les prévisions restent pourtant assez élevées pour le Cycle d'orientation ces prochaines années, et ne semblent pas vouloir descendre en dessous de 13'000 élèves.

Les différentes filières de l'enseignement postobligatoire montrent ensemble une belle progression, avec $+5\%$ en 2006 par rapport à une année auparavant. L'augmentation sur dix ans est de 21% et les prévisions promettent encore des hausses, allant au-delà de 21'000 élèves et apprentis en 2010, c'est-à-dire 6% d'effectifs de plus en quatre ans.

En ne considérant que les écoles directement rattachées au DIP – sans Université ni HES – l'évolution est de pratiquement 8'000 élèves sur la décennie, c'est-à-dire plus de 13%, ou 1.3% par an en moyenne. La hausse des effectifs devrait encore se poursuivre au moins jusqu'à 2009, avec près de 850 élèves de surcroît qui devraient être accueillis par les écoles du postobligatoire.

²⁵ Pour l'Université et le tertiaire professionnel, il s'agit de simples projections linéaires, tandis que pour les autres niveaux scolaires, les résultats proviennent de modèles prévisionnels complexes.

Au niveau tertiaire, la situation est contrastée, avec une baisse des effectifs des étudiants de l'Université de l'ordre de 6% entre 2005 et 2006, tandis que les HES continuent de voir leurs effectifs progresser, avec encore 0,4% pour la même période. Depuis leur création en 1997, ces écoles ont vu le nombre des étudiants qui les fréquentent plus que doubler.

A partir de 2007, les données présentées sont des prévisions d'effectifs. Pour les enseignements primaire et secondaires 1 et 2, ces prévisions sont basées sur des modèles prévisionnels intégrant les principaux facteurs d'évolution – les mouvements naturels et migratoires de la population, les flux d'élèves dans le système scolaire, le développement urbain, etc.

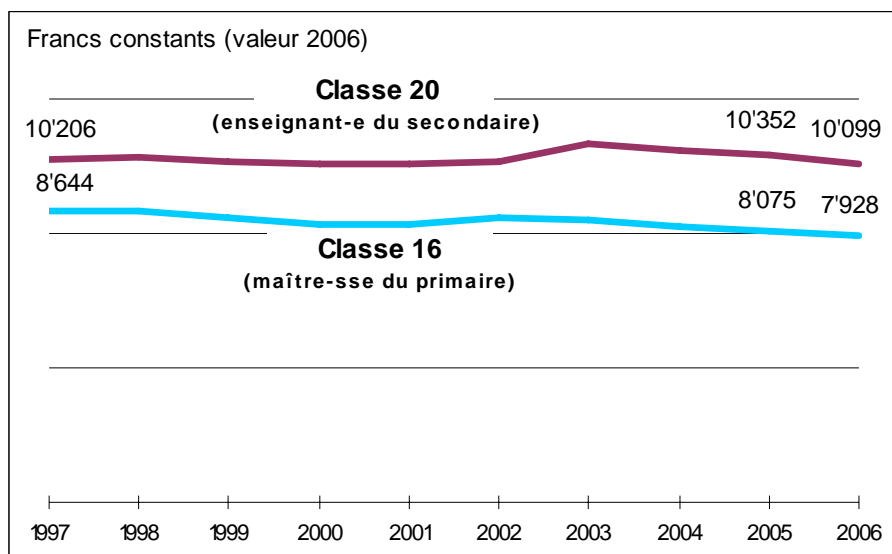
Baisse du traitement brut moyen pour les enseignants

En plus de la croissance des effectifs d'élèves et d'étudiant-e-s, avec des ouvertures de classes et d'établissements, de l'élargissement des choix de scolarisation, avec la création de filières et d'écoles nouvelles, un facteur important des dépenses d'éducation est le niveau de rétribution du personnel, en particulier des enseignants, qui représentent la plus grande part des charges de personnel.

Dans le GRAPHIQUE 20, on observe l'évolution du *traitement mensuel brut moyen*. Le traitement brut est le salaire inscrit sur la fiche de paie, avant déduction des diverses charges de l'employé, mais sans la part des charges assumée directement par l'employeur. La somme des montants individuels est divisée par l'effectif en postes, ce qui signifie que le traitement moyen correspond au traitement d'un équivalent plein temps (EPT) en moyenne pour la classe concernée. L'information présentée concerne les classes de traitement 16 et 20, qui sont celles des enseignants du primaire²⁶ et du secondaire²⁷.

GRAPHIQUE 20

Traitement mensuel brut moyen des enseignant-e-s du DIP (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2006), pour les principales classes de traitement (situation en fin d'année), 1997-2006



© SRED 2007 (sources : GIP, SRED)

En 2006, l'évolution générale à la baisse se poursuit pour les deux classes de traitement, après une interruption en 2001-2002 pour la classe 16, et en 2002-2003 pour la classe 20. Sur l'ensemble de la décennie, la diminution est de 716.40 francs (valeur 2006), soit 8.1% pour le groupe des enseignant-e-s du primaire et de 107.10 francs pour le groupe des enseignant-e-s du

²⁶ Maître-sse-s titulaires, généralistes non titulaires (GNT) ou enseignant-e-s spécialisé-e-s ; ne concerne pas les maîtres spécialisés (éducation physique, chant, travaux manuels et couture) ni les remplaçants.

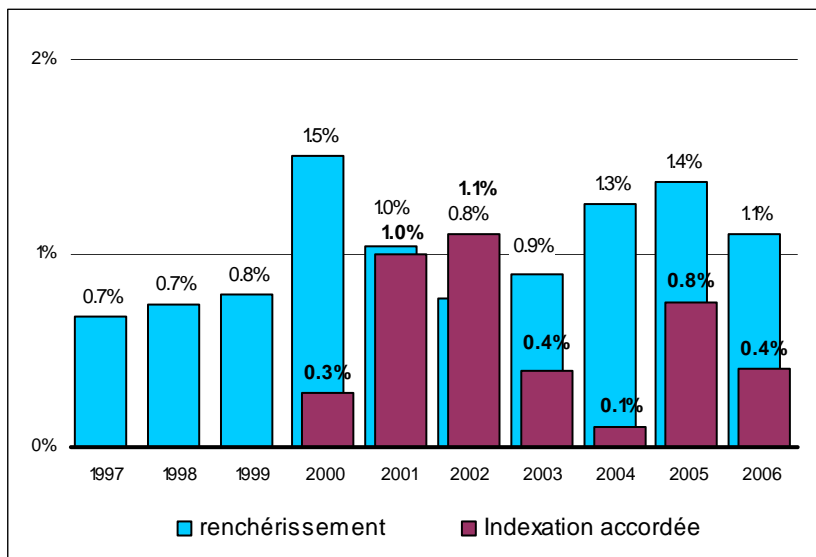
²⁷ Les enseignants ont les mêmes statuts au Cycle d'orientation et au postobligatoire ; ne concerne pas les enseignants de disciplines spéciales, d'éducation physique, maîtres d'atelier, suppléants et remplaçants.

secondaire, soit 1.0% sur la même période. Cette diminution est une moyenne pour l'ensemble du groupe et non une évolution pour un-e enseignant-e particulier-ère, qui a pu gagner en ancienneté²⁸ dès lors que les mécanismes salariaux sont en vigueur.

La dernière année, la baisse est de 147.00 francs (valeur 2006) soit 1.8% pour la classe 16 et de 106.50 francs pour la classe 20, en moyenne.

L'évolution du traitement brut moyen est le résultat de différents effets, en premier lieu de la compensation ou non du renchérissement du coût de la vie. Mais d'autres éléments interviennent de façon plus complexe, comme la répartition des emplois entre les différentes classes de traitement – qui peut changer d'une année à l'autre – ou comme le rythme de remplacement du personnel – qui contribue à accélérer (ou à ralentir) les changements entre les classes de traitement. Le remplacement du personnel dépend lui-même du moment d'entrée dans le métier (qui peut être retardé) comme du moment de sortie (qui peut être anticipé), autant que des départs volontaires en cours de carrière.

Coût de la vie et compensation salariale



GRAPHIQUE 21

Renchérissement du coût de la vie dans la rémunération du personnel : variation de l'indice genevois des prix à la consommation (moyenne annuelle), et indexation accordée, 1997-2006

La compensation de l'indexation – généralement accordée en début d'année – se base sur le calcul du renchérissement de l'année précédente.

© SRED 2007 (sources : OCSTAT, SRED)

L'indexation accordée est le mécanisme salarial qui est destiné à compenser la perte de valeur de la monnaie en lien avec le renchérissement – l'indicateur du coût de la vie. Pourtant, on le voit sur le GRAPHIQUE 21, cette compensation reste généralement en-deçà du renchérissement – à l'exception de l'année 2002, qui voit une compensation de 1.1% pour un renchérissement de 0.8%. La compensation intervenant après coup, c'est-à-dire l'année suivant la période de renchérissement, il n'est pas illogique que cela se produise.

La part non compensée du renchérissement correspond à l'« érosion » qui affecte les revenus. En cumulant les valeurs de la décennie, la compensation se monte à 4.0%, tandis que le renchérissement arrive à 10.1%. La perte en valeur réelle correspond donc à 6.1% en dix ans.



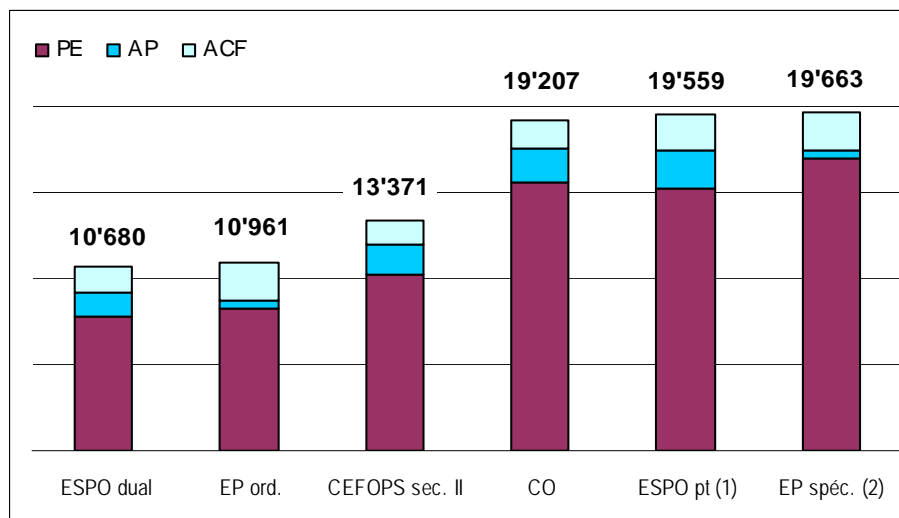
²⁸ Annuités et prime d'ancienneté. Les mécanismes salariaux sont présentés en annexe.

III. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

Dépense unitaire par élève ou par étudiant

Depuis 4 ans, la dépense unitaire du Cycle d'orientation et de l'enseignement secondaire postobligatoire est en baisse. En 2006, le recul est de -3% pour le premier, et de -3.7% pour le second, par rapport à l'année précédente. L'enseignement primaire voit sa dépense par élève baisser également, mais de manière moins marquée (-0.5%) entre 2005 et 2006.

Le GRAPHIQUE 22 contient les montants des dépenses unitaires de fonctionnement des enseignements primaire et secondaire en 2006. Ces montants comprennent les charges de personnel²⁹, de biens et services, et d'utilisation des bâtiments (charges en imputation interne). Juste après le GRAPHIQUE 22 est indiquée la totalité des dépenses par élève, qui intègre en sus les intérêts et amortissements, ainsi que les charges ventilées des services centraux et des Offices du DIP. Les données détaillées peuvent être consultées dans le TABLEAU 27 en fin de document, pour l'ensemble des niveaux d'enseignement, et des filières du secondaire postobligatoire.



GRAPHIQUE 22

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement des enseignements primaire et secondaire, 2006

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels (3)
 ACF : Autres charges de fonctionnement

© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

(1) Filières gymnasiale, générale et professionnelles à plein-temps en école.

(2) Classes spécialisées, sans les institutions du SMP.

(3) Personnel non-enseignant. Cf. détails dans la partie « Annexes » en fin de document.

ESPO dual : enseignement secondaire postobligatoire (apprentissage en système dual)

EP ord. : enseignement primaire (division ordinaire)

CEFOPS sec. II : Centre de formation professionnelle santé-social (filières de niveau secondaire II)

CO : Cycle d'orientation

ESPO pt : enseignement secondaire postobligatoire (filières d'enseignement général et professionnel à plein-temps)

EP spéc. : enseignement primaire (classes spécialisées)

²⁹ Personnel enseignant et personnel non-enseignant indépendamment du type de prestations.

	ESPO dual	EP ordinaire	CEFOPS sec. II	CO	ESPO plein-temps	EP spécialisé
Dépense unitaire de fonct.	10'680	10'961	13'371	19'207	19'559	19'663
Dépense unitaire totale	13'924	13'576	15'673	21'118	21'628	22'278

En 2006, toutes les dépenses unitaires de fonctionnement contenues dans le GRAPHIQUE 22 décroissent – à des degrés divers – par rapport à 2005 (ceci en francs constants valeur 2006).

A noter que certaines données des comptes 2006 utilisées dans le calcul des dépenses par élève ou étudiant ont été estimées. Il s'agit plus particulièrement des amortissements d'une part, et des charges d'utilisation des bâtiments (imputations internes) d'autre part.

En effet, un changement d'inscription comptable en lien avec les amortissements a été effectué en 2006. Ces derniers étaient jusqu'alors entièrement ventilés dans la comptabilité des départements. En 2006, les charges d'amortissements liées aux bâtiments (études et constructions) ont été regroupées au Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI). Ainsi, seuls les amortissements des équipements sont restés dans les comptes du DIP. Pour éviter une baisse « artificielle » de ces dépenses dans les séries chronologiques des dépenses unitaires, les données correspondantes ont été réintégrées dans les calculs.

L'autre modification concerne donc les frais d'utilisation des bâtiments (imputations internes). Dans ce cas également, des charges n'ont pas été ventilées dans les comptes des départements correspondants. Il s'agit notamment des salaires liés à la conciergerie. Ces données ont donc été estimées sur la base des chiffres des comptes 2005.

Revenant aux résultats, nous constatons que la dépense unitaire de **l'enseignement primaire**³⁰ a reculé de -0.5% entre 2005 et 2006 (en francs constants valeur 2006) si l'on considère l'ensemble des natures de dépenses, et de -0.3% pour les seules natures de fonctionnement. Ce mouvement s'accompagne par une autre diminution : celle des effectifs (pondérés) d'élèves, qui reculent de -0.4% entre 2005 et 2006. Ceci veut dire que les dépenses totales effectives prises en compte dans le modèle de calcul de la dépense par élèves de l'enseignement primaire ont baissé entre 2005 et 2006.

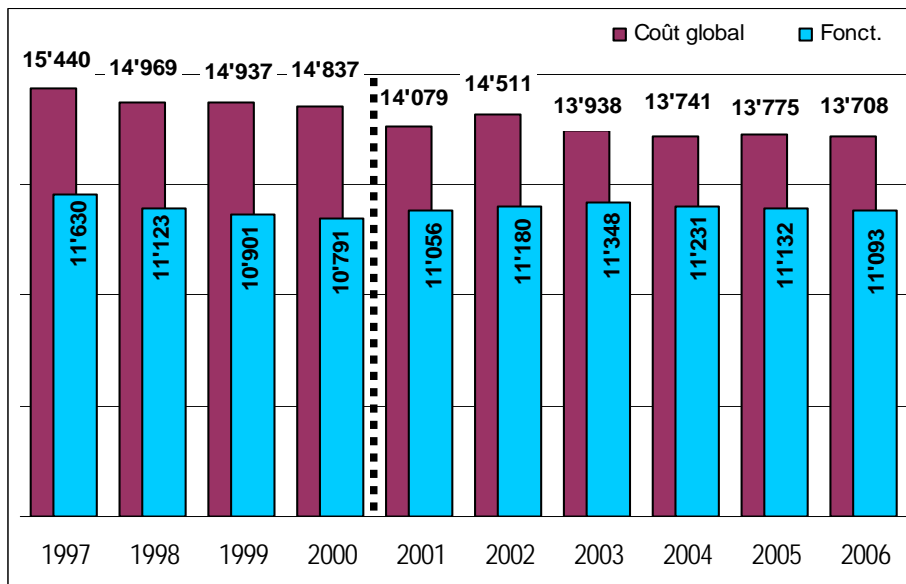
Pour rappel, le montant de la dépense par élève de l'enseignement primaire contient des éléments estimés (les charges des communes), car les comptes des communes sont disponibles avec une année de décalage. C'est la raison pour laquelle l'évolution relative entre les données 2004 et 2005 est différente dans le présent document, par rapport au précédent. Et le calcul est donc définitif pour 2005, mais pas pour 2006.

La dépense par élève des classes spécialisées a également baissé en 2006, de manière plus marquée que celle de l'enseignement ordinaire (respectivement -0.8% et -0.7%).

Le GRAPHIQUE 23 ci-dessous montre l'évolution de la dépense par élève de l'enseignement primaire, toutes natures de dépenses confondues³¹ (barres foncées en arrière-plan), et celle pour le seul fonctionnement (barres claires au premier plan).

³⁰ Enseignement ordinaire et classes spécialisées, sans les institutions du SMP.

³¹ Hors subventions accordées (nature 36).



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

GRAPHIQUE 23

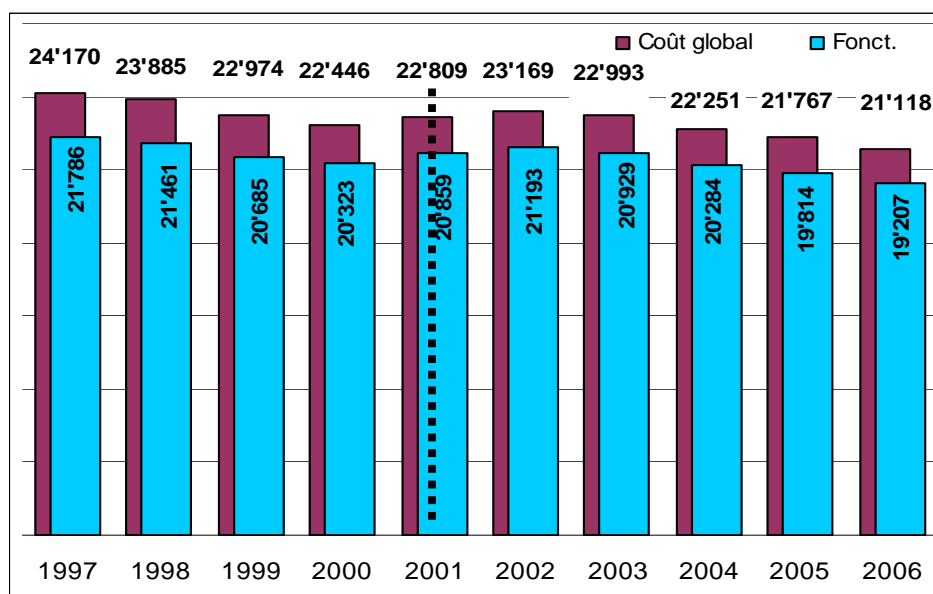
Evolution des dépenses unitaires totales et de fonctionnement de l'enseignement primaire (sans les institutions SMP), en francs constants (valeur 2006), 1997-2006

Fonct. :

Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens & services, utilisation des bâtiments)

La dépense par élève de l'enseignement primaire (division ordinaire et classes spécialisées) suit une tendance décroissante depuis 1997. En moyenne annuelle, la réduction s'élève à -1.3% entre 1997 et 2000, et à -0.5% entre 2001 et 2006. La baisse de la dépense unitaire de fonctionnement est plus marquée sur la première période (-2.4% en moyenne annuelle), mais elle se stabilise ensuite sur la seconde période ($+0.1\%$ par an).

Dans le GRAPHIQUE 24, on constate que la dépense par élève du **Cycle d'orientation** a connu un nouveau recul entre 2005 et 2006, pour la quatrième fois depuis 2002. Sur les dix dernières années d'observation, seules 2001³² et 2002 sont caractérisées par une croissance. En moyenne annuelle, cela représente -2.4% entre 1997 et 2000, et -1.5% entre 2001 et 2006 pour l'ensemble des natures de dépenses. Les taux sont respectivement de -2.2% et -1.6% pour la dépense unitaire de fonctionnement.



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

GRAPHIQUE 24

Evolution des dépenses unitaires totales et de fonctionnement du Cycle d'orientation, en francs constants (valeur 2006), 1997-2006

Fonct. :

Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens & services, utilisation des bâtiments)

³² La hausse constatée en 2001 provient en grande partie du changement de méthode de calcul.

Pour la première fois depuis 2000, les ressources financières totales du Cycle d'orientation (hors subventions) prises en compte dans le calcul de la dépense par élève ont baissé, tandis que les effectifs pondérés d'élèves ont continué de progresser (+1% entre 2005 et 2006).

Nous en venons maintenant aux dépenses par élève ou apprenti des filières plein-temps en école de l'enseignement secondaire postobligatoire, contenues dans le GRAPHIQUE 25 ci-dessous.

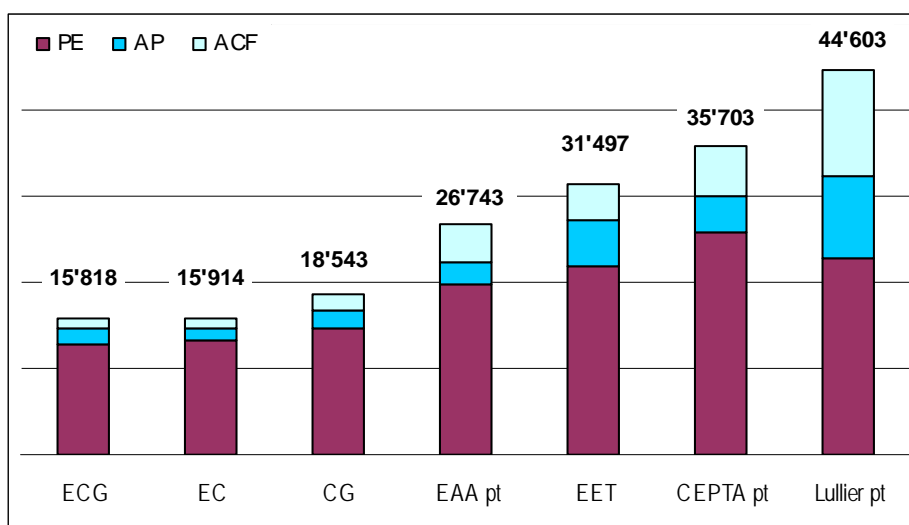
La distribution des dépenses unitaires de fonctionnement peut être répartie en deux groupes, concernant les formations à plein-temps en école. Le premier rassemble les écoles de formations gymnasiale et générale plus l'Ecole de commerce, dont les dépenses par élève sont inférieures à 20'000 F. Le second regroupe les apprentissages et formations professionnelles en école, dont les dépenses unitaires de fonctionnement plus élevées (entre 25'000 F et 50'000 F) traduisent un encadrement renforcé par élève ou par apprenti. Cette répartition est similaire en 2006 par rapport aux années précédentes.

GRAPHIQUE 25

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement des filières gymnasiale, générale et professionnelles à plein-temps (enseignement secondaire postobligatoire), par type d'école, 2006

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
 AP : Autres personnels
 ACF : Autres charges de fonctionnement



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

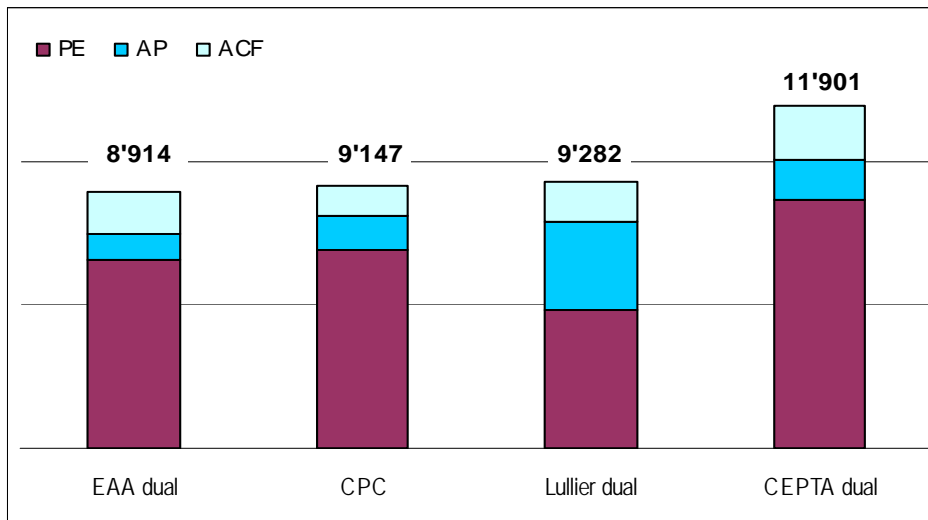
	ECG	EC	CG	EEA plein-temps	EET	CEPTA plein-temps	Lullier plein-temps
Dépense unitaire de fonct.	15'818	15'914	18'543	26'743	31'497	35'703	44'603
Dépense unitaire totale	17'813	17'908	20'538	29'732	33'492	38'477	46'598

Pour rappel, la dépense unitaire élevée du Centre de Lullier (par rapport aux autres filières) doit être mise en relation avec des conditions d'enseignement, de production et d'organisation spécifiques à l'enseignement horticole. C'est pourquoi ses charges de personnel administratif et technique et les autres charges de fonctionnement (biens et services, utilisation des bâtiments) sont proportionnellement plus importantes par rapport aux autres écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire. Ces montants ne contiennent toutefois pas les charges liées à l'internat.

Le GRAPHIQUE 26 contient les dépenses par apprenti en système dual de l'enseignement secondaire postobligatoire. Les évolutions des dépenses par apprenti (pour l'ensemble des natures hors subventions) de ces filières entre 2005 et 2006 sont similaires à celles constatées une année auparavant. En effet, toutes sont en baisse, sauf celle des Cours professionnels commerciaux. A noter que les effectifs pondérés d'apprentis de cette filière ont connu une nouvelle baisse de près de 5% entre 2005 et 2006. Pour les trois autres types de filières duales, les

réductions en 2006 des dépenses par apprenti sont beaucoup plus marquées que celles constatées l'année précédente (entre 2004 et 2005). C'est le cas notamment de la filière duale du Centre de Lullier (-7.1%), ainsi que celles du CEPTA (-4.9%).

Nous rappelons également que le niveau relativement bas des dépenses unitaires du GRAPHIQUE 26 par rapport aux autres filières de l'enseignement secondaire ne reflète que les coûts de la scolarisation en école, et n'inclut donc pas la partie prise en charge par les employeurs.



GRAPHIQUE 26

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de la filière *apprentissage en système dual* de l'enseignement secondaire postobligatoire, par type d'école, 2006

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels
ACF : Autres charges de fonctionnement

© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

	EAA dual	CPC	Lullier dual	CEPTA dual
Dépense unitaire de fonct.	8'914	9'147	9'282	11'901
Dépense unitaire totale	12'158	12'391	12'526	15'145

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la dépense par élève ou apprenti de l'ensemble des filières de l'enseignement secondaire postobligatoire a connu une nouvelle baisse en 2006, et ceci pour la quatrième année consécutive. La diminution entre 2005 et 2006 atteint -3.7% toutes natures de dépenses confondues, et -3.4% pour la dépense de fonctionnement. Concernant cette dernière, il s'agit de la plus forte baisse depuis 2002. Ainsi, la hausse des dépenses totales de fonctionnement (en francs constants 2006) s'est avérée proportionnellement moins importante que celle des effectifs pondérés d'élèves et apprentis. Ceux-ci ont en effet progressé de +3.7% en 2006, ce qui représente la plus forte hausse des dix dernières années.

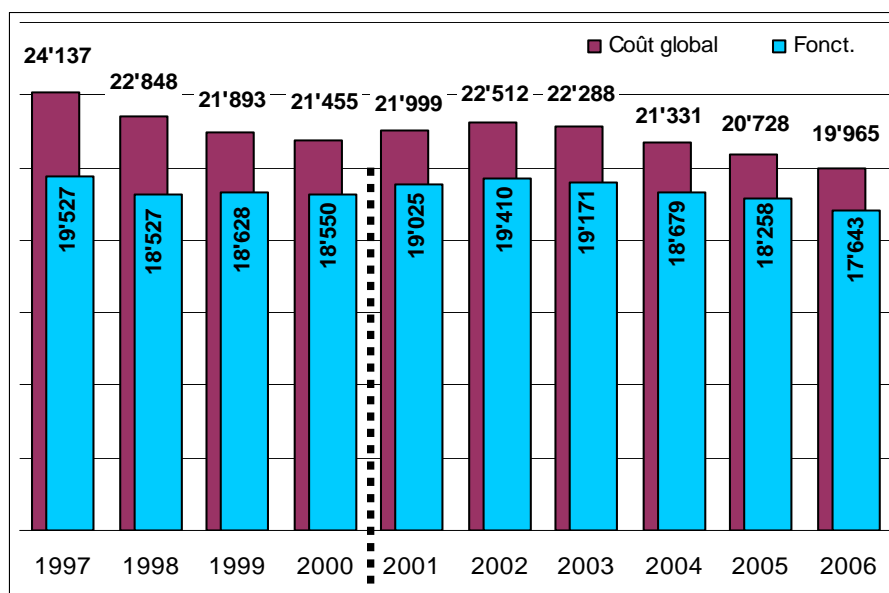
Le GRAPHIQUE 27 montre l'évolution depuis 1997 de la dépense par élève ou apprenti de l'enseignement secondaire postobligatoire (pour le fonctionnement d'une part, et toutes natures confondues d'autre part). En synthèse, on observe un recul de -3.7% en moyenne annuelle sur la période de 1997 à 2000, et de -1.8% (toujours en moyenne annuelle) entre 2001 et 2006. Pour la dépense unitaire de fonctionnement, les taux sont respectivement de -1.7% et -1.5%. Toutes ces diminutions sont plus importantes que celles enregistrées l'année passée sur les précédentes périodes d'observation (1996 à 2000 et 2001 à 2005).

GRAPHIQUE 27

Évolution des dépenses unitaires totales et de fonctionnement de l'enseignement secondaire postobligatoire, en francs constants (valeur 2006), 1997-2006

Fonct. :

Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens & services, utilisation des bâtiments)



© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

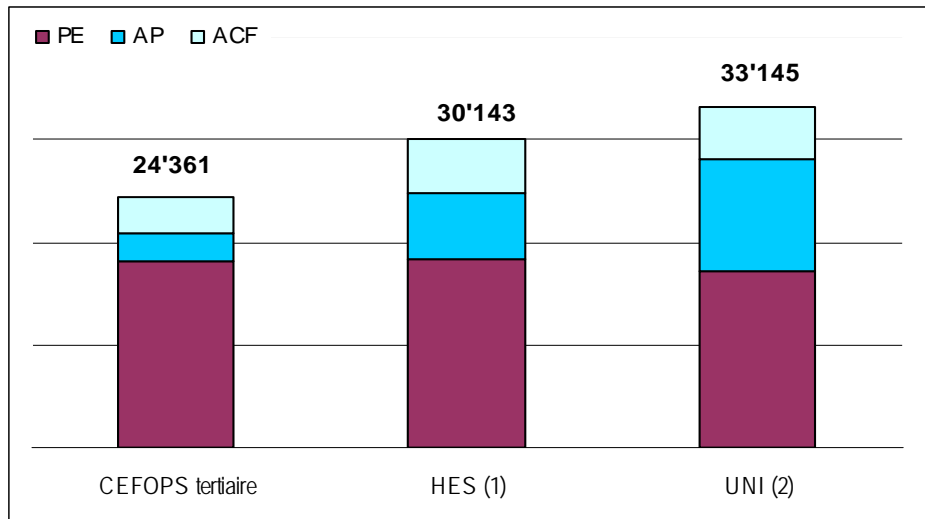
En 2006, seule la dépense par apprenti des cours professionnels commerciaux s'est accrue (+2.8% par rapport à 2005). En francs constants (valeur 2006), les dépenses totales prises en compte dans le calcul ont en effet augmenté de +1.7%, tandis que les effectifs pondérés d'apprentis ont reculé de près de 5%.

Toutes les autres dépenses unitaires de l'enseignement secondaire postobligatoire sont en baisse en 2006. Parmi les diminutions les plus importantes, on notera celle du Centre de Lullier (-7.1%), ainsi que celle de l'ECG (-6.5%). Les dépenses totales prises en compte dans le calcul de la dépense unitaire du premier ont effectivement reculé (en francs constants valeur 2006), tandis que les effectifs pondérés d'élèves et apprentis ont connu le mouvement inverse. En termes absolus, il ne s'agit que de quelques personnes de plus, mais l'effectif total pondéré du Centre est relativement petit (un peu plus de 300 élèves ou apprentis).

Pour sa part, l'Ecole de culture générale accuse également un nouveau recul important de sa dépense par élève en 2006. C'est la seule filière de l'enseignement secondaire postobligatoire dont la dépense unitaire a continuellement baissé depuis 2001, et ce, de manière plus marquée que les autres types d'écoles ou filières (-5.2% en moyenne annuelle sur la période 2001-2006, contre -1.8% pour l'ensemble de l'enseignement secondaire postobligatoire). En fait, les dépenses totales de l'ECG prises en compte dans le calcul des dépenses unitaires ont progressé sur cette période (en francs constants valeur 2006) d'un peu plus de 3% par an, ce qui est largement en dessous des 11.2% de croissance annuelle des effectifs pondérés d'élèves.

Les dépenses par élève ou apprenti des autres types d'écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire non mentionnés ci-dessus (Collège, Ecole de commerce, CEPTA et Ecole des arts appliqués) ont reculé en 2006 dans une fourchette comprise entre -5% et -3%.

Reste à voir les données de l'enseignement tertiaire (écoles supérieures du CEFOPS, écoles genevoises de la HES et Université de Genève), qui sont présentées dans le GRAPHIQUE 28 ci-dessous.



GRAPHIQUE 28

Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de l'enseignement tertiaire, 2006

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels
ACF : Autres charges de fonctionnement

© SRED 2007 (sources : compte d'Etat, BDS, SRED)

(1) Ecoles genevoises HES-SO, HES-S2, ESBA, et ESIG.

(2) Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche.

	CEFOPS tertiaire	HES	UNI
Dépense unitaire de fonct.	24'361	30'143	33'145
Dépense unitaire totale	25'221	34'112	35'190

Comme celles de l'enseignement primaire et secondaire, la dépense unitaire de l'enseignement tertiaire prise globalement est en baisse en 2006 (-1.8%) par rapport à 2005. Ce mouvement provient en réalité d'un net recul de la dépense par étudiant des HES-Genève, tandis que celles des deux autres groupes progressent.

Ainsi, la dépense par étudiant des formations supérieures du **CEFOPS** augmente de +3.7%, ceci malgré une diminution des dépenses totales calculées entre 2005 et 2006, en francs constants valeur 2006. C'est le recul proportionnellement plus important des effectifs d'étudiants qui occasionne ce résultat.

Pour la troisième année consécutive, la dépense par étudiant des **Hautes écoles spécialisées genevoises** recule, mais de manière plus marquée en 2006 (-12.7%). C'est la conséquence d'une baisse de dépenses totales accompagnée d'une nouvelle croissance des effectifs d'étudiants qui, comme sur la période 2004-2005, atteint près de 10% entre 2005 et 2006.

Pour terminer, les résultats concernant l'**Université** montrent une croissance modérée de la dépense par étudiant (+1.3%), respectivement +1% sur le fonctionnement. En francs constants valeur 2006, et pour la première fois depuis 2001, les dépenses totales prises en compte ont baissé entre 2005 et 2006 (-2.3%), mais le nombre pondéré d'étudiants également et de manière proportionnellement plus forte.

• •

Encadrement unitaire par élève ou étudiant

La présente édition de la brochure expose de manière un peu différente les données de l'encadrement par élève par rapport aux précédentes années. Elle a en effet été enrichie par la déclinaison des familles de fonctions du personnel non-enseignant. Cette approche permet ainsi de mieux cerner les composantes de ce dernier comme nous le verrons dans les graphiques ci-dessous. Le TABLEAU 29 en fin de document contient les données détaillées de l'encadrement par élève ou étudiant pour 2006. Nous présentons également dans cette partie des graphiques de synthèse concernant les données de l'encadrement unitaire de 2004 à 2006, pour l'enseignement primaire et secondaire.

En 2006, l'encadrement par élève de **l'enseignement primaire** a légèrement progressé par rapport à 2005, ce qui confirme la tendance observée sur la période précédente (2004-2005). La croissance de l'encadrement en 2006 concerne essentiellement les titulaires et les généralistes non-titulaires. Ces variations sont toutefois faibles, puisque inférieures à 1%. Elles n'ont par ailleurs pas généré une hausse de la dépense par élève sur les coûts de personnel ; l'inverse s'est même produit. Ces évolutions contraires peuvent s'expliquer en partie par le fait que les chiffres des postes occupés utilisés dans le calcul de l'encadrement reflètent une situation ponctuelle à un moment donné (en fin d'année), tandis que les dépenses concernent l'ensemble d'une année civile. De plus, ces dernières comprennent des éléments financiers que l'on ne retrouve pas dans les postes (p. ex. primes, etc.).

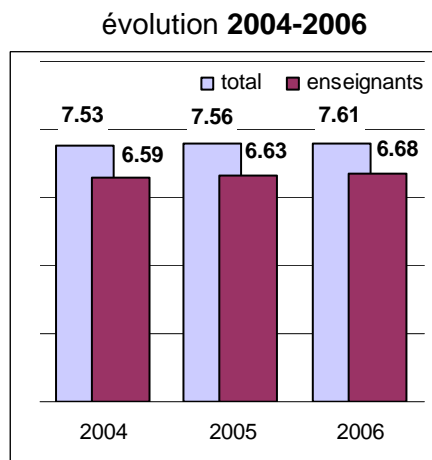
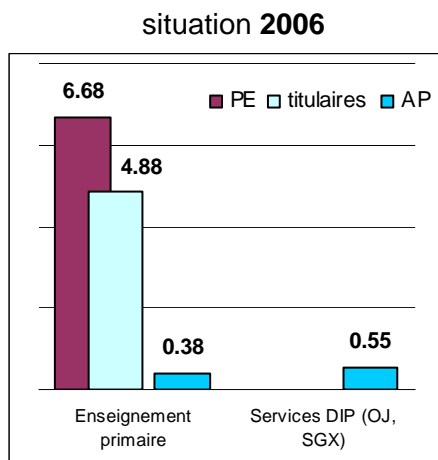
Le GRAPHIQUE 29 ci-dessous contient les données de l'encadrement pour 100 élèves de l'enseignement primaire.

GRAPHIQUE 29

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement primaire (enseignement ordinaire et classes spécialisées), 2004-2006

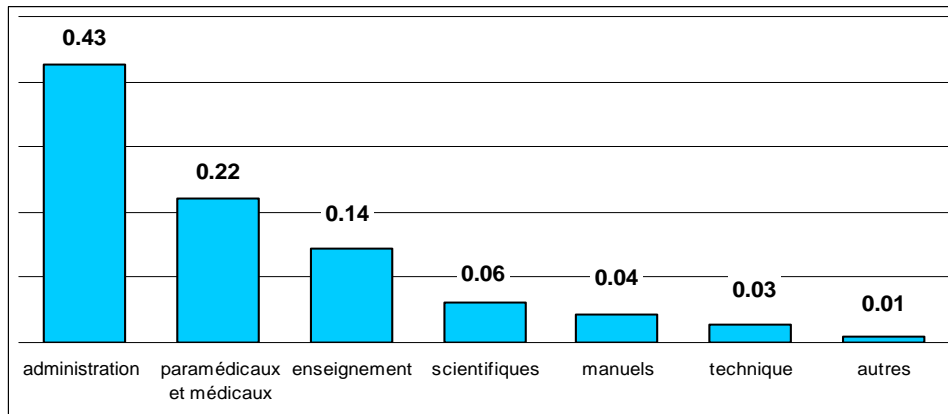
Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels
Titulaire : titulaire de classe



© SRED 2007 (sources : GIP, BDS, SRED)

Nous voyons maintenant la décomposition de l'encadrement par élève pour le personnel non-enseignant, selon les différentes familles de fonctions, qui est présentée dans le GRAPHIQUE 30. Il s'agit d'une part du personnel des services généraux et des offices (OJ, OFPC) attribué aux unités d'enseignement, et d'autre part du personnel non-enseignant des unités elles-mêmes. Comme on peut le constater dans le GRAPHIQUE 29, cette catégorie de personnel ne représente qu'un peu plus de 10% du total de l'encadrement par élève.



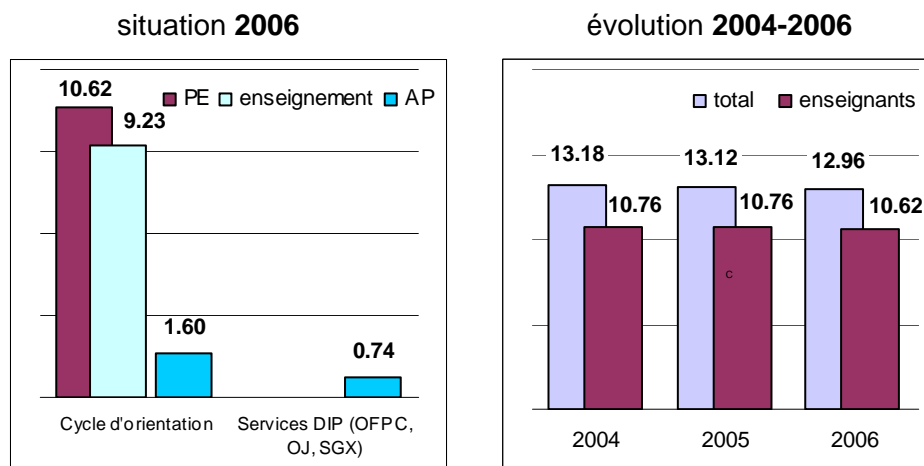
© SRED 2007 (sources : GIP, BDS, SRED)

GRAPHIQUE 30

Encadrement unitaire pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, enseignement primaire (enseignement ordinaire et classes spécialisées), 2006

Ces groupes rassemblent une multitude de métiers, dont une partie sont en lien direct avec les élèves ou les jeunes de manière générale, et donc délivrent des prestations publiques. C'est le cas p. ex. des infirmiers-ères scolaires qui interviennent dans les écoles et qui sont intégré-e-s au groupe du personnel médical et paramédical. On peut également citer les éducateurs-trices spécialisé-e-s qui travaillent au sein des institutions spécialisées, mais qui ne figurent pas dans les données de l'encadrement par élève ci-dessus, puisque celles-ci ne concernent que l'enseignement primaire ordinaire ainsi que les classes spécialisées.

Les données concernant la répartition et l'évolution de l'encadrement par élève du **Cycle d'orientation** sont présentées dans le GRAPHIQUE 31 ci-dessous.



© SRED 2007 (sources : GIP, BDS, SRED)

GRAPHIQUE 31

Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, Cycle d'orientation, 2004-2006

Catégories de personnel :

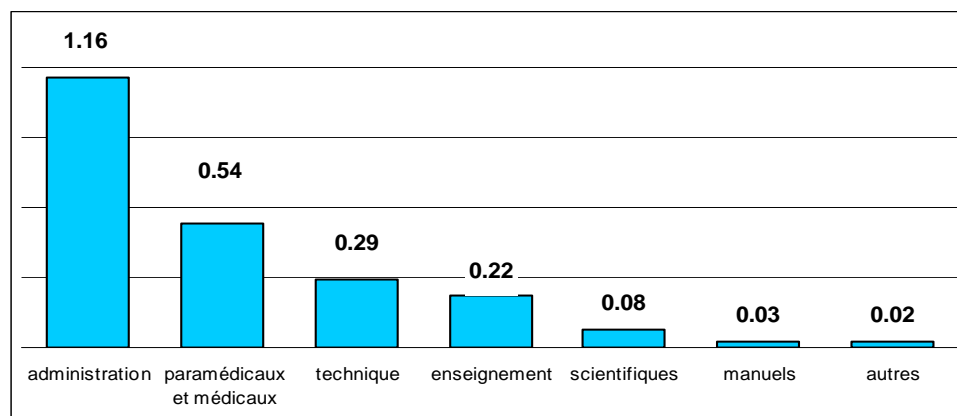
PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels

On constate que l'encadrement par élève est en recul entre 2005 et 2006, comme il l'a déjà été sur la période précédente (2004-2005). Mais l'ampleur est plus importante en 2006, puisque la baisse représente -1.2% , contre -0.5% en 2004-2005. Pour le personnel enseignant, ce sont proportionnellement les rubriques du personnel non permanent ou les activités qui ne sont pas directement liées à l'enseignement qui ont le plus baissé (p. ex. remplaçants d'enseignants, formation continue et complémentaire).

La répartition du personnel non-enseignant intégré dans le calcul de l'encadrement par élève du Cycle d'orientation est contenue dans le GRAPHIQUE 32. La proportion de ce personnel par rapport au total est de 18% .

GRAPHIQUE 32

Encadrement unitaire pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, Cycle d'orientation, 2006



© SRED 2007 (sources : GIP, BDS, SRED)

Comme c'est le cas pour l'enseignement primaire, nous retrouvons ici des catégories de métiers dont les prestations s'adressent directement aux élèves : assistant-e-s sociaux-ales exerçant dans les écoles (contenus dans la famille « paramédicaux et médicaux »), assistant-e-s techniques (dans la famille « technique »), bibliothécaires (famille « administration »), etc.

Pour sa part, l'encadrement par élève ou apprenti de l'**enseignement secondaire postobligatoire** a également reculé entre 2005 et 2006, et de manière assez marquée puisque la baisse atteint -3.3% pour l'ensemble des types d'écoles et filières. Ce mouvement est proportionnellement plus fort pour le personnel non-enseignant. Les données sont résumées dans le GRAPHIQUE 33.

GRAPHIQUE 33

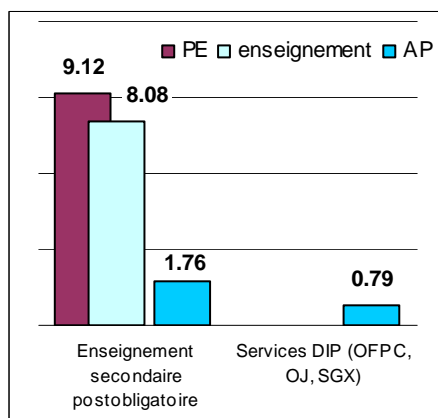
Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, enseignement secondaire postobligatoire, 2004-2006

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps.

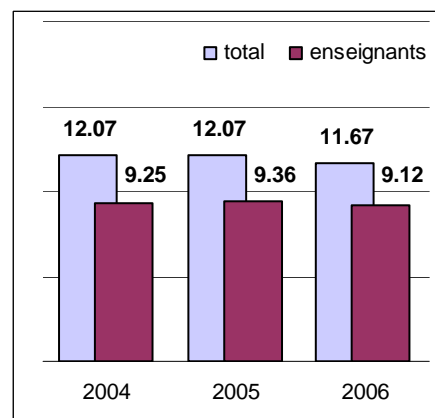
Catégories de personnel :

PE : Personnel enseignant
AP : Autres personnels

situation 2006



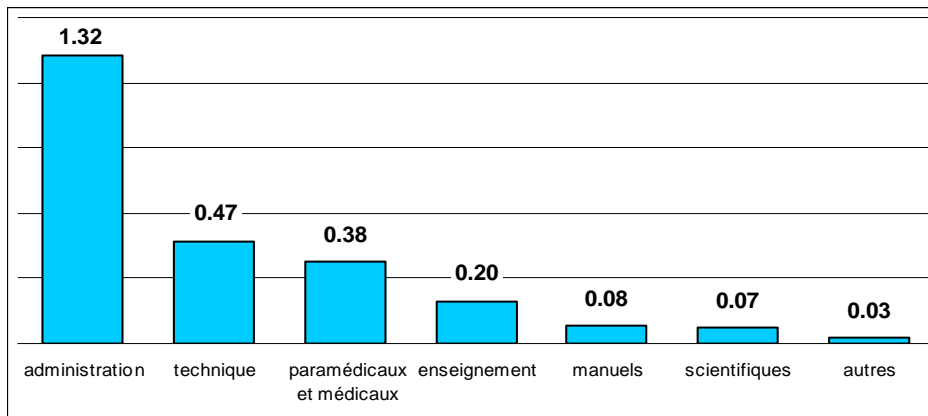
évolution 2004-2006



© SRED 2007 (sources : GIP, BDS, SRED)

Au cours des deux dernières années d'observation, l'encadrement par élève ou apprenti a baissé pour tous les types d'écoles ou de filières de l'enseignement secondaire postobligatoire, à des degrés divers. C'est le Centre de Lullier qui enregistre le plus fort recul (-11.3% tous personnels confondus, -7.6% pour le personnel enseignant). L'Ecole des arts appliqués a également connu une baisse supérieure à la moyenne (-6.7% sur l'ensemble du personnel), tandis que l'encadrement par élève au Collège de Genève, à l'Ecole de culture générale et à l'Ecole d'enseignement technique a diminué dans une proportion similaire à la baisse observée sur l'ensemble des filières de l'enseignement secondaire postobligatoire.

Nous voyons encore la répartition du personnel non-enseignant intégré dans le calcul de l'encadrement par élève de l'enseignement secondaire postobligatoire, présentée dans le GRAPHIQUE 34.



GRAPHIQUE 34

Encadrement unitaire pour 100 élèves (personnel non-enseignant) par famille de fonction, enseignement secondaire postobligatoire, 2006

Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps

© SRED 2007 (sources : GIP, BDS, SRED)

Les remarques concernant les prestations fournies par une partie des fonctions intégrées dans ces données peuvent être réitérées pour le cas de l'enseignement secondaire postobligatoire. Ainsi, les fonctions telles que assistant-e-s sociaux-ales, assistant-e-s techniques ou bibliothécaires sont également présentes dans cet ordre d'enseignement, et doivent être considérées comme activités en lien direct avec les élèves ou apprentis.

• •

IV. ÉVOLUTION 2005-2006 PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Dans cette partie, les indicateurs de ressources les plus importants sont présentés selon les grands regroupements par degrés scolaires – appelé ordres d'enseignement à Genève – en parallèle avec d'autres indicateurs, d'activités ou de contexte. Les trois ordres d'enseignement, enseignement primaire, Cycle d'orientation et enseignement postobligatoire, correspondent aux catégories de la classification internationale CITE, avec quelques différences : l'enseignement primaire inclut le niveau enfantin, qui n'appartient pas à la catégorie CITE 1 (enseignement primaire), mais relève de la catégorie CITE 0 (préscolarité) qui est une formation non obligatoire³³ ; au niveau de l'enseignement postobligatoire, il subsiste quelques filières qui, selon la classification CITE, relèvent du niveau tertiaire, telles les formations d'ingénieurs du CEPTA.

Les ordres d'enseignement sont présentés comme des entités séparées, mais il faut les considérer comme des sous-systèmes ayant chacun sa propre dynamique, à la fois interdépendants entre eux et encastrés dans un système plus large, qui agit comme un contexte pour chacune de ses parties. Certaines règles sont communes aux trois sous-systèmes, comme les statuts juridiques des enseignants, mais on trouve aussi des spécificités, qui seraient, pour ces mêmes enseignants, leur niveau de formation et de spécialisation, ainsi que l'organisation de leur travail, qui sont très différents entre le primaire et le secondaire. L'obligation scolaire, qui oppose l'enseignement primaire et le Cycle d'orientation au secondaire postobligatoire, induit aussi des logiques de trajets (redoublements, sorties) différentes pour les élèves. Tout comme l'existence de filières produit des conditions de fonctionnement dissemblables entre les niveaux primaire et secondaire.

Ceci afin de marquer les limites d'une comparaison entre niveaux scolaires, dont les spécificités vont bien au-delà des seuls contenus programmatiques. Une vision linéaire de l'enseignement pourrait en effet ramener l'éducation à un empilement de savoirs et réduire les élèves à des réceptifs passifs, ce qu'ils sont loin d'être.

Des comparaisons sont en revanche tout à fait possibles dans le temps, par le fait notamment que les dépenses sont ramenées à des valeurs en francs constants, par le fait aussi que les changements scolaires et comptables sont pris en considération et que des modifications structurelles sont mises en lumière (par exemple avec des créations ou disparitions de filières).

Les évolutions présentées sur une année demandent à être resituées dans des tendances à plus long terme, et l'on peut encore rappeler que les valeurs en francs constants sont réactualisées chaque année, donc ne peuvent pas être comparées sans autre d'une version à la précédente.



³³ La scolarisation obligatoire à quatre ans amènerait l'ordre d'enseignement primaire entièrement dans la classe CITE 1.

Enseignement enfantin et primaire

Élèves ^A	2005	2006	Δ 2005-06
Enseignement enfantin	8'444	8'386	-58 (-0.7%)
Enseignement primaire	25'701	25'598	-103 (-0.4%)
Classes spécialisées	529	505	-24 (-4.5%)
Total	34'674	34'489	-185 (-0.5%)
Institutions ^B	696	714	+18 (+2.6%)
Personnel ^A	2005	2006	Δ 2005-06
Enseignants (postes) ^C	2'836 (2'403.8)	2'832 (2'409.6)	-0.1% (+0.2%)
Personnel non enseignant (postes) ^C	291 (228.9)	285 (223.7)	-2.1% (-2.3%)
Proportion de cadres ^D (% de femmes cadres)	1.8% (50.0%)	1.9% (50.9%)	+3.1% (+1.9%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	84.0%	83.7%	-0.4%
Age moyen des enseignants	42.6	42.2	-0.4 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	33.2%	32.7%	-1.6%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls) sans les institutions spécialisées	7.6 (6.6)	7.6 (6.7)	+0.7% (+0.7%)
Dépenses ^E	2005	2006	Δ 2005-06
Personnel, en 1000 F constants	336'390	329'168	-2.1%
Fonctionnement ^F , en 1000 F constants	21'979	21'183	-3.6%
Investissement ^G , en 1000 F constants	916	717	-21.8%
Dépense ^H par élève (fonctionnement) en F constants	13'775 (11'132)	13'708 (11'093)	-0.5% (-0.3%)

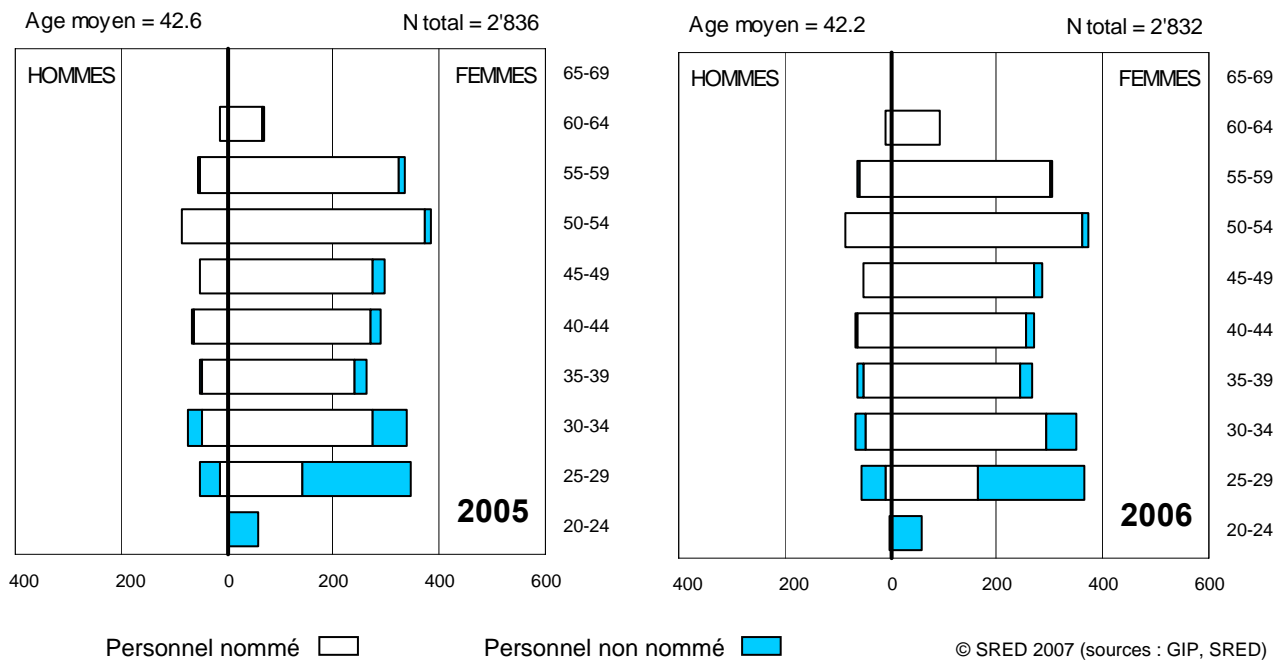
© SRED 2007 (sources : BDS, GIP, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Y compris des jardins d'enfants (pédagogie curative), les EFP et cinq centres pour adolescents^C Y compris remplaçants et surnuméraires^D Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23^E Pour l'année civile^F Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^G Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement^H Pour l'enseignement enfantin, primaire et les classes spécialisées : les valeurs pour 2005 ont été recalculées avec les dépenses réelles des communes

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses.

Élèves : avec des diminutions de 58 élèves pour l'école enfantine, de 103 élèves pour le primaire et de 24 élèves dans les classes spécialisées, l'effectif total régresse de 185 élèves (-0.5%), confirmant une tendance légèrement à la baisse initiée il y a deux ans déjà ; à l'opposé, les effectifs des institutions sont en progression de 18 élèves (+2.6%). **Personnel** : les effectifs des enseignants restent stables tant en postes (+0.2%), qu'en personnes (-0.1%), tandis que ceux du *personnel non-enseignant* diminuent à la fois en postes (-2.3%) et en personnes (-2.1%). **Dépenses** : baisses sur tous les types de dépenses : *personnel* (-2.1%), *fonctionnement* (-3.6%) ; l'investissement (*intérêts* et *d'amortissement*), qui change de mode d'inscription, est donné à titre indicatif ; les dépenses pour les bâtiments des écoles (financés par les communes) sont présentes dans la dépense par élève ; celle-ci diminue sur le total (-0.5%) comme sur les seules charges de fonctionnement (-0.3%).

GRAPHIQUE 35. Enseignants du primaire (personnes)

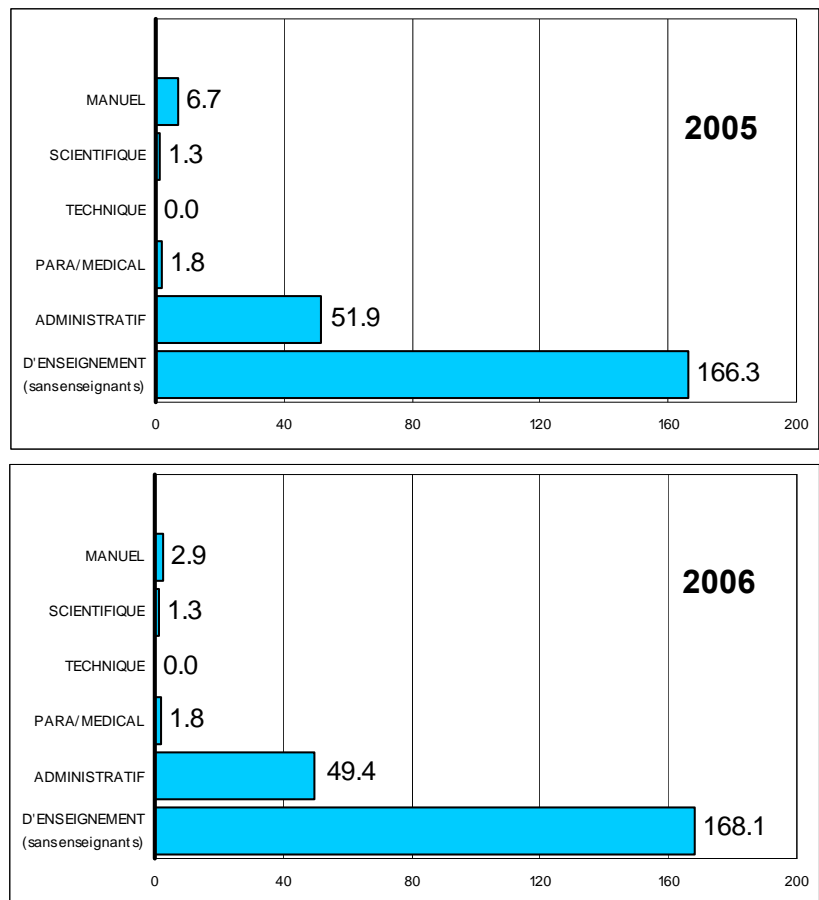


Age moyen : baisse de -0.4 ans entre 2005 et 2006 ; poursuite de la tendance débutée cinq ans auparavant.
Groupes d'âges : le groupe *plus de 50 ans* diminue de 1.6%, avec 32.7% du total en 2006. **Etat de nomination** : baisse du groupe des enseignants *non nommés* (-5.5%) qui représente 16.7% en 2006 (22.1% en 2005).

**GRAPHIQUE 36
Personnel non enseignant
du primaire (EPT)**

Volume : diminution de -5.2 postes EPT (-2.3%) pour l'ensemble du *personnel non-enseignant*, dont -2.5 EPT pour le *personnel administratif* au sens strict et -3.9 postes EPT pour les fonctions de type *manuel* ; le *personnel d'enseignement* (sans enseignants) voit ses effectifs augmenter de 1.8 EPT (1.1%) entre 2005 et 2006 ; les personnels *médical*, *paramédical* et *scientifique* restent stables.

Composition : le *personnel administratif* au sens strict est constitué principalement de secrétaires, d'archivistes, de bibliothécaires, de documentalistes et de commis administratifs (cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



Cycle d'orientation

Élèves ^A	2005	2006	Δ 2005-06
Accueil	421	379	-42 (-10.0%)
Atelier	129	123	-6 (-4.7%)
Regroupement A	7'827	7'868	+41 (+0.5%)
Regroupement B	2'584	2'588	+4 (+0.2%)
Regroupement C	129	103	-26 (-20.2%)
Spéciale	166	157	-9 (-5.4%)
Niveaux - options	1'990	1'936	-54 (-2.7%)
Total	13'246	13'154	-92 (-0.7%)
Personnel ^A	2005	2006	Δ 2005-06
Enseignants (postes)	1'911 (1'392.4)	1'873 (1'363.9)	-2.0% (-2.1%)
Personnel non enseignant (postes)	251 (202.7)	262 (216.9)	+4.4% (+16.0%)
Proportion de cadres ^B (% de femmes cadres)	1.6% (22.7%)	1.8% (17.2%)	+10.1% (-24.1%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	57.3%	57.0%	-0.5%
Age moyen des enseignants	42.5	42.5	+0.0 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	29.5%	29.5%	+0.0%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	13.1 (10.8)	13.0 (10.6)	-1.2% (-1.3%)
Dépenses ^C	2005	2006	Δ 2005-06
Personnel, en 1000 F constants	229'729	226'451	-1.4%
Fonctionnement ^D , en 1000 F constants	22'044	17'135	-22.3%
Investissement ^E , en 1000 F constants	9'976	5'764	-42.2%
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	21'767 (19'814)	21'118 (19'207)	-3.0% (-3.1%)

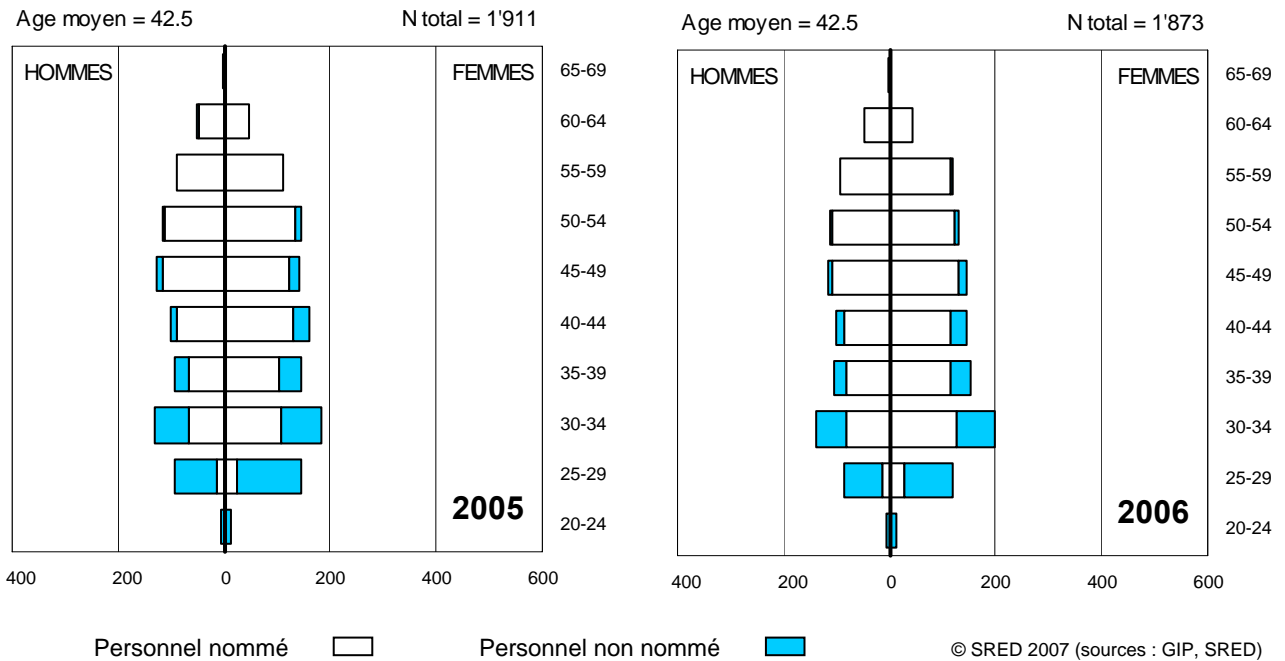
© SRED 2007 (sources : BDS, GIP, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23^C Pour l'année civile^D Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^E Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses.

Élèves : seuls les *regroupements A* et *B* sont en progression positive avec respectivement +0.5% et +0.2% ; le *regroupement C* fait apparaître le plus important recul relatif avec -20.2% mais, en termes absolus, ce sont les classes *niveaux-options* qui contribuent le plus fortement à la baisse avec 54 élèves sur les 92 élèves en moins au total (-0.7%). **Personnel** : baisse des effectifs d'*enseignants* (-2.1%) et hausse pour le personnel *non-enseignant* (+16.0%), essentiellement liée au regroupement de l'économat au sein du CO (ce qui explique aussi la hausse de la proportion de cadres). **Dépenses** : exprimées en francs constants, les dépenses de *personnel* diminuent (-1.4%) comme celles qui concernent le *fonctionnement* (biens & services, subventions et frais de bâtiments) avec -22.3% ; l'investissement, qui change de mode d'inscription, est donné à titre indicatif.

GRAPHIQUE 37. Enseignants du cycle d'orientation (personnes)

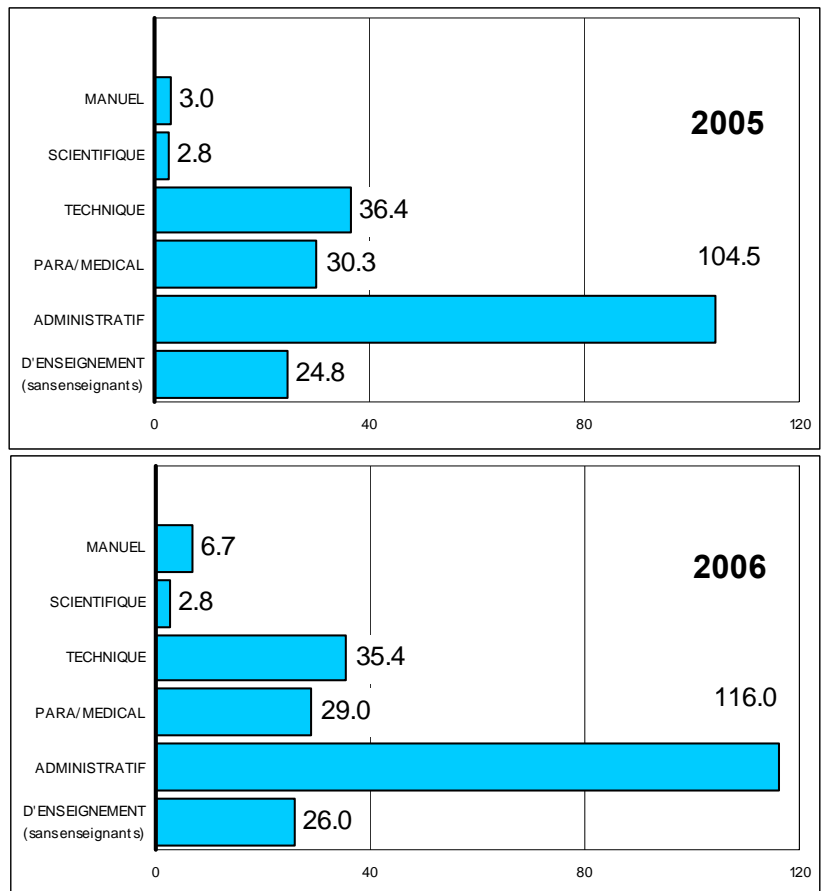


Age moyen : stabilisation de l'âge moyen à 42.5 ans. **Groupes d'âges** : de même, le groupe des 50 ans et plus se maintient à hauteur de 29.5% du total, comme en 2005. **Etat de nomination** : en revanche, la part des enseignants non nommés diminue de -11.2% pour comptabiliser 24.4% du corps enseignant en 2006.

**GRAPHIQUE 38
Personnel non-enseignant
du Cycle d'orientation (EPT)**

Volume : le personnel non-enseignant voit ses effectifs augmenter de 14.2 postes EPT entre 2005 et 2006, ce qui représente 7.0% , dont 11.6 EPT pour le personnel administratif (+11.1%), 3.7 EPT (+123.3%) pour le groupe manuel et 1.2 EPT pour le personnel d'enseignement (+4.8%), sans les enseignants.

Composition : le groupe du personnel administratif est composé principalement de secrétaires, de spécialistes d'archives, de documentation et de bibliothèque ; le groupe du personnel technique recouvre des assistants techniques, le groupe personnel d'enseignement (sans enseignants) essentiellement des cadres d'enseignement. (cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



Enseignement postobligatoire

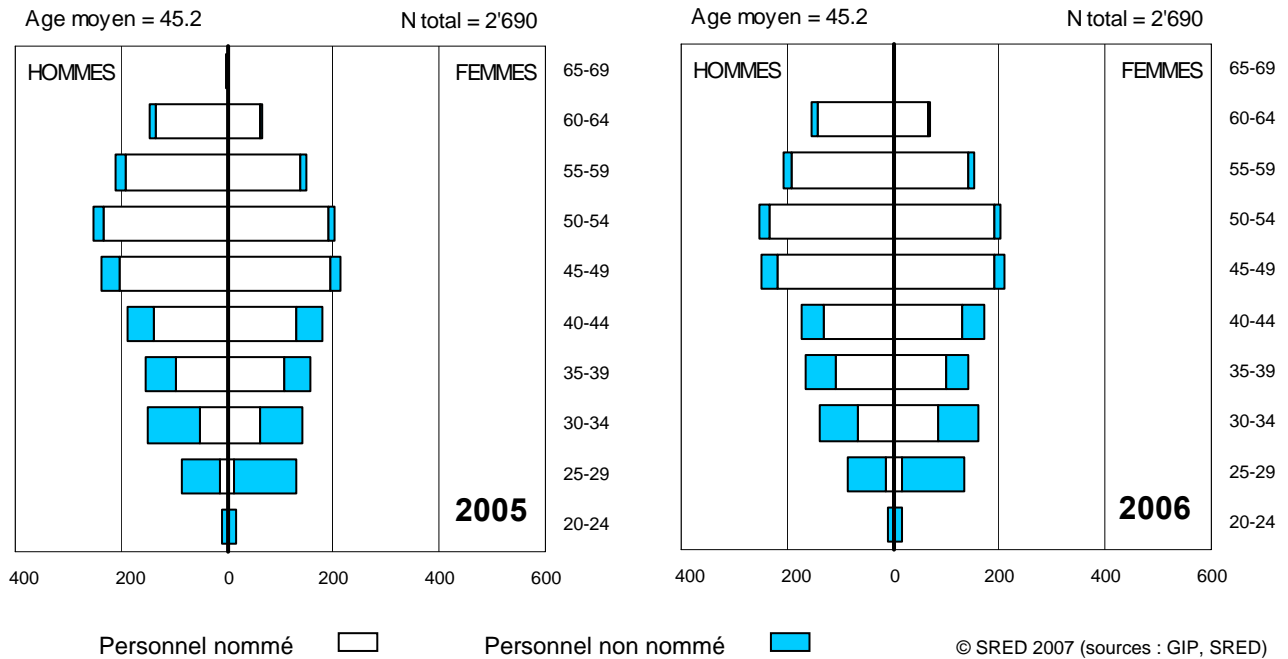
Élèves ^A	2005	2006	Δ 2005-06
Collège de Genève ^B	7'436	7'668	+232 (+3.1%)
École de culture générale ^B	2'253	2'560	+307 (+13.6%)
École de commerce & Cours prof. commerciaux	4'216	4'430	+214 (+5.1%)
École d'enseignement technique	395	395	0 (0%)
Centre de Lullier	302	320	+18 (+6.0%)
SCAI & SGIPA (A&I)	607	646	+39 (6+.4%)
École d'arts appliqués	497	519	+22 (+4.4%)
Centre d'enseignement professionnel CEPTA	3'036	2'959	-77 (-2.5%)
Centre de formation prof. santé-sociale CEFOPS	824	852	+28 (+3.4%)
Total	19'566	20'349	+783 (+4.0%)
Personnel ^A	2005	2006	Δ 2005-06
Enseignants (postes)	2'690 (1'790.3)	2'690 (1'816.4)	0.0% (+1.5%)
Personnel non enseignant (postes)	521 (395.7)	515 (391.8)	-1.2 (-1.0%)
Proportion de cadres ^C (% de femmes cadres)	2.9% (28.7%)	2.7% (26.3%)	-7.7% (-8.5%)
Proportion de femmes parmi les enseignants	46.7%	46.8%	+0.3%
Age moyen des enseignants	45.2	45.2	-0.0 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	38.2%	38.6%	+0.9%
Encadrement unitaire ^A , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	12.1 (9.4)	11.7 (9.1)	-3.3% (-2.6%)
Dépenses ^D	2005	2006	Δ 2005-06
Personnel, en 1000 F constants	313'001	317'918	+1.6%
Fonctionnement ^E , en 1000 F constants	55'251	44'024	-20.3%
Investissement ^F , en 1000 F constants	19'000	9'901	-47.9%
Dépense ^G par élève (fonctionnement) en F constants	20'728 (18'258)	19'965 (17'643)	-3.7% (-3.4%)

© SRED 2007 (sources : BDS, GIP, compte d'Etat, SRED)

^A Situation au 31 décembre^B Avec les formations du soir ou pour adultes^C Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23^D Pour l'année civile^E Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel^F Dépenses d'intérêt et d'amortissement apparaissant dans le compte de fonctionnement^G Pour toutes les filières, sans le SCAI, ni l'EPIA

Élèves : entre 2005 et 2006, les effectifs augmentent de 783 élèves (+4.0%), augmentation qui touche l'ensemble des écoles, à l'exception du CEPTA, qui perd 77 apprentis (-2.5%) ; les effectifs de l'École d'enseignement technique restent constants. **Personnel** : augmentation sur les postes des *enseignants* (+1.5%) et baisse sur le *personnel non-enseignant* (-1.0%). **Dépenses** : légère augmentation des dépenses de personnel (+1.6%) au contraire du fonctionnement (-20.3%) ; l'investissement (*intérêts* et *d'amortissement*), qui change de mode d'inscription, est donné à titre indicatif ; baisse de la dépense *de fonctionnement* par élève (-3.4%), comme de la dépense *totale* (-3.7%).

GRAPHIQUE 39. Enseignants du postobligatoire (personnes)

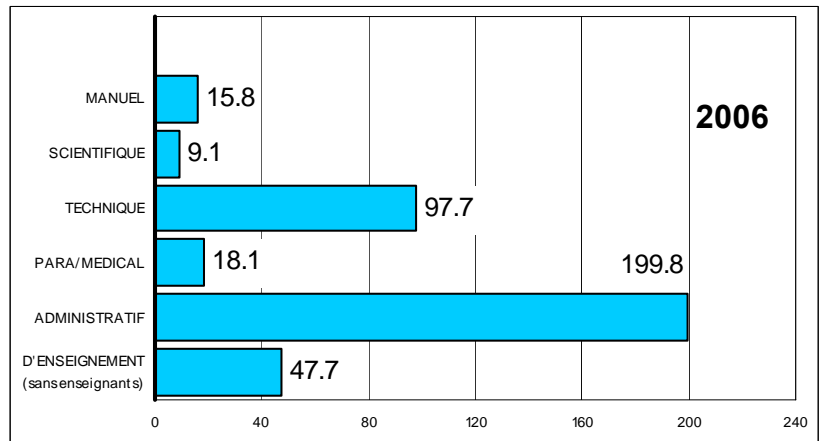
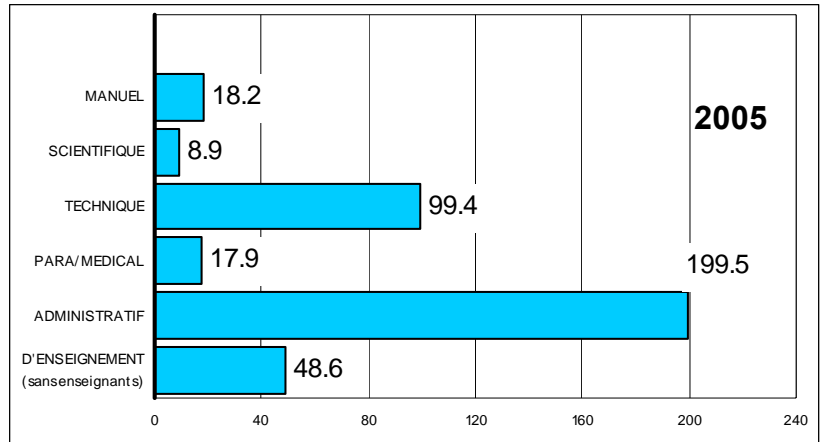


Age moyen et groupes d'âges : en 2006, l'âge moyen des enseignants se maintient à 45.2 ans, tandis que la part des 50 ans et plus augmente légèrement (+0.9%) à 38.6% en 2006. **Etat de nomination** : la part des enseignants non nommés se situe à 24.6% en 2006, en baisse de -8.9% sur une année.

**GRAPHIQUE 40
Personnel non-enseignant du postobligatoire (EPT)**

Volume : entre 2005 et 2006, les effectifs du personnel non-enseignant diminuent de 3.9 EPT au total (-1.0%), malgré de légères augmentations pour le personnel administratif (+0.4 EPT ou +0.2%), pour le personnel médical et paramédical (0.2 EPT ou 1.1%) et pour le personnel scientifique (+0.2 ou 2.2%) ; la diminution est particulièrement importante pour le groupe manuel avec -2.4 EPT (-13.2%).

Composition : le personnel du groupe enseignement (sans les enseignants) est constitué quasi exclusivement de cadres (cf. tableaux 12 & 13, en annexe).



ANNEXES

SOURCES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de différentes sources :

- le compte d'Etat (Direction du budget de l'Etat et de la planification financière [2007]. *Compte d'Etat de la République et canton de Genève pour 2006*), à partir d'une extraction des données du DIP produite par le Service du budget à partir de la CFI³⁴. Elles sont disponibles sur support informatique depuis 1997 ;
- le compte d'Etat, publication du Département des finances, section du DIAE, pour le Centre de Lullier avant 1998 ;
- les comptes de l'Université depuis 1996 ;
- les comptes des HES depuis 2000 ;
- les comptes des communes, consolidés par le DIAE puis par le DT depuis 2006 (pour les calculs de dépenses unitaires par élève de l'enseignement primaire).

Les biens et services sont comptabilisés sans les reports, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles (dans l'année civile) et non celle des dépenses comme charges inscrites (dans le compte annuel). Cela nous assure le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écritures comptables et abstraction faite des mécanismes liés aux reports (crédit partiellement reporté d'une année à l'autre).

Le compte du DIP est consolidé avec les dépenses et revenus du Centre de Lullier avant 1998.

Les dépenses et revenus de bâtiments ont été estimés de 1995 à 1998 pour le Centre de Lullier, en absence d'informations avant son rattachement au DIP. Pour la même raison, les dépenses respectives des enseignants et du personnel administratif et technique avant 1998 ont été réparties à partir des dépenses totales pour le personnel, selon la proportion observée en 1998 (première année d'enregistrement des données selon le modèle DIP).

Les « subventions redistribuées » de la nature 37 apparaissent massivement en 2002 – comme s'il s'agissait de nouvelles dépenses – alors que c'est uniquement un nouveau mode d'inscription pour des flux financiers qui existaient déjà auparavant. Il ne s'agit d'ailleurs pas de subventions au sens strict (les subventions versées par le DIP au nom de financeurs externes étaient déjà contenues dans la nature 37 avant 2002) mais de mouvements liés à des prestations pour des tiers, plus concrètement de montants destinés à réaliser des paies pour des institutions subventionnées, montants qui sont versés par les institutions elles-mêmes et qui apparaissent comme revenus dans la nature 47 appelée « subventions à redistribuer ». Les « subventions redistribuées » et les « subventions à redistribuer » sont des rubriques de même montant, c'est-à-dire qu'elles recouvrent des flux qui ne font que transiter par le DIP et dont le solde est nul.

Les dépenses et revenus pris en compte pour l'Université correspondent au fonctionnement ordinaire, et comprennent le financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération pour le fonctionnement courant, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « compte DIP » et complétés par la subvention hors enveloppe les années où elle n'est pas intégrée dans le « compte DIP ». Ces dépenses et revenus ne

³⁴ CFI : comptabilité financière intégrée, nouveau système comptable de l'Etat de Genève.

comprennent pas les comptes de recherches financées par le FNRS, par les fonds individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement, ni les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital inscrites dans les comptes du DASS.

Les **données en personnes et en postes** EPT sont produites à partir de deux sources :

- la base de données GIP servant à réaliser les paies, à partir d'une extraction produite par le CTI en fin d'année. La date du relevé était au 15 novembre jusqu'en 1997. Elle est passée au 31 décembre, après des tests réalisés en 1998 montrant l'impact négligeable du changement. Le passage au 31 décembre permet d'harmoniser ce relevé de données avec d'autres relevés ;
- la comptabilité tenue par le Service du budget permet d'obtenir des moyennes annuelles sur la base des résultats mensuels. Cette extraction mensuelle ne contient pas l'ensemble des données socio-démographiques contenues dans l'extraction annuelle du CTI. Les moyennes annuelles – par opposition aux résultats en fin d'année – correspondent à l'occupation réelle des postes sur l'année, que l'on peut rapporter aux postes budgétisés pour la même année et avec les dépenses annuelles.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont comptabilisés sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année. Cette différence s'explique par l'usage de chacune des statistiques, les moyennes annuelles se référant aux postes budgétisés³⁵, tandis que la situation en fin d'année étant une « photographie » de la situation sociodémographique du personnel³⁶. Dès l'année 2000, certains groupes supplémentaires de remplaçants sont aussi enregistrés dans la statistique de fin d'année, en plus des remplaçants de longue durée déjà inclus.

Les données en postes, moyennes annuelles, du Centre horticole de Lullier ont été reconstituées pour les années antérieures à 1998 avec une estimation pour la répartition entre les personnels non-enseignant et enseignant, car les enseignants n'étaient pas enregistrés comme tels. Pour les tableaux provenant de l'extraction de GIP, cette consolidation n'a pas pu avoir lieu dans la mesure où le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement et de l'énergie ne possède pas de système d'enregistrement des données comparable à ce qui existe au DIP. On en tiendra donc compte dans les interprétations.



³⁵ Les postes EPT qui font l'objet d'une « budgétisation » sont les postes stables ou du moins planifiables.

³⁶ De plus, les moyennes annuelles ont tendance à gommer les changements en cours d'année civile.

DÉFINITIONS

Calcul en francs constants : permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (9.8 % entre 1997 et 2006, 9.0 % entre 1998 et 2006, etc.).

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	150.4	151.5	152.7	155.0	156.6	157.8	159.2	161.2	163.4	165.2
Taux de déflation calculé (2006 = 100)	109.8	109.0	108.2	106.6	105.5	104.7	103.8	102.5	101.1	100.0

L'indice des prix mesure l'évolution du niveau général des prix à la consommation dans le canton de Genève. Il permet de mesurer l'inflation et de calculer un déflateur qui sera utilisé pour produire des prix ou des flux monétaires en valeur réelle.

Cet indice n'est pas au sens strict un indice du coût de la vie ; il est néanmoins utilisé pour le calcul d'indexation des salaires.

Centre de formation professionnelle santé-social : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de niveau secondaire (CITE 3) et tertiaire (CITE 4 ou 5).

Charge : représente la consommation de ressources durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse : revenu ou produit).

Corps enseignant de l'Université : divisé en deux groupes :

1. le corps professoral, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs suppléants, des professeurs invités, des chargés de cours et des suppléants chargés de cours ;
2. les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, parmi lesquels on trouve les maîtres d'enseignement et de recherche, les suppléants maîtres d'enseignement et de recherche, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les assistants et les moniteurs.

Cycle d'orientation : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

Dépense : opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse : recette) ; est aussi utilisé pour désigner les opérations sur le compte de fonctionnement (charge, inverse : revenu). Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges de personnel, biens & services, dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou prestations de service).

Dépenses d'investissement : regroupent les dépenses présentes dans le compte d'investissement ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier. Les dépenses pour l'investissement présentées dans le compte de fonctionnement – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Dépenses indirectes ou transferts : correspondent à des subventions et des dédommagements qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.

Dépenses pour le fonctionnement direct : recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le compte de fonctionnement ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

Dépense unitaire par élève ou étudiant : représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (effectifs pondérés sur l'année civile). A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

Effectifs d'élèves ou étudiants : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12^e des effectifs de l'année scolaire précédente et de 4/12^e des effectifs de l'année scolaire en cours.

Effectifs de personnel : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, quatre mois après la rentrée scolaire. Ces effectifs correspondent à une année scolaire donnée.

Encadrement unitaire pour 100 élèves ou étudiants : représente l'ensemble du personnel (en postes équivalents plein-temps) destiné à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire, mais représente une photo instantanée (en fonction des relevés de fin d'année) plutôt qu'une valeur annuelle.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans le coefficient de 100) est appelé à Genève taux d'encadrement : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité³⁷.

Enseignement postobligatoire : recouvre le secondaire II (CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

Enseignement primaire : à Genève, regroupe l'enseignement enfantin et primaire (CITE 0 sans jardins d'enfants, et CITE 1).

Enveloppe budgétaire : subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de personnel de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux biens et services.

Equivalent plein-temps (EPT) : poste que l'on a pondéré par le taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 poste EPT.

³⁷ GRAVOT Pierre (1993). *Economie de l'éducation*. Ed. Economica, Paris, p. 91.

Familles des fonctions du personnel non-enseignant : groupes de fonctions selon le modèle de classification de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUE » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATION » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de labo – technicien dentiste.
7. GROUPE « PARA- & MEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « divers ».

Groupes de cadres :

- Cadres A : personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs.
- Cadres B : personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité hiérarchique d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte.
- Cadres supérieurs : personnel qui occupe une fonction à partir de la classe 23.

Haute école spécialisée : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

Indexation : mécanisme destiné à revaloriser les salaires dépréciés avec le renchérissement du coût de la vie. En période de crise budgétaire, cette indexation n'est pas ou pas entièrement accordée, ce qui produit des économies sur la masse salariale exprimée en termes réels (sans effet de l'inflation).

Mécanismes salariaux de la fonction publique : mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat (indexation). Font généralement l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel³⁸.

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Annuités	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	partiel	NON	partiel
Progression de la prime de fidélité	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1/2	NON	NON*
Indexation janvier	-	-	-	0.28%	1.00%	0.65%	0.00%	0.10%	0.75%	0.40%
Indexation juillet	-	-	-	-	-	0.89%	0.78%	-	-	-
Complément d'indexation (allocation unique)	-	-	-	0.34%	0.90%	0.70%	-	-	-	-

En 1998, 2 échelons ont été versés (97-98) pour les annuités et la prime de fidélité. Le versement des annuités effectué normalement dès le 1^{er} janvier pour le personnel administratif et technique, dès le 1^{er} septembre pour le corps enseignant primaire et secondaire et dès le 1^{er} octobre pour le corps enseignant universitaire, a été retardé de 7 mois en 1999, puis de 6 mois en 2000 et 2001.

Les compléments d'indexation (allocations uniques) de 0.34%, 0.9% et 0.7% versées en décembre de 2000 à 2002 ont été intégrées à l'échelle des traitements l'année suivante.

L'augmentation des annuités 2004 ont été différées de six mois, sans compensation rétroactive.

L'indexation 2004 a été versée dès juillet, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, de même en 2006 (Règlement B 5 15.20).

* En 2006, les annuités sont différées de six mois, la prime de fidélité n'est pas versée, à l'exception des nouveaux ayant-droit (Loi B 5 17).

Nature : classification officielle, hiérarchique et numérotée, de l'opération comptable selon sa nature (fonctionnement ou investissement, charge ou revenu pour le fonctionnement, personnel, biens & services, amortissement, subvention, etc. pour la charge). La nature est subdivisée en sous-natures.

Poste budgétisé : est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget pour l'année civile, qu'il faut mettre en regard du poste en moyenne sur l'année civile pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un taux de pondération – différent d'une année à l'autre, et différent aussi pour les enseignants et pour le personnel administratif et technique – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

Pour les enseignants, le budget en postes, voté ordinairement en fin d'année civile, correspond au nombre de postes attribués à la rentrée suivante (septembre ou octobre). La statistique des postes budgétisés prend en compte : de janvier à août le budget voté (sans les postes de la rentrée) et de septembre à décembre le budget voté (complet) avec réallocations. C'est pourquoi les postes budgétisés dans le Tableau 11 ne correspondent ni au budget en début d'année civile, ni au budget voté pour la rentrée scolaire suivante, mais résultent d'une pondération des deux budgets

³⁸ La « Loi sur les augmentations annuelles dues aux membres du personnel de l'Etat ainsi que sur la progression de la prime de fidélité » (B 5 17) du 26 juin 2004 suspend les mécanismes salariaux (augmentations annuelles et progression de la prime de fidélité) en 2005.

en fonction de leur période d'effectivité. En 2006, la statistique prend encore en compte les transferts de services (SAEA, section des adultes du TG).

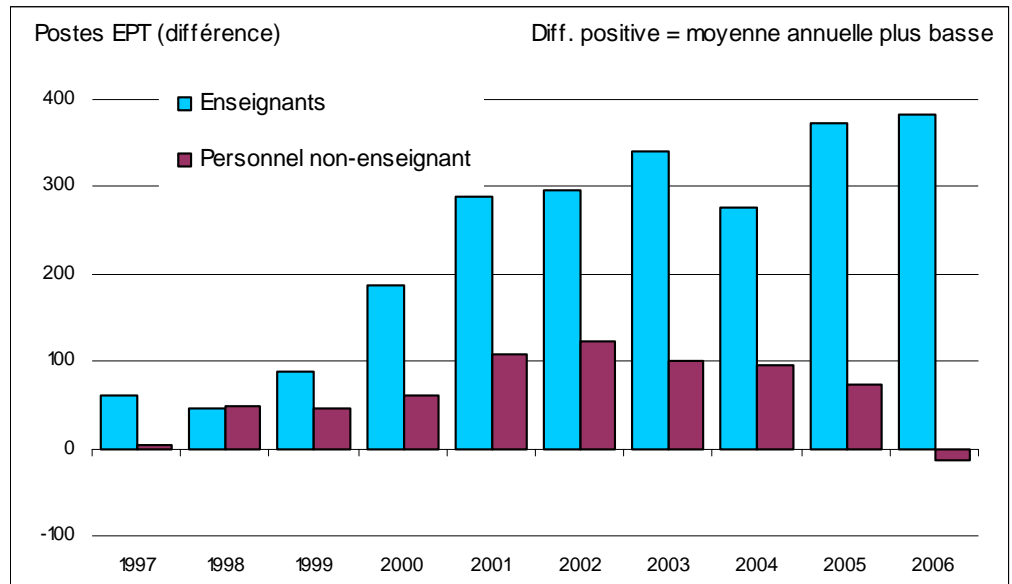
Poste occupé : est exprimé en EPT. Il faut faire la distinction entre poste occupé à une date précise (situation en fin d'année) et poste occupé en moyenne sur l'année comme dans le tableau 11.

Les deux informations sont importantes, car les postes occupés en fin d'année permettent de faire une « photographie » du personnel, avec des répartitions selon différents caractères sociodémographiques, tandis que les postes occupés en moyenne annuelle permettent de faire un rapprochement entre dépenses de personnel et effectifs réellement employés par le DIP tout au long de l'année.

Jusqu'il y a quelques années, il était possible de produire indifféremment une statistique ou l'autre, mais des écarts de plus en plus importants obligent aujourd'hui à bien distinguer les deux approches. L'analyse des écarts (GRAPHIQUE A1 ci-dessous) montre que les écarts pour les enseignants dépassent le 3.0 % dès l'année 2000, pour atteindre 7.0 % en 2005. La différence pour le personnel administratif et technique dépasse 3.0 % en 1998, atteignant 7.6 % en 2002 pour redescendre à 4.2 % la dernière année.

GRAPHIQUE A1

Différence entre effectifs de personnel en moyenne annuelle et situation de fin d'année (sans Université ni HES), 1997-2006



© SRED, 2007

Ces écarts correspondent à la différence entre les relevés ponctuels (en décembre) et la moyenne annuelle, qui intègre des périodes de moindre occupation.

Propres institutions : les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (dépenses directes) que l'on retrouve sous le terme de « petit Etat », à l'exclusion des institutions financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le cas de l'Université est particulier. Avant 1996, celle-ci était considérée comme propre institution du DIP. Depuis l'introduction du système de « l'enveloppe budgétaire », l'Université est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes (intérêts, amortissements, bâtiments), tandis qu'une grande partie des dépenses (personnel, biens & services) est couverte par une subvention forfaitaire. Un certain nombre de flux financiers n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

Statuts du personnel : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé :

a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être ;

b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes :

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat ; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE) ; les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires ;

(art. 1. B5.1.4b) sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques ;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats ; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement ;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche ; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7).

Structures scolaires : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles depuis 1990. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (Ecole d'enseignement technique, Ecole des arts appliqués, Centre de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (apprentissage à plein-temps en école). Quand la continuité des données ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.



SIGLES

BCGE	Banque cantonale de Genève
BDS	Base de données scolaires, Genève
CEFOPS	Centre de formation professionnelle santé-social, Genève
CEPL	Centre d'enseignement professionnel de Lullier, Genève
CEPTA	Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal, Genève
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CO	Cycle d'orientation (DGCO : Direction générale), Genève
CPC	Cours professionnels commerciaux, Genève
CTI	Centre des technologies de l'information, Genève
DRH	Direction des ressources humaines, Genève
DSE	Département de la solidarité et de l'emploi, Genève
DT	Département du territoire, Genève
EAA	École des arts appliqués, Genève
EC	École de commerce, Genève
ECG	École de culture générale, Genève
EET	École d'enseignement technique, Genève
EP	Enseignement enfantin et primaire (DEP : Direction), Genève
EPIA	École professionnelle industrie et artisanat (hors du canton de Genève)
EPT	Équivalent plein-temps
FNRS	Fonds national de la recherche scientifique
GIP	Gestion intégrée du personnel, programme informatique
HES-GE	Écoles genevoises de la HES-SO et de la HES-S2
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HES-S2	Haute école spécialisée romande santé-social
OCSTAT	Office cantonal de la statistique, Genève
OFS	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
OJ	Office de la jeunesse, Genève
OFPC	Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, Genève
PIB	Produit intérieur brut
PO	Enseignement postobligatoire (DGPO : Direction générale), Genève
RC	Revenu cantonal
SAEA	Service d'allocations d'études et d'apprentissage, Genève
SCAI	Service des classes d'accueil et d'insertion, Genève
SG	Secrétariat général du DIP, Genève
SGIPA	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
SGX	Services généraux du DIP (SG, DRH et DF), Genève
STG	Service du Tuteur général, Genève



BIBLIOGRAPHIE

- Amiguet M. (2006). « La nécessité de croiser les regards », In : *Cahiers thématiques « Exclusion scolaire »*, PNR 51 Intégration et exclusion. Berne : FNSRS.
- Ardoino J. (1990). « Les Postures (ou impostures) respectives du chercheur, de l'expert et du consultant », In : *Les nouvelles formes de la recherche en éducation au regard d'une Europe en devenir*. Paris : Matrice-ANDSHA.
- Bourgeois E. & Chapelle G. [dir.] (2006). *Apprendre et faire apprendre*. Paris : PUF.
- Carry A. (2005). « La mesure de la dépense d'éducation. Entre comptes et mécomptes », In : *Pouvoirs et mesure en éducation*, Cahiers de la recherche sur l'éducation & les savoirs, Hors-série juin. Paris : ARES.
- Cussó R. (2005). « La problématique dans les pratiques d'enseignement et de formation », In : *Education/Economie, un conflit de valeur(s) ? Les sciences de l'éducation en question*, Questions vives. Aix-en-Provence : Université de Provence.
- Da Cunha A. & al. (2005). *Analyse comparative des politiques de lutte contre la précarité et de prévention de l'exclusion : l'efficacité des mesures d'insertion*. Cette recherche a été réalisée dans le cadre du PNR 45 « Etat social » du Fonds national suisse de la recherche scientifique.
- Demilly L. & al. (1998). *Evaluer les établissements scolaires : enjeux, expériences, débats*. Paris, Montréal : L'Harmattan.
- Fournier M. & Troger V. [coord.] (2005). *Les mutations de l'école. Le regard des sociologues*. Auxerre : Eds. Sciences Humaines.
- Lahire B. (2005). « Sociologie, psychologie et sociologie psychologique », In : *Psychologie sociale et communication*. Hermès, N° 41. Paris : Editions CNRS.
- Le Bret D. & Erkoff-Leloup C. (2006). *Réformer l'école, c'est possible !* Paris : Michalon.
- Levasseur L. & Tardif M. (2005). « Les rapports professionnels entre les techniciens et les enseignants dans la division du travail au Québec », In : *La société de la connaissance et l'école*, Éducation & Sociétés. Paris & Bruxelles : De Boeck & Larcier.
- Normand R. (2005). « La mesure de l'école : politique des standards et management par la qualité », In : *Pouvoirs et mesure en éducation*, Cahiers de la recherche sur l'éducation & les savoirs, Hors-série juin. Paris : ARES.
- SRED (2005). *L'enseignement à Genève. Ensemble d'indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation*. Édition 2005. Genève.
- SRED & SAFs (2006). *Ressources humaines et financières du DIP – Edition 2006*. Genève.
- Wassmer P.-A. & Baertschi C. (2002). *Dépenses unitaires d'éducation – Méthode de calcul et analyse*. Genève : SRED et SAFs.
- Wassmer P.-A. & Baertschi C. (2004). *Encadrement unitaires d'éducation – Analyse et méthode de calcul*. Genève : SRED et SAFs.



TABLEAUX

Tableau 1 :	Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1997-2006
Tableau 2 :	Charges et revenus du DIP (avec Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2006), 1997-2006
Tableau 3 :	Charges et revenus du DIP (avec Lullier, Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2006), 1997-2006
Tableau 4 :	Charges et revenus du DIP par indice 1997 = 100 (avec Lullier, sans Université ni HES), en valeur constante, 1997-2006
Tableau 5 :	Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2006
Tableau 6 :	Dépenses en personnel, en milliers de francs constants (valeur 2006), 1997-2006
Tableau 7 :	Charges sociales, en pour-cent ou en francs, 2006
Tableau 8 :	Traitements salariaux mensuels bruts moyens par poste EPT et par classes de traitement, en francs, 2006 (décembre)
Tableau 9 :	Personnes employées par classes de traitement, 2006 (décembre)
Tableau 10 :	Postes occupés par classes de traitement, 2006 (décembre)
Tableau 11 :	Postes au budget et postes occupés, moyennes annuelles, 1997-2006
Tableau 12 :	Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2006 (décembre)
Tableau 13 :	Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2006 (décembre)
Tableau 14 :	Personnes employées selon le statut et l'unité, 2006 (décembre)
Tableau 15 :	Postes occupés selon le statut et l'unité, 2006 (décembre)
Tableau 16 :	Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon le groupe de fonctions et le sexe, 2006 (décembre)
Tableaux 17-24 :	Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2006 (décembre)
Tableau 25 :	Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2006 (décembre)
Tableau 26 :	Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2006 (décembre)
Tableau 27 :	Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006
Tableau 28 :	Dépenses unitaires selon la source de financement, en francs, 2006
Tableau 29 :	Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants), par catégorie de personnel, 2006



Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1997-2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
30 Charges de personnel	886'830	892'835	869'461	884'196	913'365	957'861	985'371	994'532	1'002'994	995'772
31 Biens & services	28'650	41'718	40'587	40'216	43'370	45'300	48'180	45'250	41'587	42'714
32 Intérêts passifs	32'077	30'339	26'382	18'608	18'532				0	1
33 Amortissements	62'694	86'658	53'069	51'718	38'677	42'620	47'896	45'740	52'814	28'944
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'064	2'149	2'240	2'602	3'139	3'170	3'932	2'165	4'344	4'783
36 Subventions accordées	431'003	431'439	456'406	460'660	491'931	517'740	547'063	553'873	561'426	563'862
37 Subventions redistribuées			373	1'192	6'024	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232
39 Imputations internes										
Frais de bâtiment	63'318	63'213	64'414	67'218	67'304	68'896	72'566	76'554	85'485	71'571
Intérêts sur investissement						20'334	21'288	17'507	15'045	16'252
Autres prestations de service	333	433	466	587	563	536	529	547	639	198
3 Total des charges	1'506'970	1'548'785	1'513'398	1'526'996	1'582'904	2'098'075	2'198'419	2'244'204	2'266'053	2'223'329
42 Revenus des biens	18	17	31	21	18	22	33	38	476	120
43 Recettes diverses	18'730	33'311	30'887	30'514	38'442	38'923	29'349	32'449	33'025	30'034
45 Dédommagements de collectivités publiques	510	1'440	5'816	7'340	6'055	6'059	4'362	5'437	4'979	4'871
46 Subventions acquises	47'487	50'515	39'955	38'064	40'441	41'369	38'518	39'870	52'513	68'378
47 Subventions à redistribuer			373	1'192	6'024	441'619	471'594	508'036	501'720	499'232
49 Imputations internes										
Revenus de bâtiment	3'090	3'253	3'236	1'686	1'838	1'640	1'968	2'414	2'272	1'660
Autres prestations de service		75								
4 Total des revenus	69'835	88'611	80'298	78'818	92'818	529'631	545'823	588'244	594'985	604'295
Coûts nets	1'437'135	1'460'173	1'433'100	1'448'178	1'490'085	1'568'444	1'652'596	1'655'960	1'671'069	1'619'034

© SRED 2007

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2006), 1997-2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Charges de personnel	983'557	973'574	940'635	942'381	963'524	1'002'779	1'022'508	1'019'210	1'014'043	995'772
Biens & services	42'886	44'666	45'032	42'472	48'031	45'266	48'046	45'634	46'505	42'714
Intérêts	25'832	24'282	20'504	13'896	12'858	13'913	14'314	11'629	9'545	9'880
Amortissements	49'740	76'975	47'036	44'109	26'783	28'629	30'984	29'803	33'861	9'543
Dédommagements à des collectivités publiques	2'267	2'343	2'424	2'773	3'311	3'318	4'080	2'219	2'389	2'534
Subventions accordées	196'977	197'636	194'631	208'027	215'658	225'588	209'322	209'440	211'335	210'257
Subventions redistribuées			403	1'271	6'354	6'296	4'385	13'642	11'551	13'570
Frais de bâtiment et autres	41'464	40'811	38'512	39'893	40'657	42'472	45'554	47'662	52'091	39'617
Total des charges	1'342'724	1'360'287	1'289'177	1'294'822	1'317'177	1'368'262	1'379'194	1'379'238	1'381'320	1'323'887
Recettes et revenus divers	22'303	36'325	33'449	32'545	40'573	40'771	30'489	33'294	33'869	30'154
Dédommagements de collectivités publiques	1'560	1'570	6'292	7'823	6'387	6'343	4'526	5'572	5'034	4'871
Subventions acquises	51'342	52'685	40'980	40'569	42'662	43'309	39'970	40'859	45'632	52'378
Subventions à redistribuer			403	1'271	6'354	6'296	4'385	13'642	11'551	13'570
Revenus de bâtiment et autres	1'342	1'454	1'490	1'324	1'282	1'059	1'029	1'569	1'422	1'016
Total des revenus	76'548	92'035	82'614	83'532	97'259	97'777	80'399	94'935	97'509	101'988
Coûts nets	1'266'176	1'268'252	1'206'563	1'211'290	1'219'919	1'270'485	1'298'795	1'284'303	1'283'811	1'221'900

Biens et services (nature 31) sans reports

© SRED 2007

Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec Lullier, Université et HES), en milliers de francs constants (valeur 2006), 1997-2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Charges de personnel	1'311'481	1'299'195	1'305'160	1'309'035	1'345'835	1'400'617	1'470'360	1'480'086	1'479'301	1'452'445
Biens & services	74'308	76'192	83'712	78'554	91'827	94'129	103'869	108'068	111'115	101'908
Intérêts	35'446	33'083	28'542	19'848	19'576	21'983	24'516	19'575	21'063	21'151
Amortissements	69'520	95'130	57'633	61'101	46'948	51'321	62'586	60'740	67'117	43'279
Dédommagements à des collectivités publiques	2'267	2'343	2'424	2'773	3'327	3'318	4'080	2'219	2'390	2'545
Subventions accordées	222'337	229'280	225'431	226'302	234'277	243'998	228'865	225'465	228'406	228'689
Subventions redistribuées	4'080	3'605	3'992	4'364	9'211	8'441	6'315	15'337	11'551	13'586
Frais de bâtiment et autres	71'087	67'296	70'191	65'800	67'931	69'241	71'683	74'730	79'082	66'528
Total des charges	1'790'526	1'806'124	1'777'085	1'767'776	1'818'931	1'893'048	1'972'274	1'986'220	2'000'026	1'930'132
Recettes et revenus divers	37'546	51'992	50'134	52'715	60'123	66'641	67'872	75'069	75'321	70'909
Dédommagements de collectivités publiques	1'560	1'570	6'292	7'823	6'387	6'343	4'526	5'572	5'034	4'871
Subventions acquises	156'111	158'280	161'866	155'058	146'387	117'037	133'969	127'811	138'937	165'873
Subventions à redistribuer	4'080	3'605	3'992	4'364	9'211	8'441	6'315	16'647	11'551	13'570
Revenus de bâtiment et autres	3'542	2'685	3'678	1'648	1'820	1'622	1'818	1'985	1'898	1'479
Total des revenus	202'839	218'132	225'961	221'608	223'929	200'084	214'499	227'084	232'742	256'702
Coûts nets	1'587'686	1'587'992	1'551'124	1'546'168	1'595'002	1'692'964	1'757'775	1'759'136	1'767'284	1'673'430

© SRED 2007

Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1997 = 100 (avec Lullier, sans Université ni HES), en valeur constante, 1997-2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Charges de personnel	101	100	96	97	99	103	105	104	104	102
Biens & services	87	90	91	86	97	91	97	92	94	86
Intérêts	96	90	76	52	48	52	53	43	35	37
Amortissements	96	149	91	86	52	56	60	58	66	19
Dédommagements à des collectivités publiques	108	111	115	132	157	158	194	105	113	120
Subventions accordées	104	104	103	110	114	119	110	110	111	111
Subventions redistribuées			///	///	///	///	///	///	///	///
Frais de bâtiment et autres	103	102	96	99	101	106	114	119	130	99
Total des charges	101	102	97	97	99	102	103	103	103	99
Recettes et revenus divers	85	138	127	124	154	155	116	127	129	115
Dédommagements de collectivités publiques	123	124	497	618	504	501	357	440	397	384
Subventions acquises	105	108	84	83	87	89	82	84	93	107
Subventions à redistribuer			///	///	///	///	///	///	///	///
Revenus de bâtiment et autres	159	172	176	157	152	125	122	186	168	120
Total des revenus	99	119	107	108	126	127	104	123	126	132
Coûts nets	101	101	96	96	97	101	103	102	102	97

© SRED 2007

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en milliers de francs, 2006

No rubrique	Nature des charges et revenus	SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		CEFOPS		OFPC		HES		DIP	
		milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total
30	CHARGES DE PERSONNEL	18053	2%	329168	33%	226451	23%	317918	32%	68537	7%	13462	1%	22183	2%	995772	100%				
31	BIENS, SERVICES	1703	4%	6603	15%	7041	16%	13020	30%	10345	24%	1098	3%	2904	7%	42714	100%				
32	INTERETS PASSIFS																				
33	AMORTISSEMENTS	276	1%	201	1%	1930	7%	5352	18%	1089	4%	185	1%	511	2%	28944	100%				
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES																				
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	70369	12%	13595	2%	371	0%	11179	2%	66668	12%	254	5%	2023	42%	4783	100%				
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	10838	2%					523	0%	367788	74%	122	0%	208	0%	499232	100%				
39	IMPUTATIONS INTERNES	1146	1%	1501	2%	13556	15%	23595	27%	7370	8%	859	1%	1472	2%	88020	100%				
391	FRAIS BÂTIMENTS	636	1%	972	1%	9711	14%	19039	27%	6984	10%	835	1%	1243	2%	71571	100%				
392	INTERETS SUR INVESTISSEMENT	481	3%	516	3%	3834	24%	4549	28%	254	2%	22	0%	224	1%	16252	100%				
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	29	14%	13	6%	11	6%	7	4%	131	66%	2	1%	5	2%	198	100%				
3	TOTAL CHARGES	102384	5%	351068	16%	249349	11%	371843	17%	154131	7%	16065	1%	79047	4%	2223328	100%				
	REVENUS																				
42	REVENUS DES BIENS	20	17%	64	53%	17	14%	17	14%	1	1%	0	0%	1	1%	120	100%				
43	RECETTES DIVERSES	223	1%	3705	12%	2487	8%	6096	20%	9310	31%	812	3%	7401	25%	30034	100%				
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	498	10%	494	10%	112	2%	1502	31%	30803	45%	1440	30%	825	17%	4871	100%				
46	SUBVENTIONS ACQUISES	34	0%	438	1%			14876	22%	15000	45%	447	1%	5779	8%	68378	100%				
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	10838	2%					523	0%	367788	74%	122	0%	208	0%	499232	100%				
49	IMPUTATIONS INTERNES	7	0%	7	0%	175	11%	590	36%	219	13%	4	0%	14	1%	1660	100%				
491	REVENUS BÂTIMENTS	7	0%	7	0%	175	11%	590	36%	219	13%	4	0%	14	1%	1660	100%				
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																				
4	TOTAL REVENUS	111620	2%	4707	1%	2792	0%	23603	4%	383252	63%	2911	0%	15899	3%	604295	100%				

**Tableau 6 : Dépenses en personnel
en milliers de francs constants (valeur 2006), 1997/ 2003-2006**

	1997	2003	2004	2005	2006	% du tot.
SERVICES GENERAUX	17'761	21'060	21'669	21'014	17'969	100.0%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0.0%
Autres personnels	14'641	16'981	17'693	17'372	14'758	82.1%
Assurances et charges sociales	3'033	3'466	3'610	3'485	2'945	16.4%
Prestations diverses	87	613	365	157	266	1.5%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	330'806	348'142	343'629	336'390	329'168	100.0%
Personnel enseignant	256'220	267'213	262'757	259'626	255'674	77.7%
Autres personnels	20'191	24'962	26'142	23'521	22'934	7.0%
Assurances et charges sociales	54'321	55'667	54'340	52'585	49'689	15.1%
Prestations diverses	74	301	389	658	871	0.3%
CYCLE D'ORIENTATION	216'704	230'535	230'796	229'729	226'451	100.0%
Personnel enseignant	160'940	172'700	172'375	172'398	169'397	74.8%
Autres personnels	19'668	20'237	21'053	20'409	21'711	9.6%
Assurances et charges sociales	36'045	37'472	37'296	36'786	35'240	15.6%
Prestations diverses	51	126	73	135	102	0.0%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE	325'539	308'111	309'262	313'001	317'918	100.0%
Personnel enseignant	231'090	222'010	223'630	224'164	229'672	72.2%
Autres personnels	48'137	35'615	35'463	38'361	38'430	12.1%
Assurances et charges sociales	55'583	50'126	49'911	50'154	49'525	15.6%
Prestations diverses	189	360	258	323	292	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	63'235	80'686	80'179	79'806	68'503	100.0%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0.0%
Autres personnels	52'582	66'854	66'572	66'321	57'139	83.4%
Assurances et charges sociales	10'608	13'564	13'382	13'192	11'115	16.2%
Prestations diverses	45	269	225	293	249	0.4%
CEFOPS	10'289	12'203	12'968	13'614	13'461	100.0%
Personnel enseignant	7'360	8'498	9'107	9'688	9'686	72.0%
Autres personnels	1'173	1'488	1'541	1'580	1'542	11.5%
Assurances et charges sociales	1'730	2'157	2'260	2'271	2'150	16.0%
Prestations diverses	26	60	60	75	84	0.6%
OFFPC	19'224	21'771	20'708	20'489	22'093	100.0%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0.0%
Autres personnels	16'085	18'081	17'300	17'149	18'587	84.1%
Assurances et charges sociales	3'122	3'621	3'384	3'323	3'487	15.8%
Prestations diverses	17	69	24	17	19	0.1%
TOTAL DIP (sans HES ni Université)	983'558	1'022'508	1'019'210	1'014'043	995'564	100.0%
Personnel enseignant	655'610	670'421	667'870	665'876	664'429	66.7%
Autres personnels	164'551	184'217	185'765	184'712	175'101	17.6%
Assurances et charges sociales	162'908	166'073	164'183	161'797	154'151	15.5%
Prestations diverses	488	1'797	1'393	1'658	1'883	0.2%
HAUTES ECOLES SPECIALISEES *	///	90'492	94'255	95'410	94'397	100.0%
Personnel enseignant
Autres personnels
Assurances et charges sociales
Prestations diverses
UNIVERSITE	327'923	357'360	366'621	369'849	362'276	100.0%
Personnel enseignant	174'290	183'735	188'829	190'363	185'957	51.3%
Autres personnels	96'777	112'093	116'437	118'631	118'141	32.6%
Assurances et charges sociales	56'732	60'776	60'631	60'169	57'539	15.9%
Prestations diverses	124	755	723	686	638	0.2%
TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE	1'311'481	1'470'360	1'480'086	1'479'301	1'452'237	100.0%
Personnel enseignant	829'901	854'155	856'699	856'239	850'386	62.6%
Autres personnels	261'329	296'311	302'202	303'344	293'242	21.6%
Assurances et charges sociales	219'640	226'850	224'814	221'966	211'690	15.6%
Prestations diverses	612	2'552	2'116	2'343	2'522	0.2%

* L'information de détail n'est pas disponible car les HES n'utilisent pas les mêmes catégories

Tableau 7 : Charges sociales, 2006

Type de charge sociale	Part employé (Au 1.1.06)	Part employeur (Au 1.1.06)	
AVS/AI/APG	5.05%	5.05%	
AVS frais de gestion	-	0.13%	
Cotisations assur. chômage	1.00%	1.00%	plafond F 106'800/an
Allocations familiales	-	1.40%	
Assurance maternité	0.20%	0.20%	
Caisses de pensions (dès 24 ans*)			
° CIA sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plafond F 200'228/an
° LPP sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plancher F 1'612/mois plafond F 6'450/mois
Assurance-maladie complémentaire	0.10%	-	
Assurance-accidents			
° Accidents non-professionnels privé	1.00%	-	plafond F 106'800/an
° Accidents professionnels	-	0.31%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 23.-	par an
Fonds d'entraide			
° pour le groupe B de la CIA	F 15.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe C de la CIA	F 30.-	-	par an (oct.)
° pour le groupe E de la CIA	F 6.-	-	par an (juin)

* Jusqu'à 24 ans 1% employé et 2% employeur.

© SRED & SAF 2007

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, 2006 (décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.
non-classés	19	0.1	15	0.2	202	2.0	117	2.0	19	0.5	15	0.6
4	56	0.5	51	0.8	923	11.0	441	9.7	56	1.9	51	2.5
5	19	0.7	9	0.9	167	12.6	66	10.8	19	2.4	9	2.8
6	29	0.9	22	1.2					29	3.1	22	3.7
7	263	2.7	156	3.0	202	2.0	117	2.0	61	4.6	39	5.2
8	1'061	10.2	545	9.5	923	11.0	441	9.7	138	8.1	104	9.1
9	439	13.3	278	12.8	167	12.6	66	10.8	272	14.9	212	17.1
10	239	14.9	166	14.7					239	20.9	166	23.4
11	723	20.0	501	20.7	12.6	12.6	10.8	10.8	723	39.0	501	42.4
12	389	22.8	292	24.2	6	12.7	5	10.9	383	48.6	287	53.3
13	381	25.5	262	27.3	85	13.5	64	12.0	296	56.0	198	60.8
14	510	29.0	392	31.9	318	16.6	244	16.2	192	60.9	148	66.4
15	610	33.3	358	36.2	242	19.0	106	18.0	368	70.1	252	75.9
16	2'685	52.2	2'216	62.5	2'543	43.9	2'132	54.9	142	73.6	84	79.1
17	513	55.8	229	65.2	365	47.4	149	57.5	148	77.4	80	82.1
18	788	61.4	470	70.8	547	52.8	308	62.8	241	83.4	162	88.3
19	172	62.6	84	71.8	80	53.6	44	63.6	92	85.7	40	89.8
20	3'663	88.4	1'869	94.0	3'512	87.9	1'776	94.3	151	89.5	93	93.3
21	77	88.9	32	94.4					77	91.4	32	94.5
22	207	90.3	95	95.5	113	89.0	33	94.9	94	93.8	62	96.9
23	705	95.3	234	98.3	605	94.9	194	98.2	100	96.3	40	98.4
24	71	95.8	31	98.6	37	95.3	16	98.5	34	97.1	15	98.9
25	189	97.1	44	99.2	164	96.9	37	99.2	25	97.8	7	99.2
26	68	97.6	17	99.4					68	99.5	17	99.8
27	19	97.7	5	99.4	9	97.0	3	99.2	10	99.7	2	99.9
28	3	97.8	1	99.4					3	99.8	1	100.0
30 et +	317	100.0	47	100.0	309	100.0	46	100.0	8	100.0	1	100.0
TOTAL	14'051		8'348	59 %	10'156	72 %	5'752	57 %	3'957	28 %	2'596	66 %

Nota: le total de la colonne est comptabilisé sans doublon (une personne ayant plusieurs fonctions dans des classes différentes)

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, 2006 (décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES PERSONNELS				
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		
	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	postes	% cum.	
non-classés	19.0	0.2	15.0	0.2	79 %				19.0	0.6	15.0	0.8	79 %
4	29.1	0.4	26.1	0.7	90 %				29.1	1.6	26.1	2.2	90 %
5	11.9	0.6	6.1	0.8	51 %				11.9	1.9	6.1	2.5	51 %
6	18.7	0.7	14.3	1.0	76 %				18.7	2.5	14.3	3.2	76 %
7	75.3	1.4	43.7	1.7	58 %	37.5	0.5	20.8	0.5	3.8	22.9	4.4	61 %
8	683.1	7.7	362.7	7.5	53 %	585.7	8.0	292.7	7.2	6.9	70.0	8.1	72 %
9	357.2	11.0	214.2	10.9	60 %	149.4	9.9	59.7	8.5	207.8	154.5	16.2	74 %
10	179.3	12.6	113.3	12.7	63 %					179.3	113.3	22.2	63 %
11	562.2	17.8	363.3	18.5	65 %					562.2	363.3	41.2	65 %
12	284.0	20.4	203.3	21.7	72 %	4.0	10.0	3.1	8.6	280.0	200.2	51.7	71 %
13	304.3	23.2	202.8	24.9	67 %	67.0	10.8	51.0	9.8	237.3	151.8	59.7	64 %
14	393.3	26.8	292.1	29.6	74 %	236.7	13.9	175.1	13.8	156.7	117.0	65.8	75 %
15	460.7	31.1	264.0	33.8	57 %	165.1	16.0	74.2	15.5	295.7	189.8	75.8	64 %
16	2'287.5	52.1	1'860.7	63.4	81 %	2'176.6	43.9	1'801.7	56.7	111.0	72.6	78.9	53 %
17	419.5	55.9	169.9	66.1	40 %	300.1	47.8	112.9	59.3	119.4	57.0	81.9	48 %
18	501.4	60.5	288.9	70.7	58 %	329.9	52.0	181.3	63.4	171.5	82.0	87.5	63 %
19	139.4	61.8	62.0	71.7	44 %	63.2	52.8	32.7	64.2	76.3	29.4	89.0	38 %
20	2'883.4	88.3	1'401.9	94.1	49 %	2'764.0	88.3	1'333.3	94.7	119.4	88.3	68.5	57 %
21	65.8	88.9	26.6	94.5	40 %		88.3		94.7	65.8	26.6	94.0	40 %
22	146.2	90.3	67.6	95.6	46 %	68.2	89.2	18.0	95.1	78.1	49.6	96.6	63 %
23	462.9	94.5	152.9	98.0	33 %	383.5	94.1	125.7	98.0	79.4	27.2	98.1	34 %
24	61.6	95.1	24.6	98.4	40 %	33.7	94.6	13.5	98.3	28.0	11.1	98.6	40 %
25	160.3	96.6	37.3	99.0	23 %	138.0	96.3	31.5	99.0	22.4	5.9	99.0	26 %
26	66.9	97.2	16.1	99.2	24 %		96.3		99.0	66.9	16.1	99.8	24 %
27	18.1	97.4	4.8	99.3	27 %	8.1	96.4	2.8	99.0	10.0	2.0	99.9	20 %
28	2.9	97.4	0.9	99.3	31 %		96.4		99.0	2.9	0.9	99.9	31 %
30 et +	285.3	100.0	42.6	100.0	15 %	277.8	100.0	41.6	100.0	7.5	1.0	100.0	13 %
TOTAL	10'879.1		6'277.2		58 %	7'788.2	72 %	4'371.5	56 %	3'091.0	28 %	1'905.8	62 %
				% femmes sur le total		% enseignants sur le total		% femmes parmi les enseignants		% autres personnels sur le total		% femmes parmi les autres personnels	

Tableau 11 : Postes au budget et postes occupés, moyennes annuelles, 1997/ 2001-2006

Unité budgétaire	1997		2001		2002		2003		2004		2005		2006		Var. 1997-2006	
	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés	au budget	occupés
Services généraux	132	128	135	124	138	130	139	133	141	139	143	139	131	124	-1	-4
enseignants	132	128	135	124	138	130	139	133	141	139	143	139	131	124	-1	-4
Enseignement primaire	2'385	2'384	2'475	2'466	2'515	2'506	2'530	2'527	2'531	2'532	2'504	2'494	2'494	2'491	109	107
enseignants	2'178	2'183	2'262	2'253	2'286	2'281	2'289	2'292	2'289	2'290	2'278	2'274	2'279	2'274	101	91
autres personnels	208	201	213	213	229	225	241	235	243	242	225	221	215	217	8	16
Cycle d'orientation	1'393	1'379	1'391	1'381	1'434	1'425	1'479	1'469	1'512	1'504	1'523	1'511	1'538	1'536	145	157
enseignants	1'196	1'185	1'204	1'196	1'242	1'235	1'278	1'273	1'311	1'302	1'321	1'312	1'325	1'324	129	139
autres personnels	197	194	187	185	193	190	201	197	201	202	202	199	213	212	16	18
Ens. postobligatoire	2'084	2'073	1'909	1'865	1'886	1'888	1'911	1'910	1'951	1'937	2'012	2'008	2'091	2'092	7	19
enseignants	1'688	1'682	1'560	1'520	1'541	1'547	1'564	1'565	1'604	1'582	1'628	1'629	1'707	1'710	18	29
autres personnels	396	391	349	345	345	340	347	344	347	345	384	379	384	382	-12	-9
Office de la jeunesse	485	478	547	541	575	566	600	592	614	606	636	628	567	561	82	83
enseignants	485	478	547	541	575	566	600	592	614	606	636	628	567	561	82	83
autres personnels	70	70	76	75	77	78	81	74	83	78	85	83	87	85	16	15
CEFSPE / CEFOPS	58	57	62	61	63	64	65	59	66	63	68	66	70	69	12	11
enseignants	12	12	14	14	14	14	16	15	16	16	16	16	16	16	4	4
autres personnels	135	131	140	138	148	143	151	147	151	144	150	146	160	154	24	24
OOF/OFPC	135	131	140	138	148	143	151	147	151	144	150	146	160	154	24	24
enseignants	135	131	140	138	148	143	151	147	151	144	150	146	160	154	24	24
autres personnels	6'685	6'642	6'674	6'590	6'773	6'735	6'890	6'852	6'982	6'940	7'053	7'009	7'068	7'043	382	401
TOTAL sans HES ni Uni	5'120	5'108	5'089	5'030	5'132	5'127	5'196	5'189	5'270	5'247	5'295	5'281	5'381	5'378	261	270
enseignants	1'565	1'534	1'585	1'560	1'641	1'608	1'694	1'663	1'712	1'694	1'758	1'727	1'687	1'665	121	131
autres personnels	281	182	253	418	365	592	592	625	625	625	623	623	620	620	///	///
Hautes écoles spécialisées	182	182	253	418	365	592	592	625	625	625	623	623	620	620	///	///
enseignants	63	88	112	112	174	174	174	174	172	172	174	174	///	///
dont assistants	99	99	112	112	112	112	174	174	174	174	172	172	174	174	///	///
autres personnels	2'307	1'318	2'471	1'470	2'505	1'484	2'612	2'612	2'737	2'737	2'809	2'809	2'809	2'809	///	502
Université	1'318	1'318	1'470	1'470	1'484	1'484	1'530	1'530	1'608	1'608	1'647	1'647	1'631	1'631	///	312
enseignants	791	791	791	791	819	819	884	884	910	910	889	889	///	///
dont assistants	988	988	1'001	1'001	1'021	1'021	1'082	1'082	1'129	1'129	1'162	1'162	1'178	1'178	///	190
autres personnels	8'949	8'949	9'342	9'342	9'605	9'605	10'056	10'056	10'301	10'301	10'441	10'441	10'471	10'471	///	1'522
TOTAL avec HES et Uni	6'426	6'426	6'682	6'682	6'865	6'865	7'136	7'136	7'305	7'305	7'379	7'379	7'454	7'454	///	1'028
enseignants	2'523	2'523	2'660	2'660	2'740	2'740	2'920	2'920	2'997	2'997	3'061	3'061	3'017	3'017	///	494
autres personnels	8'949	8'949	9'342	9'342	9'605	9'605	10'056	10'056	10'301	10'301	10'441	10'441	10'471	10'471	///	1'522

Postes au budget : moyenne annuelle pondérée selon les changements budgétaires en cours d'année. Documentation complète en annexe.

Tableau 12 : Personnes employées par groupe de fonctions et unité, 2006 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4)		dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%		
SERVICES GENERAUX	3	1.8%	1	0.6%	2	1.2%			155	5.0%		
ECOLE PRIMAIRE	3'036	97.4%	2'832	90.9%	49	1.6%			1	0.0%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'899	88.9%	1'873	87.7%	25	1.2%			12	0.4%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'745	85.6%	2'690	83.9%	43	1.3%			4	0.1%		
UNIVERSITE	2'680	63.9%	2'676	63.8%					27	3.4%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	27	3.4%										
CEFOPS	126	83.4%	126	83.4%								
HES	630	72.3%	620	71.2%	10	1.1%						
OFPC												
TOTAL	10'482	74.4%	10'156	72.0%	127	0.9%			199	1.4%		
UNITE BUDGETAIRE	AMINISTRATION (5)		dont		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	103	62.8%	41	25.0%	4	2.4%	39	23.8%	11	6.7%		
ECOLE PRIMAIRE	72	2.3%	51	1.6%	1	0.0%	15	0.5%	1	0.0%		
CYCLE D'ORIENTATION	149	7.0%	69	3.2%	31	1.5%	15	0.7%	3	0.1%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	275	8.6%	131	4.1%	72	2.2%	41	1.3%	19	0.6%		
UNIVERSITE	708	16.9%	281	6.7%	156	3.7%	167	4.0%	42	1.0%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	160	20.3%	86	10.9%	3	0.4%	46	5.8%	8	1.0%		
CEFOPS	24	15.9%	19	12.6%	1	0.7%	4	2.6%				
HES	138	67.0%	66	7.6%	20	2.3%	23	2.6%	16	1.8%		
OFPC	123	59.7%	39	18.9%			27	13.1%	7	3.4%		
TOTAL	1'733	12.3%	783	5.6%	283	2.0%	371	2.6%	102	0.7%		
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7)		dont		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	2	1.2%					1	0.0%				
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%					35	1.6%				
CYCLE D'ORIENTATION	35	1.6%					31	1.0%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	31	1.0%			230	5.5%	3	0.1%	16	0.4%	37	0.9%
UNIVERSITE	303	7.2%					137	17.4%	97	12.3%	108	13.7%
OFFICE DE LA JEUNESSE	533	67.7%										
CEFOPS	1	0.7%										
HES	7	0.8%			4	0.5%	1	0.1%			1	0.1%
OFPC	76	36.9%					26	12.6%				
TOTAL	986	7.0%			234	1.7%	232	1.6%	111	0.8%	146	1.0%
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1)		dont		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%						
SERVICES GENERAUX	8	4.9%										
ECOLE PRIMAIRE												
CYCLE D'ORIENTATION	41	1.9%			41	1.9%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	113	3.5%			93	2.9%						
UNIVERSITE	155	3.7%			68	1.6%						
OFFICE DE LA JEUNESSE												
CEFOPS												
HES	43	4.9%			37	4.2%						
OFPC												
TOTAL	351	2.5%			230	1.6%						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2)		dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%				
SERVICES GENERAUX	39	23.8%			2	1.2%	37	22.6%				
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%			1	0.0%	1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	3	0.1%			2	0.1%	1	0.0%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	13	0.4%			13	0.4%						
UNIVERSITE	256	6.1%			123	2.9%	133	3.2%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	3	0.4%					3	0.4%				
CEFOPS												
HES	24	2.8%			19	2.2%	5	0.6%				
OFPC	3	1.5%			1	0.5%	2	1.0%				
TOTAL	339	2.4%			158	1.1%	181	1.3%				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)											
	PERSONNES	%										
SERVICES GENERAUX	2	1.2%										
ECOLE PRIMAIRE	4	0.1%										
CYCLE D'ORIENTATION	7	0.3%										
ENS. POSTOBLIGATOIRE	23	0.7%										
UNIVERSITE	81	1.9%										
OFFICE DE LA JEUNESSE	42	5.3%										
CEFOPS												
HES	23	2.6%										
OFPC												
TOTAL	165	1.2%										
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL											
	PERSONNES	%										
SERVICES GENERAUX	164	100.0%										
ECOLE PRIMAIRE	3'117	100.0%										
CYCLE D'ORIENTATION	2'135	100.0%										
ENS. POSTOBLIGATOIRE	3'205	100.0%										
UNIVERSITE	4'195	100.0%										
OFFICE DE LA JEUNESSE	787	100.0%										
CEFOPS	151	100.0%										
HES	871	100.0%										
OFPC	206	100.0%										
TOTAL*	14'051	100.0%										

* Dont 57 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

© SRED 2007

Tableau 13 : Postes occupés par groupe de fonctions et unité, 2006 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4)		dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%		
SERVICES GENERAUX	2.1	1.6%	0.4	0.3%	1.7	1.3%						
ECOLE PRIMAIRE	2'577.7	97.9%	2'409.6	91.5%	45.4	1.7%	122.7	4.7%				
CYCLE D'ORIENTATION	1'389.9	87.9%	1'363.9	86.3%	25.0	1.6%	1.0	0.1%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1'864.1	84.4%	1'816.4	82.3%	41.4	1.9%	6.3	0.3%				
UNIVERSITE	1'673.0	58.5%	1'669.5	58.3%			3.5	0.1%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	19.6	3.5%					19.6	3.5%				
CEFOPS	73.1	80.4%	73.1	80.4%								
HES	464.5	72.7%	455.2	71.3%	9.3	1.5%						
OFPC												
TOTAL	8'064.0	74.1%	7'788.2	71.6%	122.8	1.1%	153.0	1.4%				
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5)		dont notamment:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	84.4	63.9%	32.6	24.6%	2.8	2.1%	32.0	24.2%	10.2	7.7%		
ECOLE PRIMAIRE	49.4	1.9%	32.7	1.2%	1.5	0.1%	10.9	0.4%	0.7	0.0%		
CYCLE D'ORIENTATION	116.0	7.3%	49.7	3.1%	23.0	1.5%	13.2	0.8%	2.8	0.2%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	199.8	9.0%	96.8	4.4%	50.2	2.3%	30.8	1.4%	13.3	0.6%		
UNIVERSITE	535.6	18.7%	204.6	7.1%	106.0	3.7%	131.6	4.6%	38.1	1.3%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	128.5	22.7%	69.5	12.3%	1.8	0.3%	35.7	6.3%	7.6	1.3%		
CEFOPS	16.8	18.5%	12.8	14.0%	0.7	0.8%	3.4	3.7%				
HES	101.9	15.9%	50.9	8.0%	13.6	2.1%	15.9	2.5%	11.8	1.8%		
OFPC	99.0	59.4%	29.5	17.7%			22.9	13.7%	6.6	3.9%		
TOTAL	1'331.4	12.2%	578.8	5.3%	199.5	1.8%	296.2	2.7%	90.9	0.8%		
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7)		dont notamment:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	1.0	0.8%										
ECOLE PRIMAIRE	1.8	0.1%					1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	29.0	1.8%					29	1.8%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	18.1	0.8%					18	0.8%				
UNIVERSITE	222.9	7.8%	176	6.1%			3	0.1%	9	0.3%	24	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	373.4	65.9%					115	20.3%	59	10.4%	77	13.5%
CEFOPS	1.0	1.1%										
HES	5.5	0.9%	3	0.5%			1	0.1%			1	0.1%
OFPC	60.7	36.4%					25.1	15.1%				
TOTAL	713.2	6.6%	179.1	1.6%	191.5	1.8%	68.0	0.6%	101.2	0.9%		
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1)		dont notamment:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%						
SERVICES GENERAUX	6.0	4.5%										
ECOLE PRIMAIRE												
CYCLE D'ORIENTATION	35.4	2.2%	35.4	2.2%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	97.7	4.4%	79.7	3.6%								
UNIVERSITE	142.6	5.0%	64.7	2.3%								
OFFICE DE LA JEUNESSE												
CEFOPS												
HES	34.4	5.4%	28.8	4.5%								
OFPC												
TOTAL	316.2	2.9%	208.6	1.9%								
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2)		dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	31.2	23.6%	2.0	1.5%	29.2	22.1%						
ECOLE PRIMAIRE	1.3	0.0%	0.8	0.0%	0.5	0.0%						
CYCLE D'ORIENTATION	2.8	0.2%	1.8	0.1%	1.0	0.1%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	9.1	0.4%	9.1	0.4%								
UNIVERSITE	216.0	7.5%	112.0	3.9%	104.0	3.6%	2.5	0.4%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	2.5	0.4%										
CEFOPS												
HES	20.8	3.2%	16.6	2.6%	4.2	0.7%						
OFPC	2.5	1.5%	1.0	0.6%	1.5	0.9%						
TOTAL	286.0	2.6%	143.2	1.3%	142.9	1.3%						
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)											
	POSTES	%										
SERVICES GENERAUX	1.8	1.3%										
ECOLE PRIMAIRE	2.9	0.1%										
CYCLE D'ORIENTATION	6.7	0.4%										
ENS. POSTOBLIGATOIRE	15.8	0.7%										
UNIVERSITE	63.0	2.2%										
OFFICE DE LA JEUNESSE	21.3	3.8%										
CEFOPS												
HES	7.6	1.2%										
OFPC												
TOTAL	119.0	1.1%										
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL											
	POSTES	%										
SERVICES GENERAUX	132.2	100.0%										
ECOLE PRIMAIRE	2'633.3	100.0%										
CYCLE D'ORIENTATION	1'580.8	100.0%										
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'208.2	100.0%										
UNIVERSITE	2'862.1	100.0%										
OFFICE DE LA JEUNESSE	566.2	100.0%										
CEFOPS	90.9	100.0%										
HES	638.9	100.0%										
OFPC	166.6	100.0%										
TOTAL*	10'879.1	100.0%										

* Dont 49.4 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

Tableau 14 : Personnes employées selon le statut et l'unité, 2006 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	1		116	71.2%	117	71.3%
	EMPLOYE D'ETAT			2	1.2%	2	1.2%
	AUXILIAIRE ADMIN.			25	15.3%	25	15.2%
	AGENT SPECIALISE			1	0.6%	1	0.6%
	PROBATOIRE			19	11.7%	19	11.6%
Total		1	0.0%	163	4.1%	164	1.2%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'360	83.3%	237	83.2%	2'597	83.3%
	EMPLOYE D'ETAT			2	0.7%	2	0.1%
	SUPPLEANT	472	16.7%			472	15.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			6	2.1%	6	0.2%
	PROBATOIRE			40	14.0%	40	1.3%
Total		2'832	27.9%	285	7.2%	3'117	22.2%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'416	75.6%	219	83.6%	1'635	76.6%
	EMPLOYE D'ETAT			5	1.9%	5	0.2%
	SUPPLEANT	457	24.4%			457	21.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			12	4.6%	12	0.6%
	PROBATOIRE			26	9.9%	26	1.2%
Total		1'873	18.4%	262	6.6%	2'135	15.2%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	2'027	75.4%	410	79.6%	2'437	76.0%
	EMPLOYE D'ETAT			18	3.5%	18	0.6%
	SUPPLEANT	663	24.6%			663	20.7%
	AUXILIAIRE ADMIN.			28	5.4%	28	0.9%
	AGENT SPECIALISE			1		1	
PROBATOIRE			58	11.3%	58	1.8%	
Total		2'690	26.5%	515	13.0%	3'205	22.8%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'675	100.0%	1'139	75.0%	3'814	90.9%
	EMPLOYE D'ETAT			28	1.8%	28	0.7%
	SUPPLEANT	1	0.0%			1	0.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			118	7.8%	118	2.8%
	PROBATOIRE			234	15.4%	234	5.6%
Total		2'676	26.3%	1'519	38.4%	4'195	29.9%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			555	70.5%	555	70.5%
	EMPLOYE D'ETAT			64	8.1%	64	8.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			51	6.5%	51	6.5%
	PROBATOIRE			117	14.9%	117	14.9%
	Total			787	19.9%	787	5.6%
CEFOPS	FONCTIONNAIRE	87	69.0%	18	72.0%	105	69.5%
	EMPLOYE D'ETAT			2	8.0%	2	1.3%
	SUPPLEANT	39	31.0%			39	25.8%
	AUXILIAIRE ADMIN.			2		2	
	PROBATOIRE			3	12.0%	3	2.0%
Total		126	1.2%	25	0.6%	151	1.1%
OFPC	FONCTIONNAIRE			160	77.7%	160	18.4%
	EMPLOYE D'ETAT			4	1.9%	4	0.5%
	AUXILIAIRE ADMIN.			13	6.3%	13	1.5%
	PROBATOIRE			29	14.1%	29	3.3%
	Total			206	5.2%	206	1.5%
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	228	36.8%	171	68.1%	399	45.8%
	EMPLOYE D'ETAT			16	6.4%	16	1.8%
	SUPPLEANT	392	63.2%			392	45.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			20	8.0%	20	2.3%
	AGENT SPECIALISE			1		1	0.1%
PROBATOIRE			43	17.1%	43	4.9%	
Total		620	6.1%	251	6.3%	871	6.2%
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	8'337	82.1%	2'982	75.4%	11'281	80.3%
	EMPLOYE D'ETAT			133	3.4%	128	0.9%
	SUPPLEANT	1'819	17.9%			1'815	12.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			273	6.9%	262	1.9%
	AGENT SPECIALISE			2	0.1%	2	0.0%
PROBATOIRE			567	14.3%	563	4.0%	
Total		10'156	100.0%	3'957	100.0%	14'051	100.0%

Tableau 15 : Postes occupés selon le statut et l'unité, 2006 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES PERSONNELS		TOTAL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	0.4		94.6	71.8%	95.0	71.9%
	EMPLOYE D'ETAT			1.2	0.9%	1.2	0.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			18.3	13.9%	18.3	13.8%
	AGENT SPECIALISE			1.0	0.8%	1.0	0.8%
	PROBATOIRE			16.7	12.7%	16.7	12.6%
Total		0.4	0.0%	131.7	4.3%	132.2	1.2%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'003.8	83.2%	190.3	85.1%	2'194.1	83.3%
	EMPLOYE D'ETAT			1.2	0.5%	1.2	0.0%
	SUPPLEANT	405.8	16.8%			405.8	15.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			3.2	1.4%	3.2	0.1%
	PROBATOIRE			29.0	13.0%	29.0	1.1%
Total		2'409.6	30.9%	223.7	7.2%	2'633.3	24.2%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'109.3	81.3%	183.3	84.5%	1'292.5	81.8%
	EMPLOYE D'ETAT			3.9	1.8%	3.9	0.2%
	SUPPLEANT	254.6	18.7%			254.6	16.1%
	AUXILIAIRE ADMIN.			7.7	3.5%	7.7	0.5%
	PROBATOIRE			22.1	10.2%	22.1	1.4%
Total		1'363.9	17.5%	216.9	7.0%	1'580.8	14.5%
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'493.2	82.2%	323.8	82.6%	1'817.0	82.3%
	EMPLOYE D'ETAT			12.8	3.3%	12.8	0.6%
	SUPPLEANT	323.2	17.8%			323.2	14.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			12.1	3.1%	12.1	0.5%
	AGENT SPECIALISE			0.5		0.5	
PROBATOIRE			42.6	10.9%	42.6	1.9%	
Total		1'816.4	23.3%	391.8	12.7%	2'208.2	20.3%
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'669.4	100.0%	923.9	77.5%	2'593.3	90.6%
	EMPLOYE D'ETAT			21.6	1.8%	21.6	0.8%
	SUPPLEANT	0.1	0.0%			0.1	0.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			68.4	5.7%	68.4	2.4%
	PROBATOIRE			178.8	15.0%	178.8	6.2%
Total		1'669.5	21.4%	1'192.6	38.6%	2'862.1	26.3%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			399.5	70.5%	399.5	70.5%
	EMPLOYE D'ETAT			48.5	8.6%	48.5	8.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			30.5	5.4%	30.5	5.4%
	PROBATOIRE			87.8	15.5%	87.8	15.5%
	Total			566.2	18.3%	566.2	5.2%
CEFOPS	FONCTIONNAIRE	51.4	70.3%	12.8	71.6%	64.1	70.5%
	EMPLOYE D'ETAT			1.8	10.1%	1.8	2.0%
	SUPPLEANT	21.8	29.7%			21.8	23.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			1.1		1.1	
	PROBATOIRE			2.2	12.1%	2.2	2.4%
Total		73.1	0.9%	17.8	0.6%	90.9	0.8%
OFPC	FONCTIONNAIRE			130.3	78.2%	130.3	20.4%
	EMPLOYE D'ETAT			3.5	2.1%	3.5	0.5%
	AUXILIAIRE ADMIN.			10.5	6.3%	10.5	1.6%
	PROBATOIRE			22.4	13.4%	22.4	3.5%
	Total			166.6	5.4%	166.6	1.5%
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	184.3	40.5%	129.8	70.7%	314.1	49.2%
	EMPLOYE D'ETAT			8.1	4.4%	8.1	1.3%
	SUPPLEANT	270.9	59.5%			270.9	42.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			10.8	5.9%	10.8	1.7%
	AGENT SPECIALISE			0.5		0.5	0.1%
PROBATOIRE			34.5	18.8%	34.5	5.4%	
Total		455.2	5.8%	183.7	5.9%	638.9	5.9%
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	6'511.8	83.6%	2'388.0	77.3%	8'899.8	81.8%
	EMPLOYE D'ETAT			102.5	3.3%	102.5	0.9%
	SUPPLEANT	1'276.4	16.4%			1'276.4	11.7%
	AUXILIAIRE ADMIN.			162.6	5.3%	162.6	1.5%
	AGENT SPECIALISE			2.0	0.1%	2.0	0.0%
PROBATOIRE			435.9	14.1%	435.9	4.0%	
Total		7'788.2	100.0%	3'090.9	100.0%	10'879.1	100.0%

Tableau 16 : Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon le groupe de fonctions et le sexe, 2006 (décembre)

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
ENSEIGNANTS:						
Enseignement primaire	1.09	1.19	1.18	0.92	0.84	0.85
Cycle d'Orientation	1.28	1.45	1.37	0.78	0.69	0.73
Enseignement Postobligatoire	1.38	1.62	1.48	0.73	0.62	0.68
CEFOPS	1.99	1.63	1.72	0.50	0.61	0.58
HES	1.32	1.42	1.36	0.76	0.70	0.73
Université	1.58	1.63	1.60	0.63	0.61	0.62
total (enseignants)	1.29	1.32	1.30	0.78	0.76	0.77
AUTRES PERSONNELS:						
Enseignement primaire	1.13	1.34	1.27	0.89	0.74	0.78
Cycle d'Orientation	1.08	1.34	1.21	0.93	0.75	0.83
Enseignement Postobligatoire	1.17	1.44	1.31	0.85	0.69	0.76
CEFOPS	1.00	1.43	1.40	1.00	0.70	0.71
HES	1.29	1.42	1.37	0.77	0.71	0.73
Université	1.13	1.38	1.27	0.88	0.73	0.79
Services généraux	1.18	1.27	1.24	0.85	0.79	0.81
Office de la jeunesse	1.21	1.45	1.39	0.83	0.69	0.72
OFPC	1.10	1.31	1.24	0.91	0.76	0.81
total (autres personnels)	1.13	1.37	1.28	0.89	0.73	0.78
Ensemble du personnel DIP	1.24	1.33	1.29	0.81	0.75	0.77

© SRED 2007

Personnel du DIP selon l'unité, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, 2006 (décembre)
Tableau 17 : Personnel enseignant

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24	100		1	215	100	216
25-29	41	570	203	690	611	893
30-34	202	373	496	394	575	890
35-39	279	210	479	182	489	661
40-44	380	116	549	129	496	678
45-49	503	57	658	73	560	731
50-54	585	38	733	48	623	781
55-59	486	33	613	23	519	636
60-64	397	18	259	9	415	268
65-69	9	1	4		10	4
TOTAL	2'882	1'516	3'995	1'763	4'398	5'758
						10'156

Tableau 18 : Autres personnels

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24	10	5	23	18	15	41
25-29	43	20	95	67	63	162
30-34	88	33	189	53	121	242
35-39	142	29	275	66	171	341
40-44	180	24	356	67	204	423
45-49	178	12	397	30	190	427
50-54	198	11	377	26	209	403
55-59	189	5	363	10	194	373
60-64	163	5	196	7	168	203
65-69	1		2		1	2
TOTAL	1'192	145	2'275	345	1'337	2'620
						3'957

Tableau 19 : Enseignants de l'enseignement primaire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24	3		60		3	63
25-29	11	45	164	201	56	365
30-34	49	19	293	58	68	351
35-39	52	10	244	21	62	265
40-44	62	5	256	14	67	270
45-49	52		272	15	52	287
50-54	84		363	10	84	373
55-59	59	4	299	6	63	305
60-64	8		92	1	8	93
65-69						
TOTAL	377	86	1'983	386	463	2'369
						2'832

Tableau 20 : Enseignants du Cycle d'Orientation

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24		5		12	5	12
25-29	12	72	28	90	84	118
30-34	82	55	125	75	137	200
35-39	82	24	114	38	106	152
40-44	85	15	116	29	100	145
45-49	107	8	132	14	115	146
50-54	110	4	122	9	114	131
55-59	92	1	115	4	93	119
60-64	47	1	43		48	43
65-69	2	1	2		3	2
TOTAL	619	186	797	271	805	1'068
						1'873

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2006 (suite)

Tableau 21 : Enseignants de l'enseignement postobligatoire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24		8		17	8	17
25-29	12	73	15	119	85	134
30-34	66	73	84	76	139	160
35-39	108	58	99	43	166	142
40-44	132	40	131	41	172	172
45-49	219	31	192	16	250	208
50-54	235	17	190	14	252	204
55-59	193	12	140	12	205	152
60-64	144	10	67	3	154	70
65-69						
TOTAL	1'109	322	918	341	1'431	1'259
						2'690

Tableau 23 : Enseignants du CEFOPS

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24						
25-29	1	4	1	1	1	1
30-34	2	4	3	1	6	4
35-39	3	1	2	5	4	7
40-44	5	2	12	7	7	19
45-49	7	1	16	5	8	21
50-54	1	2	16	4	3	20
55-59	1	3	11	1	4	12
60-64	2	1	4	2	3	6
65-69						
TOTAL	22	14	65	25	36	90
						126

Tableau 22 : Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24		79	1	123	79	124
25-29	8	363	6	291	371	297
30-34	23	219	22	187	242	209
35-39	67	88	43	73	155	116
40-44	112	18	62	19	130	81
45-49	145	1	64	4	146	68
50-54	175	2	56		177	56
55-59	145		45	1	145	46
60-64	174		51		174	51
65-69	7		2		7	2
TOTAL	856	770	352	698	1'626	1'050
						2'676

Tableau 24 : Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	HOMMES FEMMES	TOTAL
15-19						
20-24						
25-29		8		8	8	8
30-34		46		27	46	27
35-39		33	1	31	33	32
40-44	6	42	6	21	48	27
45-49	17	43	9	31	60	40
50-54	27	25	16	21	52	37
55-59	29	18	22	15	47	37
60-64	26	13	27	1	39	28
65-69	32	6	10	3	38	13
TOTAL	137	234	91	158	371	249
						620

Tableau 25 : Personnel du DIP, en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2006 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	121	73.8 %	84	69.4 %
	Cadres techniques	18	11.0 %	9	50.0 %
	Encadrement	25	15.2 %	8	32.0 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>164</i>	<i>100.0 %</i>	<i>101</i>	<i>61.6 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	3'059	98.1 %	2'541	83.1 %
	Cadres techniques	5	0.2 %	1	20.0 %
	Encadrement	53	1.7 %	30	56.6 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'117</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'572</i>	<i>82.5 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	2'101	98.4 %	1'203	57.3 %
	Cadres techniques	5	0.2 %	4	80.0 %
	Encadrement	29	1.4 %	5	17.2 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'135</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'212</i>	<i>56.8 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	3'131	97.7 %	1'533	49.0 %
	Cadres techniques	9	0.3 %	3	33.3 %
	Encadrement	65	2.0 %	18	27.7 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'205</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'554</i>	<i>48.5 %</i>
UNIVERSITE	Non cadres	3'892	92.8 %	1'887	48.5 %
	Cadres techniques	175	4.2 %	80	45.7 %
	Encadrement	128	3.1 %	44	34.4 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>4'195</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'011</i>	<i>47.9 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	633	80.4 %	524	82.8 %
	Cadres techniques	92	11.7 %	69	75.0 %
	Encadrement	62	7.9 %	31	50.0 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>787</i>	<i>100.0 %</i>	<i>624</i>	<i>79.3 %</i>
CEFOPS	Non cadres	140	92.7 %	104	74.3 %
	Cadres techniques				
	Encadrement	11	7.3 %	10	90.9 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>151</i>	<i>100.0 %</i>	<i>114</i>	<i>75.5 %</i>
OFPC	Non cadres	174	84.5 %	132	75.9 %
	Cadres techniques	17	8.3 %	6	35.3 %
	Encadrement	15	7.3 %	5	33.3 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>206</i>	<i>100.0 %</i>	<i>143</i>	<i>69.4 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	816	93.7 %	381	46.7 %
	Cadres techniques	19	2.2 %	8	42.1 %
	Encadrement	36	4.1 %	12	33.3 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>871</i>	<i>100.0 %</i>	<i>401</i>	<i>46.0 %</i>
TOTAL DIP	Non cadres	13'328	94.9 %	8'023	60.2 %
	Cadres techniques	318	2.3 %	166	52.2 %
	Encadrement	405	2.9 %	159	39.3 %
	<i>Total du personnel</i>	<i>14'051</i>	<i>100.0 %</i>	<i>8'348</i>	<i>59.4 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

© SRED 2007

Tableau 26 : Personnel du DIP, en postes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité, 2006 (décembre)

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	94.9	71.8 %	65.0	68.5 %
	Cadres techniques	15.1	11.4 %	7.1	47.2 %
	Encadrement	22.3	16.8 %	7.3	32.6 %
	<i>Total du personnel</i>	132.2	100.0 %	79.3	60.0 %
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	2'579.8	98.0 %	2'108.7	81.7 %
	Cadres techniques	3.6	0.1 %	1.0	27.4 %
	Encadrement	50.0	1.9 %	27.0	54.0 %
	<i>Total du personnel</i>	2'633.3	100.0 %	2'136.7	81.1 %
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	1'548.0	97.9 %	835.2	54.0 %
	Cadres techniques	4.2	0.3 %	3.2	76.4 %
	Encadrement	28.5	1.8 %	5.0	17.5 %
	<i>Total du personnel</i>	1'580.8	100.0 %	843.4	53.4 %
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	2'143.3	97.1 %	962.8	44.9 %
	Cadres techniques	4.9	0.2 %	0.9	19.0 %
	Encadrement	60.1	2.7 %	17.1	28.4 %
	<i>Total du personnel</i>	2'208.2	100.0 %	980.8	44.4 %
UNIVERSITE	Non cadres	2'617.0	91.4 %	1'250.9	47.8 %
	Cadres techniques	136.1	4.8 %	56.1	41.2 %
	Encadrement	109.1	3.8 %	35.1	32.2 %
	<i>Total du personnel</i>	2'862.1	100.0 %	1'342.1	46.9 %
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	456.4	80.6 %	363.7	79.7 %
	Cadres techniques	56.0	9.9 %	41.3	73.7 %
	Encadrement	53.9	9.5 %	18.8	34.8 %
	<i>Total du personnel</i>	566.2	100.0 %	423.7	74.8 %
CEFOPS	Non cadres	81.0	89.1 %	63.0	77.7 %
	Cadres techniques				
	Encadrement	9.9	10.9 %	8.9	89.9 %
	<i>Total du personnel</i>	90.9	100.0 %	71.9	79.0 %
OFPC	Non cadres	136.1	81.7 %	99.2	72.9 %
	Cadres techniques	15.7	9.4 %	5.3	33.8 %
	Encadrement	14.8	8.9 %	4.8	32.4 %
	<i>Total du personnel</i>	166.6	100.0 %	109.3	65.6 %
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	593.9	93.0 %	266.2	44.8 %
	Cadres techniques	14.4	2.3 %	5.7	39.6 %
	Encadrement	30.6	4.8 %	10.4	34.0 %
	<i>Total du personnel</i>	638.9	100.0 %	282.3	44.2 %
TOTAL DIP	Non cadres	10'250.3	94.2 %	6'014.6	58.7 %
	Cadres techniques	249.9	2.3 %	120.6	48.3 %
	Encadrement	379.0	3.5 %	142.0	37.5 %
	<i>Total du personnel</i>	10'879.2	100.0 %	6'277.2	57.7 %

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.
 Cadres techniques : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

© SRED 2007

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire et classes spécialisées)	15'440	14'969	14'937	14'837	14'079	14'511	13'938	13'741	13'775	13'708
Personnel enseignant	9'183	8'801	8'629	8'458	8'569	8'668	8'715	8'551	8'392	8'355
Autres personnels	428	393	381	372	398	428	453	478	465	475
Biens & services	234	236	243	250	251	249	241	220	217	203
Bâtiments	1'784	1'692	1'648	1'711	1'838	1'835	1'938	1'983	2'058	2'060
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'630	11'123	10'901	10'791	11'056	11'180	11'348	11'231	11'132	11'093
Intérêts & amort.	2'510	2'608	2'753	2'767	2'170	2'442	1'674	1'599	1'746	1'761
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	960	919	962	931	510	526	543	534	528	510
OFPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>31'971</i>	<i>32'812</i>	<i>33'482</i>	<i>34'062</i>	<i>34'345</i>	<i>34'625</i>	<i>34'740</i>	<i>34'774</i>	<i>34'726</i>	<i>34'592</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (division ordinaire)					13'937	14'373	13'804	13'609	13'646	13'576
Personnel enseignant					8'428	8'530	8'582	8'420	8'263	8'223
Autres personnels					398	428	453	477	465	475
Biens & services					251	249	241	220	217	203
Bâtiments					1'838	1'835	1'938	1'983	2'058	2'060
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					10'915	11'042	11'214	11'100	11'003	10'961
Intérêts & amort.					2'170	2'442	1'674	1'599	1'746	1'761
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					510	526	543	534	528	510
OFPC					0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>					<i>33'851</i>	<i>34'112</i>	<i>34'216</i>	<i>34'262</i>	<i>34'216</i>	<i>34'068</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes spécialisées)					23'766	23'685	22'687	22'526	22'448	22'278
Personnel enseignant					18'254	17'840	17'462	17'332	17'061	16'924
Autres personnels					400	430	456	481	469	476
Biens & services					251	249	241	220	217	203
Bâtiments					1'838	1'835	1'938	1'983	2'058	2'060
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					20'743	20'354	20'097	20'016	19'805	19'663
Intérêts & amort.					2'170	2'442	1'674	1'599	1'746	1'761
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					510	526	543	534	528	510
OFPC					0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>					<i>494</i>	<i>513</i>	<i>524</i>	<i>513</i>	<i>510</i>	<i>524</i>
CYCLE D'ORIENTATION	24'170	23'885	22'974	22'446	22'809	23'169	22'993	22'251	21'767	21'118
Personnel enseignant	18'065	17'770	17'203	16'748	17'123	17'463	17'235	16'617	16'162	15'622
Autres personnels	2'117	2'035	1'908	1'892	2'068	2'084	2'052	1'992	1'949	1'939
Biens & services	557	630	561	645	646	569	615	584	583	547
Bâtiments	1'047	1'025	1'014	1'039	1'022	1'077	1'027	1'092	1'120	1'099
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	21'786	21'461	20'685	20'323	20'859	21'193	20'929	20'284	19'814	19'207
Intérêts & amort.	985	1'054	868	709	723	731	814	774	789	809
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	795	781	819	796	562	568	569	545	528	504
OFPC	262	270	281	268	322	314	307	271	265	254
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>10'791</i>	<i>10'887</i>	<i>11'080</i>	<i>11'273</i>	<i>11'479</i>	<i>11'803</i>	<i>12'307</i>	<i>12'737</i>	<i>13'081</i>	<i>13'215</i>

© SRED 2007

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (toutes filières, sans SCAI)	24'137	22'848	21'893	21'455	21'999	22'512	22'288	21'331	20'728	19'965
Personnel enseignant	15'367	14'426	14'491	14'415	14'738	15'145	14'838	14'448	14'021	13'612
Autres personnels	2'450	2'415	2'318	2'332	2'365	2'426	2'386	2'303	2'197	2'076
Biens & services	580	576	679	639	730	624	733	694	680	620
Bâtiments	1'130	1'110	1'140	1'164	1'192	1'215	1'214	1'234	1'361	1'334
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	19'527	18'527	18'628	18'550	19'025	19'410	19'171	18'679	18'258	17'643
Intérêts & amort.	2'816	2'508	1'534	1'271	1'457	1'576	1'577	1'207	1'078	1'027
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	1'108	1'165	1'070	950	893	875	861	773	731	684
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>16'974</i>	<i>16'614</i>	<i>16'463</i>	<i>16'515</i>	<i>16'163</i>	<i>16'281</i>	<i>16'727</i>	<i>17'198</i>	<i>17'724</i>	<i>18'374</i>
COLLEGE DE GENEVE	24'438	23'430	22'492	21'994	23'409	24'092	23'613	22'246	21'266	20'538
Personnel enseignant	16'319	15'867	16'044	15'989	16'568	17'076	16'623	15'876	15'156	14'720
Autres personnels	2'567	2'501	2'390	2'291	2'469	2'568	2'516	2'389	2'242	2'117
Biens & services	486	379	519	468	550	500	495	494	502	501
Bâtiments	1'050	1'032	985	971	1'169	1'139	1'165	1'169	1'233	1'205
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'421	19'779	19'938	19'718	20'756	21'283	20'799	19'928	19'133	18'543
Intérêts & amort.	3'245	2'914	1'803	1'501	1'761	1'895	1'879	1'419	1'256	1'184
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	86	90	90	90	270	264	257	227	216	199
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'145</i>	<i>6'221</i>	<i>6'477</i>	<i>6'600</i>	<i>6'635</i>	<i>6'599</i>	<i>6'701</i>	<i>6'981</i>	<i>7'283</i>	<i>7'513</i>
ECOLE DE CULTURE GENERALE	24'177	23'953	22'481	22'229	24'040	23'253	21'903	20'585	19'056	17'813
Personnel enseignant	16'284	16'400	16'159	16'138	17'161	16'596	15'462	14'726	13'571	12'809
Autres personnels	2'553	2'559	2'438	2'471	2'601	2'480	2'316	2'251	2'088	1'858
Biens & services	439	468	445	440	489	374	371	361	334	328
Bâtiments	884	875	885	905	1'136	994	939	929	931	823
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	20'160	20'302	19'927	19'954	21'386	20'443	19'089	18'266	16'924	15'818
Intérêts & amort.	3'245	2'914	1'803	1'501	1'761	1'895	1'879	1'419	1'256	1'184
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	86	90	90	90	270	264	257	227	216	199
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'637</i>	<i>1'618</i>	<i>1'638</i>	<i>1'592</i>	<i>1'510</i>	<i>1'663</i>	<i>1'820</i>	<i>1'898</i>	<i>2'106</i>	<i>2'355</i>
ECOLE DE COMMERCE	22'365	22'162	21'580	22'279	19'505	20'235	19'527	18'610	18'506	17'908
Personnel enseignant	14'761	15'058	14'710	15'063	14'716	15'220	14'486	13'990	13'747	13'203
Autres personnels	2'208	2'152	2'441	2'771	1'187	1'263	1'255	1'264	1'289	1'343
Biens & services	488	436	599	612	373	310	399	396	358	328
Bâtiments	908	878	1'276	1'557	575	633	572	641	979	1'039
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18'364	18'524	19'026	20'003	16'851	17'426	16'713	16'291	16'373	15'914
Intérêts & amort.	3'230	2'900	1'803	1'501	1'761	1'895	1'879	1'419	1'256	1'184
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	86	90	90	90	270	264	257	227	216	199
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'583</i>	<i>2'465</i>	<i>2'138</i>	<i>1'934</i>	<i>1'849</i>	<i>1'890</i>	<i>2'074</i>	<i>2'327</i>	<i>2'463</i>	<i>2'676</i>

© SRED 2007

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ECOLE D'INGENIEURS (1997)	45'897									
Personnel enseignant	30'813									
Autres personnels	6'852									
Biens & services	1'381									
Bâtiments	2'834									
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	41'880									
Intérêts & amort.	3'245									
SGX	341									
OJ	345									
OFPC	86									
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>922</i>									
ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (dès 1998)	37'319	33'732	31'755	35'143	35'961	35'564	34'277	35'252	33'492	
Personnel enseignant	25'535	22'653	21'451	23'241	24'241	23'472	22'538	22'951	21'834	
Autres personnels	4'412	4'915	4'645	4'960	5'310	5'252	5'289	5'748	5'467	
Biens & services	1'037	1'017	855	1'388	1'266	1'524	1'368	1'476	1'260	
Bâtiments	2'684	2'592	2'528	2'902	2'334	2'503	2'765	2'944	2'936	
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	33'668	31'178	29'480	32'490	33'151	32'750	31'959	33'119	31'497	
Intérêts & amort.	2'914	1'803	1'501	1'761	1'895	1'879	1'419	1'256	1'184	
SGX	319	321	349	343	363	373	376	369	344	
OJ	329	340	336	280	287	305	297	291	268	
OFPC	90	90	90	269	264	257	227	216	199	
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>442</i>	<i>443</i>	<i>490</i>	<i>472</i>	<i>444</i>	<i>438</i>	<i>436</i>	<i>398</i>	<i>395</i>	
CEPTA (dual et plein-temps)	24'379	23'932	23'091	22'048	21'475	22'203	22'947	22'464	22'249	21'332
Personnel enseignant	13'677	13'594	13'661	13'193	13'307	13'819	14'036	13'888	13'716	13'189
Autres personnels	2'210	2'267	2'138	2'173	2'193	2'234	2'306	2'335	2'253	2'165
Biens & services	767	719	779	794	911	760	1'158	1'069	1'075	926
Bâtiments	1'478	1'468	1'629	1'488	1'474	1'716	1'717	1'796	1'964	1'933
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	18'132	18'047	18'207	17'649	17'885	18'529	19'218	19'088	19'008	18'213
Intérêts & amort.	1'985	1'746	1'015	837	922	998	1'002	769	679	651
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	3'576	3'491	3'208	2'877	2'045	2'026	2'048	1'933	1'902	1'856
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'989</i>	<i>2'975</i>	<i>2'984</i>	<i>3'030</i>	<i>3'033</i>	<i>3'014</i>	<i>3'035</i>	<i>2'998</i>	<i>2'995</i>	<i>3'010</i>
CEPTA (dual)	16'798	16'666	16'287	15'652	15'781	16'220	16'667	16'078	15'918	15'145
Personnel enseignant	8'907	9'008	9'231	9'058	9'091	9'381	9'475	9'225	9'082	8'618
Autres personnels	1'439	1'502	1'445	1'492	1'498	1'517	1'557	1'551	1'491	1'415
Biens & services	499	476	527	545	622	516	782	710	712	605
Bâtiments	963	973	1'101	1'022	1'007	1'165	1'159	1'193	1'300	1'263
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	11'809	11'958	12'303	12'117	12'218	12'578	12'974	12'680	12'585	11'901
Intérêts & amort.	1'306	1'168	690	577	659	710	713	541	476	453
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	2'997	2'892	2'633	2'274	2'280	2'281	2'302	2'184	2'197	2'179
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'189</i>	<i>2'217</i>	<i>2'268</i>	<i>2'338</i>	<i>2'329</i>	<i>2'301</i>	<i>2'304</i>	<i>2'241</i>	<i>2'231</i>	<i>2'212</i>

© SRED 2007

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CEPTA (plein-temps)	45'110	45'206	44'644	43'670	40'336	41'514	42'762	41'348	40'727	38'477
Personnel enseignant	26'721	27'023	27'693	27'173	27'272	28'143	28'426	27'676	27'245	25'853
Autres personnels	4'318	4'506	4'335	4'476	4'495	4'551	4'671	4'654	4'474	4'245
Biens & services	1'498	1'429	1'580	1'636	1'867	1'547	2'346	2'131	2'135	1'816
Bâtiments	2'888	2'918	3'302	3'065	3'020	3'494	3'478	3'579	3'901	3'789
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	35'426	35'874	36'910	36'350	36'653	37'735	38'921	38'039	37'755	35'703
Intérêts & amort.	3'841	3'438	2'046	1'718	1'792	1'927	1'915	1'446	1'272	1'200
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	5'157	5'246	5'028	4'917	1'267	1'201	1'248	1'191	1'039	962
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>800</i>	<i>757</i>	<i>716</i>	<i>692</i>	<i>703</i>	<i>713</i>	<i>730</i>	<i>758</i>	<i>764</i>	<i>798</i>
ECOLE DES ARTS DECORATIFS (1997)	34'820									
Personnel enseignant	21'043									
Autres personnels	3'458									
Biens & services	1'384									
Bâtiments	1'707									
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	27'592									
Intérêts & amort.	3'889									
SGX	341									
OJ	345									
OFPC	2'654									
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>481</i>									
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual et plein-temps)	32'134	34'146	33'568	32'652	32'792	31'618	29'299	28'665	27'769	
Personnel enseignant	16'352	20'434	21'695	22'168	21'213	20'348	19'225	19'008	18'212	
Autres personnels	3'743	3'081	3'128	3'652	3'567	3'267	2'758	2'521	2'528	
Biens & services	975	1'347	1'227	1'509	1'440	1'392	1'391	1'411	1'260	
Bâtiments		1'415	1'367	1'344	1'490	2'666	2'634	2'445	2'526	2'751
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	22'485	26'229	27'393	28'819	28'886	27'641	25'818	25'465	24'751	
Intérêts & amort.		3'459	2'045	1'663	1'577	1'729	1'756	1'333	1'185	1'121
SGX		319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ		329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC		5'542	5'211	3'828	1'633	1'527	1'543	1'475	1'353	1'285
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i></i>	<i>409</i>	<i>366</i>	<i>370</i>	<i>365</i>	<i>405</i>	<i>450</i>	<i>467</i>	<i>483</i>	<i>504</i>
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (dual)					14'600	14'479	13'832	12'815	12'519	12'158
Personnel enseignant					8'491	7'958	7'464	7'012	6'856	6'559
Autres personnels					1'399	1'338	1'198	1'006	909	910
Biens & services					578	540	511	507	509	454
Bâtiments					571	1'000	966	892	911	991
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					11'038	10'837	10'139	9'417	9'186	8'914
Intérêts & amort.					659	710	713	541	476	453
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					280	287	305	297	291	268
OFPC					2'280	2'281	2'302	2'184	2'197	2'179
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i></i>	<i></i>	<i></i>	<i></i>	<i>71</i>	<i>68</i>	<i>62</i>	<i>60</i>	<i>55</i>	<i>56</i>

© SRED 2007

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ECOLE DES ARTS APPLIQUES (plein-temps)					37'011	36'469	34'440	31'743	30'739	29'732
Personnel enseignant					25'472	23'874	22'392	21'036	20'569	19'677
Autres personnels					4'196	4'014	3'595	3'017	2'728	2'731
Biens & services					1'734	1'621	1'532	1'522	1'527	1'362
Bâtiments					1'712	3'001	2'898	2'675	2'733	2'972
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					33'113	32'510	30'417	28'250	27'557	26'743
Intérêts & amort.					1'799	1'933	1'922	1'451	1'277	1'205
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					280	287	305	297	291	268
OFPC					1'476	1'376	1'422	1'370	1'245	1'172
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants					294	337	389	407	428	448
COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX	11'582	10'705	9'839	9'513	11'639	12'037	12'115	12'002	12'056	12'391
Personnel enseignant	5'825	5'241	5'075	5'147	5'682	5'960	6'063	6'332	6'463	6'887
Autres personnels	221	205	226	278	1'362	1'427	1'391	1'314	1'268	1'236
Biens & services	157	151	180	161	352	298	324	317	280	272
Bâtiments	390	401	374	392	681	710	645	641	711	752
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	6'592	5'998	5'855	5'977	8'076	8'395	8'422	8'604	8'723	9'147
Intérêts & amort.	1'306	1'168	690	577	659	710	713	541	476	453
SGX	341	319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ	345	329	340	336	280	287	305	297	291	268
OFPC	2'997	2'892	2'633	2'274	2'280	2'281	2'302	2'184	2'197	2'179
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants	1'953	1'967	1'951	1'999	1'989	1'955	1'912	1'803	1'694	1'611
ESAV / ESBA	28'917	28'722	26'573	25'411	Ecole incluse					
Personnel enseignant	18'888	18'871	18'442	17'760	incluse dans le					
Autres personnels	3'451	3'726	3'063	3'162	a)clul HES					
Biens & services	1'313	1'357	1'322	1'123	dès 2001					
Bâtiments	1'249	1'116	1'192	1'091						
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	24'901	25'071	24'019	23'136						
Intérêts & amort.	3'245	2'914	1'803	1'501						
SGX	341	319	321	349						
OJ	345	329	340	336						
OFPC	86	90	90	90						
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants	265	270	270	283						
CENTRE DE LULLIER (sans HES agronome) (dès 2001, dual et plein-temps)	43'753	46'131	44'713	35'762	35'100	39'069	40'142	39'257	36'480	
Personnel enseignant	14'145	18'165	17'907	14'339	15'703	16'816	18'325	17'670	17'540	
Autres personnels	14'129	12'809	12'154	8'648	8'742	9'420	9'555	8'697	7'518	
Biens & services	6'960	9'290	7'657	6'609	5'236	6'799	6'438	6'100	5'259	
Bâtiments	4'946	3'313	4'721	3'223	2'359	2'965	3'202	4'289	3'791	
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	40'180	43'577	42'438	32'820	32'039	35'999	37'520	36'757	34'107	
Intérêts & amort.	2'835	1'803	1'501	1'410	1'538	1'540	1'172	1'016	962	
SGX	319	321	349	343	363	373	376	369	344	
OJ	329	340	336	280	287	305	297	291	268	
OFPC	90	90	90	909	872	852	777	824	799	
Effectifs pondérés d'élèves/étudiants	247	197	217	311	312	297	288	302	308	

© SRED 2007

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CENTRE DE LULLIER (dual, sans HES agronome)					14'820	13'089	14'131	13'648	13'485	12'526
Personnel enseignant					5'625	4'538	4'951	4'823	4'804	4'794
Autres personnels					3'725	3'673	3'918	3'934	3'672	3'118
Biens & services					1'756	1'146	1'456	1'394	1'570	1'278
Bâtiments					151	90	113	99	106	92
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					11'257	9'447	10'438	10'250	10'151	9'282
Intérêts & amort.					659	710	713	541	476	453
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					280	287	305	297	291	268
OFPC					2'280	2'281	2'302	2'184	2'197	2'179
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>					<i>99</i>	<i>94</i>	<i>86</i>	<i>81</i>	<i>93</i>	<i>93</i>
CENTRE DE LULLIER (plein-temps, sans HES agronome)					45'837	44'359	49'293	50'309	50'394	46'598
Personnel enseignant					18'578	20'278	21'682	23'408	23'095	22'787
Autres personnels					11'027	10'931	11'675	11'754	10'920	9'427
Biens & services					8'919	7'002	8'988	8'412	8'106	6'989
Bâtiments					4'660	3'339	4'134	4'416	6'141	5'399
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					43'185	41'549	46'479	47'990	48'262	44'603
Intérêts & amort.					1'761	1'895	1'879	1'419	1'256	1'184
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					280	287	305	297	291	268
OFPC					269	264	257	227	216	199
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>					<i>212</i>	<i>218</i>	<i>211</i>	<i>207</i>	<i>209</i>	<i>215</i>
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (apprentissage système dual)					13'905	14'276	14'583	14'228	14'211	13'924
Personnel enseignant					7'494	7'742	7'862	7'862	7'865	7'797
Autres personnels					1'485	1'520	1'526	1'487	1'440	1'375
Biens & services					527	433	591	551	549	484
Bâtiments					837	938	910	930	1'023	1'024
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					10'342	10'634	10'889	10'830	10'877	10'680
Intérêts & amort.					659	710	713	541	476	453
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					280	287	305	297	291	268
OFPC					2'280	2'281	2'302	2'184	2'197	2'179
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>					<i>4'489</i>	<i>4'418</i>	<i>4'364</i>	<i>4'185</i>	<i>4'072</i>	<i>3'973</i>
ENSEIGN. SECOND. POSTOBLIG. (filières plein-temps : enseign. général et profess.)					25'116	25'575	25'008	23'612	22'668	21'628
Personnel enseignant					17'526	17'898	17'301	16'562	15'853	15'212
Autres personnels					2'705	2'764	2'689	2'565	2'422	2'269
Biens & services					809	695	784	740	719	658
Bâtiments					1'329	1'318	1'321	1'332	1'462	1'420
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					22'369	22'674	22'095	21'199	20'456	19'559
Intérêts & amort.					1'764	1'898	1'882	1'421	1'257	1'186
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					280	287	305	297	291	268
OFPC					360	352	353	319	294	271
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>					<i>11'675</i>	<i>11'863</i>	<i>12'363</i>	<i>13'014</i>	<i>13'652</i>	<i>14'401</i>

© SRED 2007

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
CEFOPS		23'076	22'825	21'726	24'337	24'165	22'968	20'520	21'089	19'851
(secondaire II et tertiaire)										
Personnel enseignant		16'891	16'541	16'213	17'011	17'143	15'388	13'844	14'261	13'666
Autres personnels		2'675	2'562	2'285	2'882	2'483	2'793	2'437	2'402	2'214
Biens & services		1'812	2'125	1'880	2'087	2'039	2'263	1'580	1'590	1'299
Bâtiments		1'175	1'153	880	1'169	1'243	912	792	1'063	1'002
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT		22'552	22'381	21'258	23'149	22'908	21'356	18'654	19'316	18'181
Intérêts & amort.		114	33	28	47	51	70	303	277	264
SGX		319	321	349	343	363	373	376	369	344
OJ		0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC		90	90	90	799	843	1'170	1'187	1'127	1'062
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>		<i>529</i>	<i>555</i>	<i>636</i>	<i>621</i>	<i>669</i>	<i>647</i>	<i>766</i>	<i>792</i>	<i>833</i>
CEFOPS					9'847	8'833	17'907	15'447	17'862	15'673
(secondaire II)										
Personnel enseignant					4'421	3'996	11'457	9'919	11'612	10'191
Autres personnels					1'263	943	2'148	1'804	1'978	1'734
Biens & services					585	478	1'331	738	927	635
Bâtiments					903	682	347	324	792	812
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					7'173	6'099	15'283	12'784	15'308	13'371
Intérêts & amort.					83	90	98	229	215	234
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					0	0	0	0	0	0
OFPC					2'248	2'281	2'153	2'058	1'969	1'723
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>					<i>151</i>	<i>174</i>	<i>308</i>	<i>397</i>	<i>396</i>	<i>469</i>
CEFOPS					26'139	26'523	27'557	25'969	24'311	25'221
(tertiaire)										
Personnel enseignant					18'657	19'239	18'952	18'060	16'905	18'131
Autres personnels					3'164	2'781	3'378	3'118	2'826	2'831
Biens & services					2'496	2'507	3'107	2'484	2'253	2'154
Bâtiments					1'110	1'257	1'424	1'295	1'333	1'246
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					25'428	25'784	26'862	24'958	23'317	24'361
Intérêts & amort.					35	37	44	383	339	304
SGX					343	363	373	376	369	344
OJ					0	0	0	0	0	0
OFPC					333	339	279	252	286	212
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>					<i>470</i>	<i>495</i>	<i>339</i>	<i>369</i>	<i>396</i>	<i>365</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	36'964	36'350	35'907	37'024	35'540	41'971	41'410	39'055	34'112	
(En 2003, selon comptes provisoires au 30 avril 2004)										
Personnel enseignant	27'610	22'419	22'856	20'650	19'065	22'477	22'327	20'678	18'416	
Autres personnels	5'390	7'409	8'604	7'172	6'301	7'968	7'508	6'805	6'386	
Biens & services	1'524	3'737	176	5'433	6'500	6'179	6'395	6'310	5'341	
Bâtiments	2'012	2'365	3'822	0	0	0	0	0	0	
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	36'536	35'930	35'458	33'255	31'866	36'625	36'229	33'793	30'143	
Intérêts & amort.	20	10	10	3'547	3'411	5'088	4'954	5'046	3'770	
SGX	319	321	349	0	0	0	0	0	0	
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
OFPC	90	90	90	222	264	257	227	216	199	
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>855</i>	<i>1'111</i>	<i>1'125</i>	<i>1'697</i>	<i>2'125</i>	<i>2'970</i>	<i>3'157</i>	<i>3'470</i>	<i>3'806</i>	

© SRED 2007

suite >>

Tableau 27 : Dépenses unitaires, en francs constants (valeur 2006), et effectifs d'élèves, d'apprentis et d'étudiants, 1997-2006 (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
UNIVERSITE	36'537	35'363	34'678	33'207	33'743	33'844	33'648	33'975	34'755	35'190
Personnel enseignant	18'414	17'966	17'889	17'404	17'209	17'034	16'665	16'757	17'016	17'154
Autres personnels	10'225	10'123	9'911	9'828	9'830	10'053	10'167	10'333	10'604	10'898
Biens & services	2'744	2'720	2'897	2'449	2'822	2'761	2'812	3'109	3'224	3'010
Bâtiments	2'587	2'285	2'437	2'132	2'169	2'107	1'962	2'000	1'980	2'084
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT	33'970	33'093	33'133	31'813	32'029	31'955	31'605	32'200	32'825	33'145
Intérêts & amort.	2'567	2'270	1'545	1'395	1'679	1'846	1'998	1'735	1'890	2'004
SGX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OFPC	0	0	0	0	35	43	45	40	41	41
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>11'451</i>	<i>11'590</i>	<i>11'922</i>	<i>12'154</i>	<i>12'396</i>	<i>12'691</i>	<i>13'310</i>	<i>13'535</i>	<i>13'385</i>	<i>12'915</i>
ENSEIGNEMENT TERTIAIRE (CEPSPE tertiaire, HES, Université)					33'880	33'843	35'011	35'178	35'380	34'737
Personnel enseignant					17'657	17'387	17'750	17'816	17'750	17'456
Autres personnels					9'305	9'297	9'635	9'654	9'661	9'721
Biens & services					3'116	3'272	3'420	3'704	3'823	3'511
Bâtiments					1'882	1'787	1'600	1'615	1'567	1'602
Sous-total : DEPENSE UNITAIRE DE FONCTIONNEMENT					31'959	31'743	32'406	32'789	32'801	32'289
Intérêts & amort.					1'843	2'005	2'510	2'301	2'489	2'361
SGX					11	12	8	8	8	7
OJ					0	0	0	0	0	0
OFPC					67	83	87	79	82	80
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>					<i>14'563</i>	<i>15'312</i>	<i>16'620</i>	<i>17'062</i>	<i>17'251</i>	<i>17'085</i>

© SRED 2007

Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2006 (en francs courants)

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Privé	Dépenses par élève
Enseignement primaire (division ord. + classes spéc.)	34'592	237	9'328	121	3'743	278	13'708
Cycle d'Orientation	13'215	238	20'394	125	1	361	21'118
Collège de Genève	7'513	160	19'975	122	1	279	20'538
Ecole de culture générale	2'355	160	17'266	152	1	234	17'813
Ecole de commerce	2'676	1'392	16'135	129	1	252	17'908
Ecole d'enseignement technique	395	2'320	30'722	137	1	312	33'492
C.E.P.T.A. dual	2'212	1'206	13'008	353	1	576	15'145
C.E.P.T.A. plein temps	798	2'809	34'106	285	1	1'276	38'477
Ecole des arts appliqués (dual et plein-temps)	504	2'008	24'402	633	1	725	27'769
Cours prof. commerciaux	1'611	754	11'044	304	1	288	12'391
Centre de Lullier (dual et plein-temps)	308	3'588	25'609	3'006	1	4'277	36'480
CEFOPS (enseign. secondaire II et tertiaire)	833	722	16'116	1'904	1	1'108	19'851
HES	3'806	///	///	///	///	///	34'112
Université	12'915	6'576	25'133	1'621	0	1'859	35'190

© SRED 2007

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Enseignement ordinaire et classes spécialisées (sans les institutions du SMP)	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.55	1.55	5.51	7.61
Personnel enseignant	-	1.17	5.51	6.68
enseignants	-	0.02	4.85	4.88
responsables d'écoles	-	0.13	-	0.13
généralistes non-titulaires	-	-	0.38	0.38
remplaçants	-	0.21	-	0.21
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
structures d'accueil	-	0.00	0.08	0.09
maîtres disciplines spéciales	-	0.59	-	0.59
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	-	0.20	0.20
cas particuliers	-	0.02	-	0.02
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.55	0.38	-	0.93
enseignement	0.02	0.12	-	0.14
administration	0.23	0.20	-	0.43
paramédicaux et médicaux	0.22	0.00	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.03
scientifiques	0.05	0.02	-	0.06
manuels	0.02	0.02	-	0.04
autres	0.01	0.00	-	0.01
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Divisions élémentaire et moyenne	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.55	1.55	5.39	7.49
Personnel enseignant	-	1.17	5.39	6.56
enseignants	-	0.02	4.92	4.95
responsables d'écoles	-	0.13	-	0.13
généralistes non-titulaires	-	-	0.38	0.38
remplaçants	-	0.21	-	0.21
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
structures d'accueil	-	0.00	0.08	0.09
maîtres disciplines spéciales	-	0.59	-	0.59
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	-	-	-
cas particuliers	-	0.02	-	0.02
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.55	0.38	-	0.93
enseignement	0.02	0.12	-	0.14
administration	0.23	0.20	-	0.43
paramédicaux et médicaux	0.22	0.00	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.03
scientifiques	0.05	0.02	-	0.06
manuels	0.02	0.02	-	0.04
autres	0.01	0.00	-	0.01

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE Classes spécialisées	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.55	1.55	13.28	15.38
Personnel enseignant	-	1.17	13.28	14.45
enseignants	-	0.02	-	0.02
responsables d'écoles	-	0.13	-	0.13
généralistes non-titulaires	-	-	-	-
remplaçants	-	0.21	-	0.21
enseignants formateurs	-	0.18	-	0.18
structures d'accueil	-	0.00	-	0.00
maîtres disciplines spéciales	-	0.59	-	0.59
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	-	0.00
enseignement spécialisé	-	-	13.28	13.28
cas particuliers	-	0.02	-	0.02
Autres personnels	0.55	0.38	-	0.93
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	0.12	-	0.14
administration	0.23	0.20	-	0.43
paramédicaux et médicaux	0.22	0.00	-	0.22
technique	0.01	0.02	-	0.03
scientifiques	0.05	0.02	-	0.06
manuels	0.02	0.02	-	0.04
autres	0.01	0.00	-	0.01
CYCLE D'ORIENTATION				TOTAL
	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	
Encadrement total	0.74	0.70	11.52	12.96
Personnel enseignant	-	0.34	10.28	10.62
enseignants	-	0.10	9.94	10.03
dont activité d'enseignement	-	0.07	9.16	9.23
enseignants formateurs	-	0.23	0.04	0.27
remplaçants	-	-	0.13	0.13
heures au cachet	-	0.01	-	0.01
formation continue	-	-	0.12	0.12
recyclage et formation complémentaire	-	0.00	0.05	0.05
Autres personnels	0.74	0.36	1.24	2.34
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.02	0.06	0.15	0.22
administration	0.32	0.24	0.60	1.16
paramédicaux et médicaux	0.32	0.01	0.21	0.54
technique	0.01	0.01	0.27	0.29
scientifiques	0.05	0.02	0.01	0.08
manuels	0.02	0.01	-	0.03
autres	0.01	0.01	-	0.02

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.79	0.41	10.46	11.67
Personnel enseignant	-	0.23	8.89	9.12
enseignants	-	0.05	8.77	8.82
dont activité d'enseignement	-	0.00	8.08	8.08
enseignants formateurs	-	0.17	0.00	0.17
remplaçants	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.01	0.02
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.79	0.18	1.58	2.55
enseignement	0.01	0.04	0.15	0.20
administration	0.41	0.12	0.79	1.32
paramédicaux et médicaux	0.28	0.00	0.09	0.38
technique	0.01	0.01	0.45	0.47
scientifiques	0.05	0.01	0.01	0.07
manuels	0.01	0.00	0.07	0.08
autres	0.02	0.00	0.01	0.03
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE Tous types d'écoles et filières Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.79	0.48	12.08	13.35
Personnel enseignant	-	0.27	10.26	10.53
enseignants	-	0.06	10.13	10.19
dont activité d'enseignement	-	0.00	9.33	9.33
enseignants formateurs	-	0.19	0.01	0.20
remplaçants	-	-	0.09	0.09
formation continue	-	-	0.02	0.02
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.01	0.03
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.79	0.21	1.82	2.82
enseignement	0.01	0.05	0.17	0.22
administration	0.41	0.14	0.91	1.46
paramédicaux et médicaux	0.28	0.00	0.11	0.39
technique	0.01	0.01	0.52	0.54
scientifiques	0.05	0.01	0.01	0.07
manuels	0.01	0.00	0.09	0.09
autres	0.02	0.00	0.01	0.03

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.54	0.44	10.76	11.75
Personnel enseignant	-	0.26	9.16	9.43
enseignants	-	0.08	9.06	9.14
dont activité d'enseignement	-	0.02	8.33	8.35
enseignants formateurs	-	0.17	0.00	0.17
remplaçants	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	-	0.00	0.00
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.00	0.02
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01
Autres personnels	0.54	0.18	1.60	2.32
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.16	0.20
administration	0.28	0.12	0.85	1.25
paramédicaux et médicaux	0.18	0.00	0.09	0.27
technique	0.01	0.01	0.48	0.50
scientifiques	0.05	0.01	0.01	0.06
manuels	0.01	0.00	0.01	0.02
autres	0.01	0.00	-	0.02
ECOLE DE CULTURE GENERALE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.54	0.41	9.73	10.69
Personnel enseignant	-	0.23	8.48	8.71
enseignants	-	0.05	8.30	8.36
dont activité d'enseignement	-	0.00	7.60	7.60
enseignants formateurs	-	0.17	0.01	0.18
remplaçants	-	-	0.14	0.14
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	-	0.01
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.02
Autres personnels	0.54	0.18	1.25	1.98
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.16	0.20
administration	0.28	0.12	0.63	1.03
paramédicaux et médicaux	0.18	0.00	0.08	0.25
technique	0.01	0.01	0.39	0.41
scientifiques	0.05	0.01	-	0.06
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.01	0.00	-	0.02

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.54	0.41	17.88	18.84
Personnel enseignant	-	0.23	13.67	13.90
enseignants	-	0.05	13.23	13.29
dont activité d'enseignement	-	0.00	11.40	11.40
enseignants formateurs	-	0.17	-	0.17
remplaçants	-	-	0.13	0.13
formation continue	-	-	0.11	0.11
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.20	0.21
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00
Autres personnels	0.54	0.18	4.22	4.94
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.38	0.43
administration	0.28	0.12	1.37	1.77
paramédicaux et médicaux	0.18	0.00	0.10	0.28
technique	0.01	0.01	2.00	2.02
scientifiques	0.05	0.01	0.30	0.36
manuels	0.01	0.00	0.06	0.07
autres	0.01	0.00	-	0.02
ECOLE DES ARTS APPLIQUES	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT				
Encadrement total	1.16	0.41	14.08	15.66
Personnel enseignant	-	0.23	12.21	12.44
enseignants	-	0.05	12.14	12.19
dont activité d'enseignement	-	0.00	11.48	11.49
enseignants formateurs	-	0.17	-	0.17
remplaçants	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.07	0.07
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	-	0.01
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00
Autres personnels	1.16	0.18	1.87	3.22
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.04	0.19	0.24
administration	0.68	0.12	1.12	1.91
paramédicaux et médicaux	0.38	0.00	0.10	0.48
technique	0.01	0.01	0.47	0.49
scientifiques	0.06	0.01	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.02

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

ECOLE DES ARTS APPLIQUES Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.16	0.48	15.23	16.88
Personnel enseignant	-	0.27	13.21	13.48
enseignants	-	0.06	13.13	13.20
dont activité d'enseignement	-	0.00	12.43	12.43
enseignants formateurs	-	0.19	-	0.19
remplaçants	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.07	0.07
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	-	0.01
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	1.16	0.21	2.03	3.40
enseignement	0.01	0.05	0.21	0.26
administration	0.68	0.14	1.21	2.02
paramédicaux et médicaux	0.38	0.00	0.10	0.49
technique	0.01	0.01	0.50	0.53
scientifiques	0.06	0.01	-	0.07
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.02
ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.93	0.44	7.88	9.25
Personnel enseignant	-	0.26	6.95	7.21
enseignants	-	0.08	6.86	6.94
dont activité d'enseignement	-	0.00	6.35	6.35
enseignants formateurs	-	0.17	0.00	0.17
remplaçants	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.00	0.02
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.93	0.18	0.93	2.04
enseignement	0.01	0.04	0.07	0.11
administration	0.48	0.12	0.57	1.17
paramédicaux et médicaux	0.35	0.00	0.07	0.42
technique	0.01	0.01	0.22	0.24
scientifiques	0.06	0.01	-	0.06
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.02

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.93	0.51	10.38	11.82
Personnel enseignant	-	0.30	9.16	9.46
enseignants	-	0.09	9.04	9.13
dont activité d'enseignement	-	0.00	8.36	8.36
enseignants formateurs	-	0.19	0.01	0.20
remplaçants	-	-	0.09	0.09
formation continue	-	-	0.01	0.01
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.00	0.02
intégration des handicapés	-	0.00	0.01	0.01
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.93	0.21	1.22	2.36
enseignement	0.01	0.05	0.09	0.14
administration	0.48	0.14	0.75	1.37
paramédicaux et médicaux	0.35	0.00	0.10	0.45
technique	0.01	0.01	0.29	0.31
scientifiques	0.06	0.01	-	0.06
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.02
CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.44	1.32	9.29	12.04
Personnel enseignant	-	0.23	8.39	8.62
enseignants	-	0.05	8.30	8.35
dont activité d'enseignement	-	0.00	7.67	7.67
enseignants formateurs	-	0.17	-	0.17
remplaçants	-	-	0.01	0.01
formation continue	-	-	0.04	0.04
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.02	0.03
intégration des handicapés	-	0.00	0.02	0.03
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	1.44	1.08	0.90	3.42
enseignement	0.01	0.11	0.10	0.21
administration	0.77	0.71	0.27	1.75
paramédicaux et médicaux	0.56	0.09	-	0.65
technique	0.01	0.15	0.53	0.69
scientifiques	0.06	0.02	-	0.08
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	1.44	2.22	17.99	21.65
Personnel enseignant	-	0.27	16.24	16.51
enseignants	-	0.06	16.06	16.12
dont activité d'enseignement	-	0.00	14.85	14.86
enseignants formateurs	-	0.19	-	0.19
remplaçants	-	-	0.02	0.02
formation continue	-	-	0.07	0.07
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	0.04	0.05
intégration des handicapés	-	0.00	0.05	0.05
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	1.44	1.95	1.74	5.13
enseignement	0.01	0.18	0.20	0.38
administration	0.77	1.28	0.53	2.57
paramédicaux et médicaux	0.56	0.18	-	0.74
technique	0.01	0.28	1.02	1.31
scientifiques	0.06	0.03	-	0.10
manuels	0.01	0.00	-	0.01
autres	0.02	0.00	-	0.03
CENTRE DE LULLIER Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.86	6.51	11.70	19.07
Personnel enseignant	-	0.23	11.39	11.62
enseignants	-	0.05	11.33	11.38
dont activité d'enseignement	-	0.00	10.81	10.81
enseignants formateurs	-	0.17	-	0.17
remplaçants	-	-	0.07	0.07
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	-	0.01
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00
Autres personnels <i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>	0.86	6.27	0.31	7.45
enseignement	0.01	0.35	-	0.36
administration	0.45	1.85	-	2.30
paramédicaux et médicaux	0.32	0.09	-	0.41
technique	0.01	0.07	-	0.08
scientifiques	0.05	0.01	-	0.06
manuels	0.01	3.74	0.31	4.06
autres	0.02	0.16	-	0.18

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

CENTRE DE LULLIER Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.86	8.10	14.63	23.59
Personnel enseignant	-	0.27	14.24	14.51
enseignants	-	0.06	14.16	14.22
dont activité d'enseignement	-	0.00	13.51	13.51
enseignants formateurs	-	0.19	-	0.19
remplaçants	-	-	0.08	0.08
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentaire	-	0.01	-	0.01
intégration des handicapés	-	0.00	-	0.00
Autres personnels	0.86	7.83	0.39	9.08
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.01	0.44	-	0.44
administration	0.45	2.30	-	2.75
paramédicaux et médicaux	0.32	0.12	-	0.44
technique	0.01	0.09	-	0.10
scientifiques	0.05	0.01	-	0.06
manuels	0.01	4.67	0.39	5.07
autres	0.02	0.20	-	0.22
CEFOPS Effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.79	0.61	10.06	11.46
Personnel enseignant	-	0.11	8.47	8.58
enseignants	-	0.11	8.23	8.33
dont activité d'enseignement	-	0.11	8.23	8.33
remplaçants	-	-	0.09	0.09
formation continue	-	-	0.15	0.15
Autres personnels	0.79	0.50	1.58	2.88
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.00	-	-	0.00
administration	0.49	0.39	1.58	2.46
paramédicaux et médicaux	0.22	0.12	-	0.34
technique	0.01	-	-	0.01
scientifiques	0.06	-	-	0.06
manuels	0.00	-	-	0.00
autres	0.02	-	-	0.02

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

CEFOPS Effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en EPT	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.79	0.78	12.79	14.36
Personnel enseignant	-	0.14	10.78	10.91
enseignants	-	0.14	10.46	10.60
dont activité d'enseignement	-	0.13	10.46	10.60
remplaçants	-	-	0.12	0.12
formation continue	-	-	0.19	0.19
Autres personnels	0.79	0.64	2.01	3.45
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	0.00	-	-	0.00
administration	0.49	0.49	2.01	2.99
paramédicaux et médicaux	0.22	0.15	-	0.37
technique	0.01	-	-	0.01
scientifiques	0.06	-	-	0.06
manuels	0.00	-	-	0.00
autres	0.02	-	-	0.02
HAUTE ECOLE SPECIALISEE Ecoles genevoises, y compris ESBA et ESIG	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Encadrement total	0.14	0.55	16.09	16.79
Personnel enseignant	-	-	11.86	11.86
professeurs	-	-	2.85	2.85
chargés d'enseignement	-	-	3.80	3.80
chargés de cours	-	-	1.30	1.30
autres enseignants	-	-	0.62	0.62
vacataires	-	-	0.05	0.05
remplaçants corps professoral	-	-	0.00	0.00
adjoints scientifiques	-	-	0.48	0.48
assistants de recherche	-	-	0.57	0.57
assistants	-	-	2.15	2.15
remplaçants corps intermédiaire	-	-	0.03	0.03
Autres personnels	0.14	0.55	4.23	4.93
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	-	0.03	0.22	0.24
administration	0.09	0.35	2.30	2.75
paramédicaux et médicaux	0.04	-	0.14	0.18
technique	-	-	0.90	0.90
scientifiques	0.00	0.07	0.47	0.54
manuels	-	-	0.20	0.20
autres	0.00	0.10	0.01	0.12

© SRED 2007

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes ETP pour 100 élèves/étudiants)
par catégorie de personnel, 2006 (suite)**

UNIVERSITE Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche	Services DIP (SGX, OJ, OFPC)	Services centraux des institutions	Facultés	TOTAL
Encadrement total	0.03	3.65	19.87	23.55
Personnel enseignant	-	0.46	13.02	13.49
corps professoral	-	0.12	3.36	3.49
collaborateurs à l'enseignement	-	0.06	2.41	2.47
autres enseignants	-	0.00	-	0.00
remplaçants collaborateurs à l'enseignement	-	0.00	-	0.00
assistants	-	0.21	7.01	7.22
moniteurs	-	0.06	0.24	0.30
Autres personnels	0.03	3.18	6.84	10.06
<i>par famille de fonctions (cf. Annexes)</i>				
enseignement	-	0.02	0.01	0.03
administration	0.02	1.61	2.74	4.37
paramédicaux et médicaux	0.01	0.06	1.74	1.81
technique	-	0.20	0.95	1.15
scientifiques	0.00	0.79	0.96	1.74
manuels	-	0.06	0.45	0.51
autres	0.00	0.45	-	0.45

© SRED 2007

